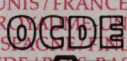


1987/1988

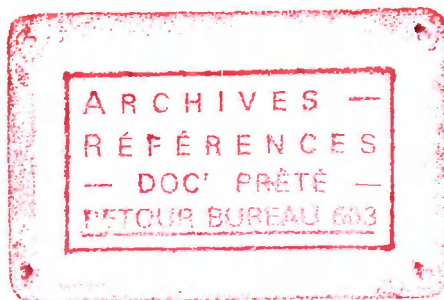
ETUDES  
ECONOMIQUES  
DE L'OCDE



AUSTRALIE



ETUDES ECONOMIQUES  
DE L'OCDE



**AUSTRALIE**

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les Pays membres originaires de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE, 1988

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :  
M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.



# Table des matières

<b>Introduction</b>	9
<b>I. Politique économique, évolution récente et perspectives à court terme</b>	11
Le cadre de l'action gouvernementale	11
L'économie en 1986 et 1987	21
Evolution récente et perspectives à court terme	31
<b>II. Progrès dans l'ajustement extérieur</b>	34
Effet de la dépréciation	37
Scénarios exploratoires jusqu'à l'horizon 1992	43
Considérations de politique économique	49
<b>III. Questions relatives à la réforme micro-économique</b>	52
Le nouveau visage de la politique industrielle	53
Brève appréciation de la réforme fiscale	59
La déréglementation et l'efficacité des entreprises publiques dans le secteur des transports et des communications	69
Flexibilité du marché du travail	78
<b>IV. Conclusions</b>	89
Notes et références	95
<i>Annexes</i>	
I. Les scénarios à moyen terme	104
II. Chronologie économique	107
<b>Annexe statistique</b>	111

## Tableaux

### *Texte*

1. Opérations du secteur public	13
2. Compte des opérations en capital du secteur public	14
3. Taux d'intérêt, agrégats monétaires et crédits	17
4. Demande et production	23
5. Indicateurs de la population active	26
6. Prix et coûts	28
7. Taux de rendement, entreprises commerciales constituées en sociétés	30
8. Perspectives à court terme	32
9. Volume des exportations et croissance des marchés, 1984-1987	39
10. Exportations de biens, ventilées par pays	39
11. Epargne et investissement	43
12. Ajustement de la balance des paiements : scénario de stabilisation	44
13. Risques et possibilités à moyen terme	48
14. Décisions récentes concernant la protection tarifaire et d'autres formes de protection	57
15. Importance relative en 1985 des différents types d'imposition	61
16. Estimation des recettes découlant des mesures fiscales prévues dans la Déclaration Economique de mai 1988	62
17. Salaires versés par les entreprises publiques par secteur, 1985-1986	69
18. Part et rentabilité des entreprises publiques commerciales	70
19. Formation brute de capital fixe des entreprises publiques hors logement	70
20. Politique tarifaire concernant les services de télécommunications offert aux particuliers et aux entreprises	76
21. Profil d'activité des jeunes de 16 à 20 ans, 1986	82

### *Annexes*

A1. Elasticité des importations et des exportations	104
---	-----

### *Annexe statistique*

Quelques statistiques rétrospectives	112
A. Produit intérieur brut	113
B. Revenu et dépenses des ménages (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)	114
C. Marché de l'emploi	115
D. Prix et salaires	116

E. Balance des paiements	117
F. Commerce extérieur - Ventilation par produits	118
G. Commerce extérieur - Ventilation par régions	119
H. Commerce extérieur	120

## **Graphiques**

1. Taux d'intérêt et taux de change effectif	16
2. Contributions à la croissance du PIB	22
3. Indicateurs de l'investissement résidentiel	24
4. Emploi, chômage et taux d'activité	27
5. Comparaison des taux d'inflation	29
6. Balance des opérations courantes	34
7. Contributions aux variations du solde commercial	35
8. Termes de l'échange et prix des produits de base	36
9. Evolution récente des échanges pour certaines catégories de produits	38
10. Pénétration des importations	40
11. Taux effectifs moyens d'aide en faveur des industries manufacturières	58
12. Qualifications de la population active, 1981	84

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de l'Australie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 26 mai 1988.*

•

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 5 juillet 1988.*

•

*L'étude précédente de l'Australie a été publiée en mars 1987.*

## STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

### LE PAYS

Superficie totale (en milliers de km <sup>2</sup> )	7 682,3	Population urbaine, 1986, % du total (villes de plus de 100 000 hab.)	63
Superficie agricole, en 1986-87, % du total	61	Population des villes principales, 1986 (1 000) :	
		Sydney	3 431
		Melbourne	2 942
		Brisbane	1 171
		Adelaide	993
		Perth	1 025

### LA POPULATION

Population, juin 1985 (1 000)	16 249	Population active civile occupée, février 1988 (1 000)	7 862
Densité au km <sup>2</sup>	2,1	dont : Agriculture	431
Accroissement naturel, en 1987 (1 000)	129	Industrie <sup>1</sup>	1 913
Solde net des migrations, en 1987 (1 000)	104	Autres activités	5 517

### LE PARLEMENT

Composition du Parlement à la suite des dernières élections :

Partis	Sénat	Chambre des représentants
Démocrates australiens	7	-
Parti travailliste australien	32	85
Indépendant	2	-
Parti libéral australien	27	45
Parti national australien	7	18
Parti du désarmement nucléaire	1	-
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>148</b>

Actuel gouvernement : Parti travailliste australien

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : au plus tard en novembre 1990

### LA PRODUCTION<sup>2</sup>

Produit intérieur brut, en 1986-87 (millions de dollars aust.)	260 367	Formation brute de capital fixe, en 1986-87: en pourcentage du PIB	24,0
---	---------	---	------

### SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, EN % DU PIB, EN 1986<sup>2</sup>

Dépenses en biens et services <sup>3</sup>	21,8	Recettes courantes	34,7
Transferts courants	9,5	dont : Impôts directs	18,0

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Principales exportations en 1986, % du total :		Principales importations en 1986, % du total :	
Denrées alimentaires, boissons et tabac	26,4	Denrées alimentaires, boissons et tabac	4,9
Produits de base	29,3	Combustibles	4,6
Combustibles	22,5	Produits de base	2,9
Métaux et transformation de métaux	10,5	Produits chimiques	
Machines et matériel de transport	3,9	(y compris les matières plastiques)	8,6
Autres produits	7,4	Métaux, transformation de métaux	15,6
		Machines et matériel de transport	40,9
		Autres produits	22,5

### LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar australien

Unité monétaire par dollar des États-Unis,  
moyenne journalière :

Année 1987	1,43
Avril 1988	1,32

1. Y compris les industries extractives, électricité, gaz, eau et construction.

2. Année fiscale se terminant le 30 juin.

3. Consommation et investissements.

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.



**PAGE BLANCHE NON NUMERISEE**

## Introduction

A la suite d'une profonde réorientation des politiques économiques depuis le début de 1985 et grâce à une amélioration très sensible de la compétitivité extérieure, des progrès notables ont été réalisés ces deux dernières années dans la correction des déséquilibres internes et externes que connaît l'économie australienne. Le besoin de financement du secteur public a été substantiellement réduit, sous l'effet, dans une large mesure, de la politique budgétaire restrictive menée au niveau fédéral. Un transfert important de ressources réelles s'est opéré au profit des exportations nettes. S'ajoutant à une évolution plus favorable que prévu des termes de l'échange, cela a permis une réduction régulière du déficit de la balance courante, qui est revenu d'un maximum de plus de 6 pour cent à moins de 4 pour cent du PIB. Après avoir marqué une accélération temporaire à la suite de la forte dépréciation du taux de change, la hausse des prix à la consommation est redevenue plus modérée, reflétant une progression plus faible des salaires nominaux. La baisse des salaires réels associée à cette évolution a contribué à accroître la part des profits et à soutenir la croissance de l'emploi.

Il reste toutefois encore beaucoup de chemin à faire dans la voie de l'ajustement. La forte expansion qu'ont connue les exportations en 1986 et 1987 a été due pour partie à certains facteurs temporaires. Par ailleurs, la croissance de la demande intérieure est plus forte que prévu depuis quelque temps, provoquant une forte poussée des importations qui a entravé le processus d'ajustement. Les principes de détermination des salaires font actuellement l'objet d'un réexamen et de grandes incertitudes entourent l'évolution future des rémunérations. Néanmoins, il faudra que le processus de correction du déséquilibre de la balance courante se poursuive si l'on veut que la situation devienne plus soutenable à moyen terme. A cette fin, il faudra maintenir la compétitivité extérieure, et l'absorption intérieure devra être suffisamment modérée pour permettre de nouveaux transferts de ressources réelles en faveur des exportations nettes. Cela exigera la poursuite d'une politique restrictive en matière budgétaire et en matière de salaires. L'ajustement et la restructuration

de l'économie appelleront aussi, au niveau micro-économique, des progrès continus de nature à améliorer l'efficacité et à accroître la capacité d'adaptation de l'offre.

C'est dans ce contexte que les grandes orientations de la politique économique, l'évolution récente de l'économie et les perspectives jusqu'à la fin de 1989 sont examinées dans le chapitre I. Le processus d'ajustement externe est analysé dans le chapitre II ; à la lumière de cette analyse, les perspectives de stabilisation du rapport de la dette au PIB à moyen terme sont étudiées, de même que les incertitudes qui pèsent sur ces perspectives. Le chapitre III met l'accent sur un certain nombre de questions micro-économiques ou structurelles, en traitant plus spécialement de trois domaines dans lesquels la réforme micro-économique a apporté, ou pourrait apporter, une contribution importante à l'ajustement en favorisant l'efficacité et en éliminant les obstacles à la compétitivité. Des conclusions de politique économique sont présentées dans le chapitre IV.

## I. Politique économique, évolution récente et perspectives à court terme

### Le cadre de l'action gouvernementale

#### *Aperçu général*

Comme l'indiquait l'étude précédente de l'OCDE sur l'Australie, la politique économique a été réorientée progressivement en 1985 face à une forte croissance de la demande intérieure, à un déficit excessif de la balance des opérations courantes et à un rapide alourdissement de la dette extérieure. Le taux de change s'est déprécié au début de 1985, la politique monétaire a été resserrée, la politique budgétaire a pris un tour restrictif à partir du milieu de l'année et, au second semestre, le gouvernement et les syndicats se sont entendus sur des mesures de modération salariale. Après une nouvelle dépréciation du dollar australien au milieu de 1986, le fardeau de l'ajustement, qui pesait jusque-là sur la politique monétaire, s'est porté progressivement sur la politique budgétaire et la politique des revenus. Les budgets fédéraux de 1986-87 et 1987-88 ont contribué pour une grande part à la réduction de plus de 3 pour cent du PIB au total du besoin net de financement du secteur public<sup>1</sup>. La politique des revenus a permis d'éviter une répercussion trop marquée des effets des dépréciations sur les salaires, et les salaires réels ont diminué. Ces évolutions, conjuguées à une amélioration du climat général, se sont traduites par une baisse tendancielle des taux d'intérêt. La situation est néanmoins restée instable et les taux d'intérêt ont fortement augmenté à trois reprises. Abstraction faite de ces trois épisodes, les entrées nettes de capitaux ont exercé une pression à la hausse sur la monnaie et ont permis à la Banque centrale d'accumuler des réserves. Cet afflux de capitaux s'explique par un regain de confiance sur le marché, une plus grande diversification internationale des portefeuilles encouragée par la méfiance croissante à l'égard du dollar des Etats-Unis, la réforme de la réglementation australienne en matière d'investissement étranger et de fiscalité, la hausse des valeurs

nationales à la Bourse (jusqu'à l'effondrement mondial des valeurs en octobre 1987) et le récent redressement des cours mondiaux des produits de base.

### *Politique budgétaire*

Les autorités budgétaires ont maintenu une orientation restrictive en 1986-87 afin d'atténuer la pression pesant sur la balance extérieure et de limiter l'alourdissement de la dette extérieure et des versements d'intérêts. Le besoin net de financement du secteur public semble devoir continuer de se réduire en 1987-88 pour revenir à moins de 2 pour cent du PIB, soit une baisse de l'ordre de 5 points par rapport à son sommet de 1983-84 (tableau 1). S'il est vrai que cette évolution reflète en partie la diminution des besoins d'emprunt du secteur des entreprises publiques, elle résulte pour une large part des mesures restrictives adoptées à l'échelon fédéral (tableau 2). L'ajustement a pris essentiellement la forme d'une réduction des dépenses. Les dépenses budgétaires de l'administration fédérale sont tombées de 29.6 pour cent du PIB au cours de l'exercice 1983-84 à un niveau qui pourrait être de 26.6 pour cent du PIB en 1987-88. Les recettes fiscales sont passées de 23.3 à 24.5 pour cent (estimation) du PIB malgré un manque à gagner d'environ 3½ milliards de dollars dû à la réforme de la fiscalité. En revanche, au niveau des Etats et des collectivités locales, les dépenses des administrations publiques ont augmenté davantage qu'à l'échelon de la Confédération au cours de l'exercice 1986-87 et semblent devoir diminuer dans de moindres proportions en 1987-88. Toutefois, si les estimations budgétaires des Etats et des collectivités locales se concrétisent, ce serait la première fois depuis le début des années 60 que leurs dépenses se réduiraient en termes réels. Les besoins nets de financement à ces niveaux d'administration sont restés à peu près constants, aux environs de 2 pour cent du PIB, encore qu'une légère réduction soit envisageable pour l'exercice 1987-88.

Les résultats du budget fédéral pour l'exercice 1986-87 ont été meilleurs qu'on ne le prévoyait au départ<sup>2</sup>. Pour l'exercice 1987-88, de nouvelles compressions de dépenses ont été annoncées en mai 1987 et dans le Budget de septembre. Ces mesures devaient faire baisser de 4 milliards de dollars les dépenses prévues pour l'administration fédérale. La réduction des transferts généraux aux Etats et aux collectivités locales et la vente d'actifs (considérée comme une dépense négative) devaient contribuer pour un peu plus d'un quart chacune à cette contraction, le reste résultant d'un élagage d'autres programmes fédéraux (y compris les transferts spéciaux aux Etats). D'après les informations les plus récentes, la contraction des dépenses en termes réels devrait être nettement supérieure, pour l'exercice 1987-88, aux 2½ pour cent prévus lors de l'élaboration du Budget. On estime actuellement que les recettes pour



Tableau 1. Opérations du secteur public

	Niveau en milliards de dollars 1986-87	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88 Estimation
		Pourcentage de variation par rapport à l'exercice précédent				
<b>1. Au niveau fédéral<sup>1</sup></b>						
Recettes	72.2	9.4	17.5	12.6	12.4	8.8
Impôts	65.7	9.0	18.0	11.4	12.5	9.0
Autres recettes	6.5	13.4	12.6	26.7	12.2	5.9
Dépenses	74.9	15.7	12.9	9.7	7.1	3.6
Achats de biens et services	13.7	16.3	12.4	12.8	8.2	3.0
Dépenses en capital	5.0	-18.1	38.7	0.6	-2.7	-12.9
Transferts	56.2	16.4	13.5	9.9	7.8	7.1
Besoins de financement (% du PIB)						
Brut	..	4.6	3.7	2.9	1.6	0.1
Net <sup>2</sup>	..	4.5	3.3	2.8	1.4	-0.1
<b>2. États et collectivités locales (total)</b>						
Recettes	48.1	12.4	11.5	10.5	8.6	5.6
Ressources propres	24.9	10.5	14.3	14.6	11.0	8.5
Dotations fédérales nettes	23.1	14.2	9.0	6.5	6.2	2.4
Dépenses	55.8	9.9	9.4	11.8	8.8	5.5
Dépenses courantes	41.7	11.9	12.3	11.7	9.9	8.2
Dépenses en capital	14.1	4.9	1.9	11.9	5.7	-2.5
Besoins de financement (% du PIB)						
Brut	..	3.5	3.3	3.0	2.4	1.8
Net <sup>2</sup>	..	2.3	1.8	2.0	2.0	1.9
<b>3. Besoin total de financement du secteur public (% du PIB)</b>						
Brut	..	8.0	7.1	5.9	4.1	1.9
Net <sup>2</sup>	..	6.8	5.2	4.8	3.4	1.8

1. Il convient de noter que les recettes et les dépenses se réfèrent au budget uniquement lorsque le besoin de financement se réfère aussi bien au budget qu'aux opérations hors budget.

2. Emprunt brut moins variation des avoirs financiers.

Sources : Budget Paper No.1, Budget Related Paper No.2, Australian Bureau of Statistics, *Government Financial Estimates, Australia 1987-88* et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

l'exercice 1987-88 progresseront d'environ 9 pour cent ; la réduction des taux de l'impôt sur le revenu sera sans doute à peu près compensée par les effets, en année pleine, du relèvement de la cotisation au régime d'assurance médicale (Medicare)<sup>3</sup> en décembre 1986, du relèvement de 46 à 49 pour cent du taux de l'impôt sur les sociétés et de l'élargissement général de l'assiette fiscale. L'élargissement de l'assiette fiscale et les mesures destinées à limiter la fraude fiscale permettront sans doute d'accroître les recettes davantage qu'on ne le pensait à l'époque où les réformes ont été mises en œuvre<sup>4</sup>. Il est maintenant probable que le budget se soldera par un

**Tableau 2. Compte des opérations en capital du secteur public<sup>1</sup>**  
**Pourcentage du PIB**

	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87
<b>Financement de l'accumulation brute de capital</b>	1.7	0.5	1.4	2.0	3.3
<i>dont :</i>					
Administrations publiques	0.3	-0.9	-0.3	0.2	1.6
Entreprises publiques <sup>1</sup>	1.3	1.5	1.7	1.9	1.7
<b>Dépenses brutes en capital fixe</b>	7.3	7.1	6.8	7.0	6.9
<i>dont :</i>					
Budget fédéral	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4
Budgets des Etats et collectivités locales	2.3	2.4	2.5	2.6	2.6
Entreprises publiques fédérales	0.9	0.9	0.9	1.2	1.4
Entreprises publiques des Etats et collectivités locales	3.8	3.4	2.9	2.8	2.5
<b>Capacité totale de financement<sup>2</sup></b>	-6.0	-6.8	-5.4	-5.1	-4.0
<i>dont :</i>					
Budget fédéral	-1.8	-3.4	-2.7	-2.1	-0.9
Budgets des Etats et collectivités locales	-0.6	-0.3	-0.6	-0.8	-0.9
Entreprises publiques fédérales	-0.6	-0.4	-0.3	-0.5	-0.4
Entreprises publiques des Etats et des collectivités locales	-3.0	-2.6	-1.9	-1.7	-1.7
<b>Besoin de financement net du secteur public<sup>3</sup></b>	-5.9	-6.8	-5.2	-4.8	-3.4
<b>Dépenses brutes en capital fixe (en pourcentage du total)</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Budget fédéral	4.8	4.7	5.7	5.9	5.7
Budgets des Etats et collectivités locales	31.8	33.9	37.3	37.3	37.6
Entreprises publiques fédérales	11.6	13.2	14.1	17.5	20.2
Entreprises publiques des Etats et collectivités locales	51.8	48.2	42.9	39.3	36.5

1. Secteur public et entreprises publiques à l'exclusion des entreprises financières du secteur public.

2. Capacité totale de financement = financement de l'accumulation brute de capital - dépenses brutes en capital fixe - accroissement des stocks - achats de terrains et d'actifs immatériels.

3. Diffère de la capacité totale de financement en raison d'écarts statistiques, un traitement différent des enregistrements et des récentes révisions.

Sources : Budget Paper No.1, Budget Related Paper No.2, Australian Bureau of Statistics, *Australian National Accounts*.

excédent assez important pour l'exercice 1987-88, et la réduction du besoin de financement net pourrait dépasser 1¼ pour cent du PIB. Toutefois, l'effet de ces évolutions sur l'épargne globale sera sans doute moindre étant donné que les ventes d'actifs du secteur public par l'administration fédérale absorberont une partie de l'épargne du secteur privé qui est d'habitude disponible pour les investissements dans ce secteur. Avec la contraction de la dette publique, la diminution des versements d'intérêts correspondants devrait se poursuivre.

Comme on l'a indiqué, la réduction du déficit du budget fédéral (autorités publiques non comprises) ne s'est pas accompagnée d'une amélioration comparable au niveau des Etats et des collectivités locales. Face à cette situation, les autorités

fédérales ont accentué leur pression pour amener les niveaux inférieurs de l'administration à réduire leurs dépenses et, dans cette optique, ont limité leurs recettes et leurs possibilités d'emprunts. En premier lieu, l'augmentation des transferts de l'administration fédérale aux Etats et aux collectivités locales a été maintenue à 5 pour cent dans le budget de 1987-88, ce qui signifie une baisse en termes réels. En second lieu, le plafond du total des emprunts auprès du Conseil de la dette publique (qui servent à financer les déficits des Etats et les investissements des entreprises publiques) a été réduit d'environ 1 milliard, à 5.4 milliards de dollars (soit 1¾ pour cent du PIB) pour l'exercice 1987-88. Il est encore impossible de dire quelle sera, au total, l'incidence de ces mesures sur les décisions de dépenses et de financement des Etats et des collectivités locales, mais il semble que les Etats s'efforcent de comprimer leurs dépenses au lieu de puiser dans leurs réserves financières. Pour l'exercice 1987-88, les emprunts des Etats et des collectivités locales représentent la majeure partie du besoin de financement du secteur public. A l'intérieur du secteur des Etats et des collectivités locales, la part des administrations publiques est égale à celle des entreprises publiques.

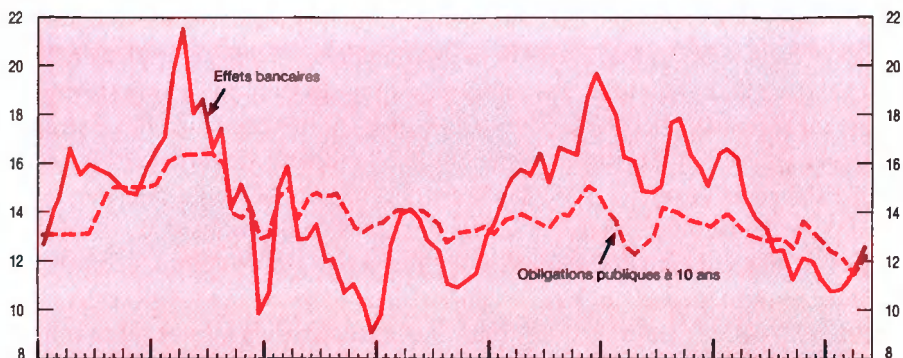
A l'issue de la Conférence des Premiers Ministres et de la réunion du Conseil de la dette publique du 12 mai 1988, on s'attend à ce que les dépenses du secteur des Etats et des collectivités locales continuent d'être freinées et que le besoin de financement du secteur public soit encore réduit. Pour ce qui concerne l'exercice 1988-89, les transferts généraux aux Etats doivent être réduits de 4.2 pour cent en termes réels (650 millions de dollars). Par ailleurs, le plafond du total des emprunts des Etats et des collectivités locales sera ramené de 5.4 milliards de dollars durant l'exercice 1987-88 à 4.8 milliards à l'exercice 1988-89, ce qui représente une réduction de 14.9 pour cent en termes réels.

### *Politique monétaire et conditions financières*

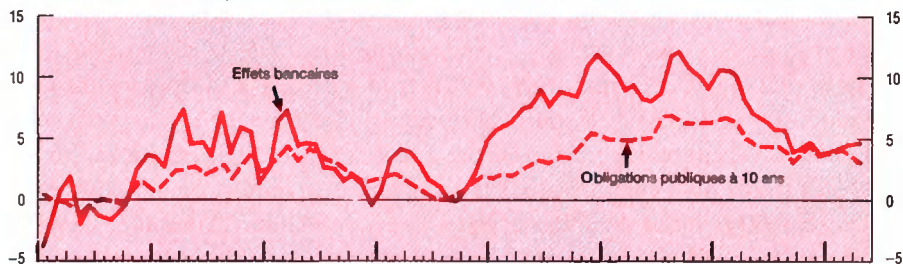
Les autorités continuent de déterminer leur politique monétaire en fonction d'une série d'indicateurs financiers et économiques. Dans ce cadre, il a été décidé de s'attacher en priorité à assurer une stabilité raisonnable au taux de change, sachant qu'une hausse nuit à la compétitivité tandis qu'une baisse a des effets inflationnistes. La Banque de réserve n'a pas tenté de maintenir avec rigidité le taux de change à un niveau donné. Elle veille néanmoins à ce que les variations se fassent sur des bases saines et reflètent des volumes d'échanges importants.

Les taux d'intérêt à court terme ont baissé sensiblement par rapport aux sommets atteints au troisième trimestre de 1986, du fait d'une amélioration du climat du marché par suite du resserrement de la politique budgétaire et de la réduction du

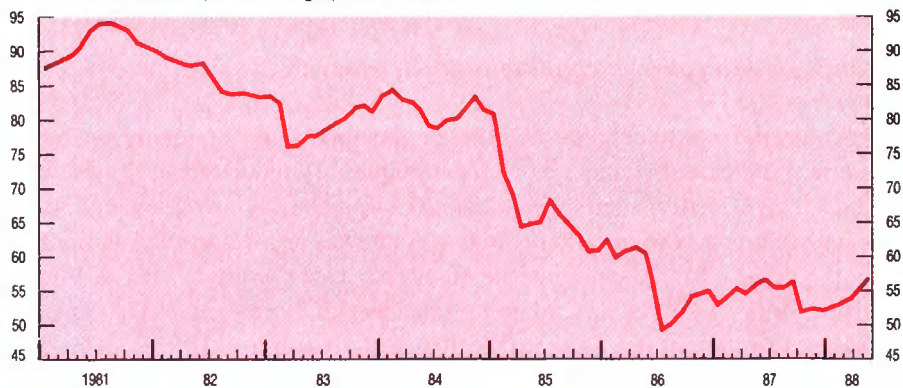
Graphique 1. **TAUX D'INTÉRÊT ET TAUX DE CHANGE EFFECTIF**  
 Pourcentage



**Marges de taux d'intérêt**  
 (Écart avec les E.U.)



**Taux de change effectif**  
 Indice pondéré par les échanges, mai 1970 = 100



Sources : Reserve Bank of Australia et estimations du Secrétariat de l'OCDE.



déficit extérieur courant (graphique 1 et tableau 3). Alors qu'il atteignait près de 18 pour cent en septembre 1986, le taux des effets bancaires à 90 jours s'établissait aux alentours de 11 pour cent en mars 1988. Les effets sur les variations des taux à long terme ont été beaucoup moins sensibles. Du premier trimestre de 1986 au premier trimestre de 1988, le taux moyen des obligations publiques à 10 ans n'a baissé que de 1 pour cent, pour s'établir à 12.9 pour cent. Les écarts de taux d'intérêt se sont réduits par rapport aux Etats-Unis depuis le milieu de 1986. Les taux à court terme se sont raffermissés depuis mars 1988, à la suite du resserrement de la politique monétaire motivé par la forte expansion de la demande intérieure.

Cette tendance à la baisse des taux d'intérêt s'est accompagnée de fluctuations marquées au cours de la période en question. Dans un climat d'incertitude grandissante au sujet de l'orientation future de la politique budgétaire et de pressions à la baisse sur le dollar australien en juillet et août 1986, la Banque de réserve est abondamment intervenue sur le marché des changes et les taux d'intérêt ont été relevés jusqu'à des niveaux quasi inégalés. En janvier 1987, les taux d'intérêt à court terme ont aussi été relevés notablement en raison de l'incertitude qui entourait les variations internationales des taux de change. Au cours de cette période, le dollar australien s'est déprécié par rapport à la monnaie des Etats-Unis, qui accusait elle-même une baisse. Contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des pays de

Tableau 3. Taux d'intérêt, agrégats monétaires et crédits

	1984		1985		1986		1987		1988
	II	I	II	I	II	I	II	QI	
<b>Taux d'intérêt<sup>1</sup></b>									
Effets de commerce (90 jours)	11.7	15.3	17.2	16.5	16.4	15.2	11.9	11.0	
Bons du Trésor (13 semaines)	10.7	14.0	16.9	14.7	16.0	14.6	11.0	10.1	
Obligations du Trésor (10 ans)	13.2	13.6	14.3	13.0	13.8	13.4	13.0	12.2	
<b>Agrégats monétaires<sup>2, 3</sup>:</b>									
M3	12.1	17.5	17.5	13.0	9.4	12.9	16.3	14.0	
Masse monétaire au sens large	14.0	16.0	15.3	13.4	9.6	10.1	12.2	12.0	
Prêts au secteur privé <sup>3</sup>	17.1	20.8	21.1	20.3	16.5	14.2	15.9	17.8	
<i>dont :</i>									
Concours bancaires	15.8	23.8	26.2	22.5	19.7	19.7	19.9	18.8	
Concours des intermédiaires financiers non bancaires	18.3	17.6	16.4	18.6	13.2	9.0	12.9	17.5	
Crédit au secteur privé <sup>3, 4</sup>	21.0	23.4	23.1	21.9	19.6	18.4	20.0	23.0	

1. Moyennes de données mensuelles.

2. Données faussées en raison de l'établissement de nouvelles banques.

3. Pourcentage de variation par rapport à la même période de l'année précédente (dernier mois de chaque période).

4. Prêts des intermédiaires financiers et effets de commerce.

Source : Reserve Bank of Australia.



l'OCDE, les taux d'intérêt sont encore remontés temporairement à la suite de l'effondrement des marchés boursiers en octobre, les investisseurs préférant apparemment se détourner des actifs libellés en dollars australiens. Le dollar australien, dont le taux de change pondéré par les échanges était resté relativement stable pendant la majeure partie de l'année 1987, s'est déprécié d'environ 8 pour cent à la suite de la baisse des marchés boursiers. En Australie, les investisseurs se sont « réfugiés dans la qualité ». Les dépôts des banques commerciales et des caisses d'épargne ont augmenté et l'écart de taux d'intérêt entre les titres du secteur privé et ceux du secteur public s'est creusé. En même temps, la Banque de réserve s'est efforcée de fournir des liquidités suffisantes au système financier afin d'assurer une stabilité financière globale. L'incidence de l'effondrement des marchés boursiers sur les taux d'intérêt semble avoir été temporaire et, depuis, les taux sont redescendus. Toutefois, certains secteurs des marchés de capitaux ont subi des effets plus durables. La baisse des prix des actions, de 41 pour cent au quatrième trimestre de 1987, a été l'une des plus fortes de la zone de l'OCDE. Du fait de l'incertitude qui règne sur le marché des titres, il est devenu plus difficile d'y lever des capitaux et le volume des opérations sur les « seconds marchés » (qui avaient été une source importante de capitaux pour les petites entreprises en 1986 et 1987) a été très faible. Cela réduit la liquidité des actifs existants et limite l'offre de fonds propres. En revanche, l'augmentation temporaire du volume des dépôts, en particulier pour les caisses d'épargne après le mois d'octobre, a contribué à financer un flux soutenu de nouveaux crédits hypothécaires<sup>5</sup>.

La configuration du système financier a continué d'évoluer du fait de la déréglementation. Le nombre de banques et la part du secteur bancaire dans le total des concours au secteur privé se sont accrus notablement, 22 nouvelles banques ayant été créées depuis mars 1985. Plusieurs nouvelles banques étrangères, dont beaucoup étaient auparavant associées à des entreprises financières non bancaires, ont obtenu des licences et un certain nombre de sociétés de crédit immobilier sont devenues des caisses d'épargne. Le marché des effets commerciaux, où les banques ne financent pas directement les emprunts du secteur non financier mais les facilitent en offrant des acceptations et des garanties, s'est rapidement développé. Simultanément, il s'est produit une vive expansion du financement hors dépôts des activités du système bancaire, afin de compenser l'incidence des dépôts destinés à la réserve spéciale de la Banque centrale sur le coût de la détention de dépôts. La déréglementation et les innovations financières intervenues depuis 1985 ont rendu difficile l'interprétation des agrégats financiers. L'expansion des agrégats monétaires et du crédit s'est ralentie légèrement en 1986, mais elle s'est accélérée de nouveau en 1987, sous l'effet d'une reprise de l'activité économique et d'une baisse des taux d'intérêt (tableau 3). La

croissance de l'endettement total du secteur privé a été encore plus forte, les entreprises profitant du marché haussier pour émettre des actions.

### *Politique des revenus*

L'Accord sur les prix et les revenus, conclu au départ entre le Conseil des syndicats australiens (ACTU) et le Parti Travailleiste en 1983, est resté en vigueur mais les règles de détermination des salaires ont été profondément modifiées en 1987. Jusqu'au début de 1987, le système était basé essentiellement sur le principe de l'indexation intégrale avec ajustement semestriel, encore qu'en 1984 et 1986, l'indexation n'ait pas été totale. Un mécanisme de majoration générale des salaires «liée à la productivité» a aussi été envisagé mais, compte tenu de la situation économique, l'ACTU a accepté de remettre cette revendication à plus tard. Les syndicats s'engageaient à ne pas demander d'augmentation supplémentaire. Le système était contrôlé par la Commission australienne de conciliation et d'arbitrage et par les tribunaux des Etats. Cependant, au moment où la Commission prenait ses décisions, les signataires de l'Accord étaient souvent déjà arrivés à un large consensus, ce qui permettait d'éviter la contestation des syndicats et réduisait les conflits du travail. Dans le cadre de ces négociations, il arrivait au Gouvernement d'offrir des allègements fiscaux pour obtenir une évolution des salaires plus satisfaisante. Ce système a permis un assez bon ajustement des salaires à la dégradation des conditions extérieures. Les rémunérations réelles moyennes ont baissé de 4½ pour cent depuis 1984, grâce à une indexation partielle dans certains cas, au report de certaines décisions salariales et au retard considérable pris dans la mise en place du système d'augmentations «liées à la productivité»<sup>6</sup>. Toutefois, les discussions entre les signataires de l'Accord étaient souvent longues et l'incertitude accrue a peut-être eu des effets négatifs sur les anticipations du marché et rendu les conditions monétaires plus dures qu'elles ne l'auraient été normalement.

Le nouveau système entré en vigueur en mars 1987 prévoit deux catégories distinctes d'augmentations de salaire. Pour la «première tranche» une augmentation forfaitaire de 10 dollars (2½ pour cent des gains hebdomadaires moyens) a été accordée en mars et une augmentation supplémentaire de 6 dollars a été accordée en février 1988. Ces ajustements n'étaient pas liés au coût de la vie. Dans une deuxième étape, des hausses de salaire supplémentaires, ne dépassant pas 4 pour cent, devaient être consenties en fonction de la productivité<sup>7</sup>. Ces augmentations dépendaient généralement de la négociation, de préférence au niveau de l'usine et de l'entreprise, d'accords portant entre autres choses sur la réorganisation des modes de travail et de gestion, la réduction du cloisonnement et le développement de la

polyvalence. La Commission a souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que les quatre pour cent soient accordés systématiquement. En tout état de cause, la généralisation du système a été plus lente que prévu et, en mars 1988, la moitié environ des travailleurs à plein temps avaient obtenu des augmentations au titre de la «deuxième tranche». L'extension de cette deuxième série d'augmentations à la plupart des autres travailleurs devrait intervenir dans le courant de 1988 et peut-être dans les premiers mois de 1989<sup>8</sup>.

Jusqu'à présent, l'application du deuxième dispositif d'augmentation des salaires s'est révélée dans l'ensemble satisfaisante. L'évolution a été particulièrement favorable à trois égards. Premièrement, elle s'est accompagnée d'une rupture avec l'indexation formelle et d'une modération des hausses de salaires. Deuxièmement, l'attention s'est déplacée vers la productivité. Chose plus importante, tout en restant soumis à un plafonnement global des salaires, le système de négociation a été décentralisé, de sorte que les négociations se déroulent au niveau de l'usine, obligeant les employeurs et les travailleurs à avoir des contacts plus étroits. Les deux parties ont parfois été obligées de développer leurs méthodes de négociation, ce qui, à plus long terme, améliorera probablement leurs rapports. Il ne s'en pose pas moins un certain nombre de problèmes. Les négociations au niveau de l'entreprise ont souvent été retardées du fait de l'inexpérience des syndicats et du patronat, en particulier lorsque les négociations se déroulaient jusque-là au niveau de l'ensemble de la branche ou à l'échelon national. Les difficultés se sont peut-être trouvées aggravées dans les cas où de nombreux syndicats participaient aux négociations. S'il est vrai que cela a eu pour effet de retarder la diffusion des décisions, ce qui a donc contribué à la modération salariale, les syndicats, en revanche, ont été dans certains cas déçus par le système de détermination des salaires «à deux niveaux». Il est parfois arrivé, avec ce système, que des augmentations de salaires soient plus facilement justifiables par les gains de productivité dans les entreprises les moins efficaces que dans celles qui ont une bonne gestion. De surcroît, presque toutes les augmentations de salaires ont été de 4 pour cent alors que la Commission avait averti qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que toutes les catégories obtiennent le maximum. Par souci d'équité, la Commission n'a pas accordé de relèvement des salaires dans les cas où les justifications de réduction des coûts étaient sujettes à caution. Enfin, nombre des modifications acceptées n'auront sans doute pas une incidence notable sur la croissance mesurée de la productivité et ne compenseront probablement les coûts salariaux pour les entreprises qu'à moyen terme. A court terme, il est donc possible qu'il se produise une érosion de la compétitivité ou une compression des marges bénéficiaires.

Les principes de détermination des salaires sont actuellement en cours de révision. Bien qu'on ne puisse pas dire exactement quel sera le résultat final, le



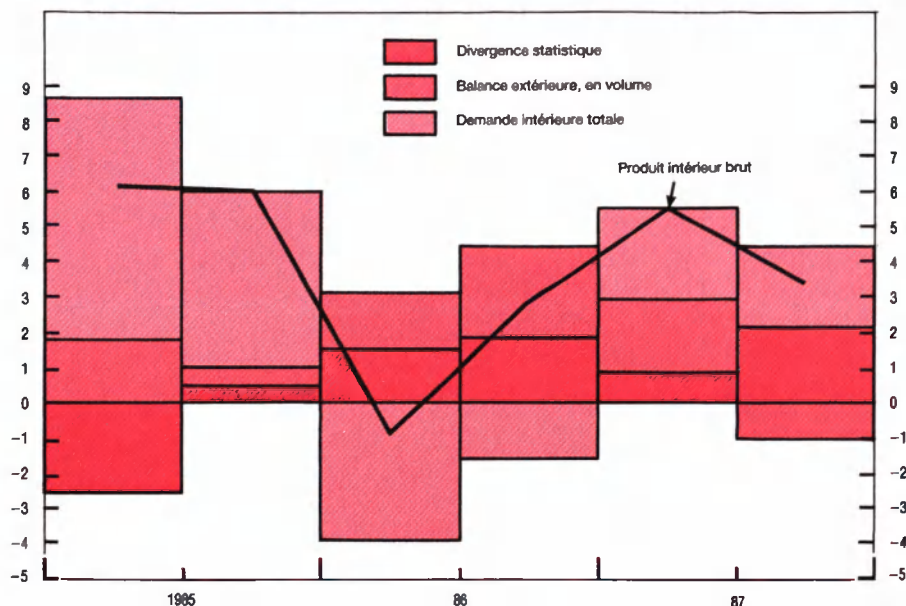
Gouvernement estime que, quel que soit le nouveau système adopté, il faudra maintenir le système centralisé d'arbitrage en vigueur ainsi qu'un fort élément d'incitation à la productivité. Le nouveau système devra prévoir aussi des négociations au niveau des entreprises et/ou des branches d'activité et favoriser une plus grande flexibilité des salaires, l'acquisition de qualifications et un meilleur déroulement de carrière. Le gouvernement s'est déclaré disposé à examiner la possibilité de réduire les taux d'imposition afin d'obtenir de meilleurs résultats dans les négociations salariales. Néanmoins, étant donné l'expérience faite avec le système de détermination des salaires «à deux niveaux», le mouvement syndical a proposé d'accorder plus de poids à l'évolution future des prix dans les ajustements de salaires et d'assouplir les conditions régissant l'octroi d'augmentations liées à la productivité.

## **L'économie en 1986 et 1987<sup>9</sup>**

### *Vue d'ensemble*

Tant en 1986 qu'en 1987, la situation économique a été déterminée pour une grande part par celle des marchés mondiaux. L'effondrement des prix internationaux des matières premières et de l'énergie et la dépréciation de la monnaie qui a suivi au milieu de 1986 se sont traduits par une importante dégradation des termes de l'échange et une diminution du revenu national réel (graphique 2). Sous l'effet conjugué d'une politique budgétaire restrictive, de taux d'intérêt élevés et d'une baisse des revenus réels des ménages, la demande intérieure finale s'est contractée au premier semestre de 1986 et les stocks ont été fortement ajustés au second semestre. Ce facteur, joint à l'amélioration de la compétitivité extérieure, a contribué à une réduction du volume des importations. A partir du milieu de l'année, les exportations ont pour leur part marqué une nette progression. L'arrêt des prélèvements sur les stocks a donné une légère impulsion à la demande intérieure au premier semestre de 1987 et les exportations ont continué de se développer vigoureusement. Sur les six derniers mois de l'année, la configuration de la croissance s'est modifiée sensiblement ; la baisse des taux d'intérêt, la progression des salaires réels, l'amélioration des revenus agricoles et le ralentissement des versements d'impôts ont entraîné un redressement de la demande intérieure, concentrée sur la consommation privée, la construction de logements et les investissements en machines et outillages. De ce fait, les importations ont fait un bond et, contrairement à ce qui s'était passé au cours des dix-huit mois précédents, la contribution de la balance extérieure réelle à la croissance du PIB est devenue négative. Cela n'a pas empêché le déficit de la

Graphique 2. CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU PIB<sup>1</sup>



1. En pourcentage du PIB de la période précédente, taux annuels désaisonnalisés.  
Sources : Australian Bureau of Statistics et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

balance des opérations courantes de continuer à diminuer, du fait du redressement des prix des produits de base au second semestre. Au total, le taux de croissance du PIB réel s'est accéléré, passant de 1.8 pour cent en 1986 à 4.4 pour cent en 1987<sup>10</sup>.

### *Structure de la demande*

*La consommation privée réelle* est restée pratiquement stationnaire du début de 1986 jusqu'au milieu de 1987 et la consommation *par habitant*, loyers non compris, a baissé de 2½ pour cent au cours de cette période (tableau 4). La contraction des revenus réels, le niveau élevé des taux d'intérêt, l'augmentation des prix à l'importation imputable à la dépréciation<sup>11</sup> et le fléchissement de la construction de logements sont autant de facteurs qui ont contribué à cette évolution. La consommation privée s'est accrue à un taux annuel de 4.6 pour cent au second semestre de 1987. Cette évolution a concordé avec le taux de croissance tendanciel du revenu disponible réel,



**Tableau 4. Demande et production**  
Variation en pourcentage, en volume<sup>1</sup>

	Variations annuelles <sup>2</sup>				Variations en taux annuel par rapport à la période précédente données désaisonnalisées			
	1984	1985	1986	1987	1986		1987	
	Années civiles				I	II	I	II
<b>Consommation</b>								
Privée	2.9	4.4	0.8	1.1	0.1	0.3	-0.2	4.6
Publique	4.8	6.0	1.9	2.8	-1.2	2.0	4.0	1.1
<b>Formation brute de capital fixe</b>	7.2	9.0	-3.6	0.9	-10.2	0.9	0.1	2.4
<i>dont :</i>								
Investissement public <sup>3</sup>	-2.1	7.6	-0.3	-3.7	-9.7	7.1	-4.2	-12.5
Investissement privé :	11.7	9.5	-5.0	2.8	-9.7	-1.7	2.0	9.2
Total)								
Logements	20.0	4.0	-6.7	-2.9	-8.3	-15.8	-1.8	9.7
Autres constructions	-1.0	27.7	11.2	13.3	7.4	2.6	21.6	8.6
Equipements	9.7	9.0	-8.3	0.3	-14.0	3.9	-4.1	6.0
Frais de transfert de propriété	23.4	-0.6	-14.0	15.0	-28.0	12.7	6.5	35.6
<b>Demande intérieure finale</b>	4.2	5.7	0.0	1.4	-2.5	0.7	0.6	3.5
<b>Variation de la formation de stocks<sup>4</sup></b>	1.8	-0.4	-1.1	0.2	-1.5	-2.4	2.0	-0.9
<i>dont :</i>								
Secteur privé non agricole <sup>4</sup>	2.4	0.0	-0.9	0.4	-1.2	-2.6	1.7	0.7
Secteur agricole et divers <sup>4</sup>	-0.6	-0.4	-0.2	-0.2	-0.3	0.2	0.4	-1.7
<b>Demande intérieure totale</b>	5.9	5.3	-1.1	1.6	-3.9	-1.6	2.7	2.5
<b>Exportations de biens et services</b>	16.0	10.0	4.5	9.0	0.3	9.4	10.8	5.3
<b>Importations de biens et services</b>	20.6	4.7	-3.9	1.5	-7.6	-5.0	-0.2	12.2
<b>Variation du solde extérieur<sup>4</sup></b>	-1.0	0.8	1.6	1.4	1.6	2.7	2.1	-1.1
<b>PIB (estimation fondée sur les dépenses)</b>	5.0	6.3	0.4	3.0	-2.3	1.1	4.8	1.3
<b>Ecart statistique<sup>4</sup></b>	1.6	-0.8	1.3	1.4	1.5	1.8	0.8	2.1
<b>PIB (fondé sur le revenu)</b>	6.7	5.5	1.8	4.4	-0.9	2.9	5.6	3.4
<i>dont :</i>								
Secteur agricole	16.0	3.5	0.3	0.0	3.6	2.7	3.6	-9.6
Secteur non agricole	6.1	5.7	1.9	4.7	-1.1	2.9	5.8	4.3
<b>PIB (ajusté en fonction des termes de l'échange)<sup>5</sup></b>	6.7	4.4	0.0	4.4	-2.8	1.9	5.3	5.2

1. Données en volume aux prix de 1979/80.

2. Les estimations annuelles des comptes nationaux sont publiées pour un exercice se terminant le 30 juin. Les estimations pour une année civile ont été obtenues en totalisant les données trimestrielles corrigées. On trouvera à l'Annexe Statistique les moyennes annuelles établies à partir de données non corrigées.

3. Administrations publiques et entreprises publiques.

4. Contribution à la croissance du PIB (points de pourcentage sur la base du revenu).

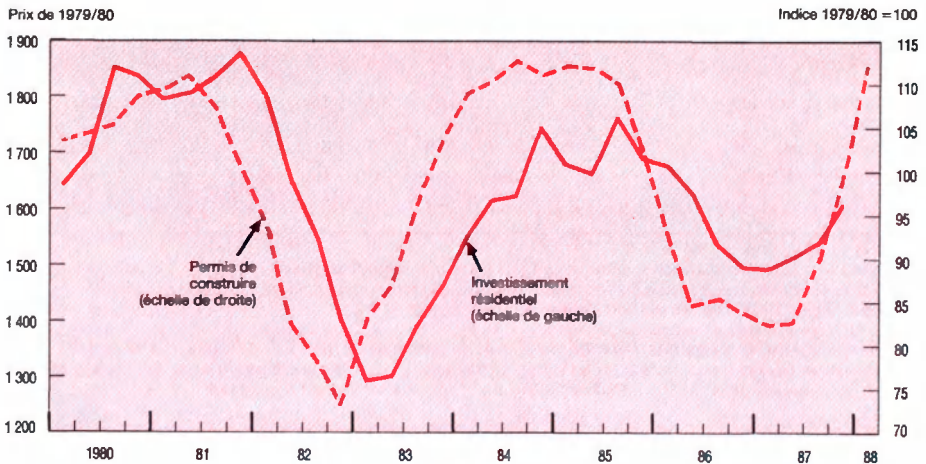
5. Exportations de biens et services réévaluées à l'aide de l'indice implicite des prix des importations de biens et services.

Sources : Australian Bureau of Statistics, *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*.

qui se situait dans une fourchette de 4 à 5 pour cent<sup>12</sup>, en raison principalement des hausses de salaires accordées en mars au titre de la première tranche, d'une progression des revenus agricoles et des réductions d'impôt opérées en milieu d'année. La consommation des administrations publiques s'est accrue de 2 pour cent en 1986 et de 2¾ pour cent en 1987, l'augmentation étant un peu plus marquée au niveau des Etats et des collectivités locales. Le fléchissement des investissements publics est dû exclusivement à une diminution cumulée de 20 pour cent des investissements des entreprises publiques au cours des deux années en question, du fait de l'achèvement d'un certain nombre de grands projets au niveau des Etats et des collectivités locales et d'une diminution des achats d'avions. L'investissement des administrations publiques (entreprises publiques non comprises) semble avoir progressé d'environ 5 pour cent au cours de cette période, en raison notamment des dépenses engagées pour la construction du nouveau Parlement fédéral.

L'évolution des investissements du secteur privé a été déterminée par divers facteurs. Le niveau élevé des taux d'intérêt a été la principale cause du fléchissement de 12 pour cent de la construction de logements entre le second semestre de 1985 et le premier semestre de 1987. Avec la détente des taux d'intérêt et l'accroissement

**Graphique 3. INDICATEURS DE L'INVESTISSEMENT RÉSIDENTIEL**  
Investissement résidentiel et permis de construire



Source : Australian Bureau of Statistics.

de l'offre de crédit hypothécaire, le nombre de mises en chantier de logements a commencé d'augmenter ; au second semestre de l'an dernier, les investissements dans le secteur résidentiel ont progressé de 14 pour cent (en taux annuel) (graphique 3). *La construction non résidentielle* est restée particulièrement vigoureuse, malgré le niveau élevé des taux d'intérêt ; à la fin de 1987, le niveau de l'activité dans ce secteur était supérieur de 70 pour cent au dernier creux et de 20 pour cent au dernier sommet. Au cours des deux dernières années, la croissance semble avoir concerné essentiellement les bâtiments à usage de bureaux et les usines, bien que l'activité ait aussi été très dynamique dans le secteur des bâtiments commerciaux et des hôtels. Après une baisse en 1986, les investissements en *machines et outillages* ont marqué une légère hausse en 1987, grâce à une forte expansion au dernier trimestre<sup>13</sup>. *La formation de stocks* dans les secteurs non agricoles a connu une large variation. Le rapport des stocks aux ventes dans ce secteur a fortement baissé en 1986 et, malgré une certaine accumulation, cette baisse s'est poursuivie en 1987. Les *stocks agricoles* ont été dégarnis durant cette période, ce qui a permis de maintenir les exportations de produits agricoles jusqu'à la fin de 1987. Avec la hausse des prix de la laine, les ventes ont augmenté et les stocks étaient pratiquement épuisés au second semestre de 1987.

### *Marchés du travail*

*L'emploi* a continué de progresser remarquablement au premier semestre de 1986 alors que l'activité était en déclin (tableau 5). La productivité a baissé fortement. Après une décélération au second semestre de l'année, la croissance de l'emploi s'est redressée pour atteindre environ 2½ pour cent en 1987, ce qui correspondait mieux à la croissance de la production et à l'évolution de la productivité. Ces deux dernières années, c'est dans les secteurs des services privés (y compris le tourisme) et du commerce de gros et de détail que la progression de l'emploi a été la plus marquée. Cette tendance a été en partie contrebalancée par un recul dans les services de distribution et les transports ainsi que dans les industries primaires. Après s'être contracté pendant plusieurs années, l'emploi dans le secteur manufacturier s'est redressé en 1987 et, au quatrième trimestre, il dépassait de 5 pour cent le niveau atteint un an auparavant. La forte expansion du secteur des services, la suppression de certaines restrictions au travail à temps partiel et la déréglementation partielle des heures d'ouverture des magasins ont entraîné une augmentation continue de la proportion de travailleurs à temps partiel et de femmes dans l'emploi total<sup>14</sup>.

Après avoir augmenté au second semestre de 1986, le taux de chômage a baissé progressivement pour tomber aux environs de 7½ pour cent au premier trimestre de

Tableau 5. Indicateurs de la population active

	1985	1986	1987	1986		1987		1988
				I	II	I	II	QI
Population active civile <sup>1</sup>	2.0	3.9	2.4	4.7	2.8	2.5	1.9	5.2
<i>dont</i> :								
Hommes	0.9	2.3	1.6	2.8	1.6	1.8	1.2	4.1
Femmes	3.7	6.4	3.6	7.6	4.7	3.4	2.9	6.9
Personnes employées <sup>1</sup>	2.8	4.1	2.4	5.0	1.8	2.6	2.4	7.1
<i>dont</i> :								
A temps plein	2.3	3.0	1.4	4.0	0.6	1.4	1.9	6.2
A temps partiel	4.8	8.8	6.9	9.4	7.3	7.6	4.5	10.7
Taux de chômage <sup>2</sup>	8.2	8.1	8.1	7.8	8.3	8.2	8.0	7.6
<i>dont</i> :								
Hommes	7.9	7.7	7.8	7.4	8.0	7.9	7.6	7.1
Femmes	8.8	8.7	8.6	8.6	8.9	8.7	8.5	8.2
Jeunes à la recherche d'un emploi à temps plein	22.1	22.0	22.2	21.8	22.2	22.8	21.7	19.8
Personnes de 20 ans et plus à la recherche d'un emploi à temps plein	7.0	6.8	7.0	6.5	7.1	7.1	6.9	6.4
Taux d'activité <sup>2</sup>	60.8	61.9	62.0	61.8	62.0	62.1	62.0	62.5
<i>dont</i> :								
Hommes	75.8	76.0	75.5	76.1	75.8	75.7	75.3	75.5
Femmes	46.3	48.3	49.0	48.0	48.6	48.9	49.1	49.8
Nombre moyen d'heures ouvrées <sup>3</sup>	34.5	34.6	34.9	33.7	35.5	34.3	34.8	..
Heures supplémentaires par semaines, secteur non agricole <sup>3</sup>	1.2	1.2	1.3	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3
Vacances d'emploi, secteur non agricole (milliers) <sup>3</sup>	54.0	53.5	56.2	56.7	50.3	58.3	54.2	61.8

1. Taux annuels de variation désaisonnalisés par rapport à la période précédente.

2. Chiffres désaisonnalisés.

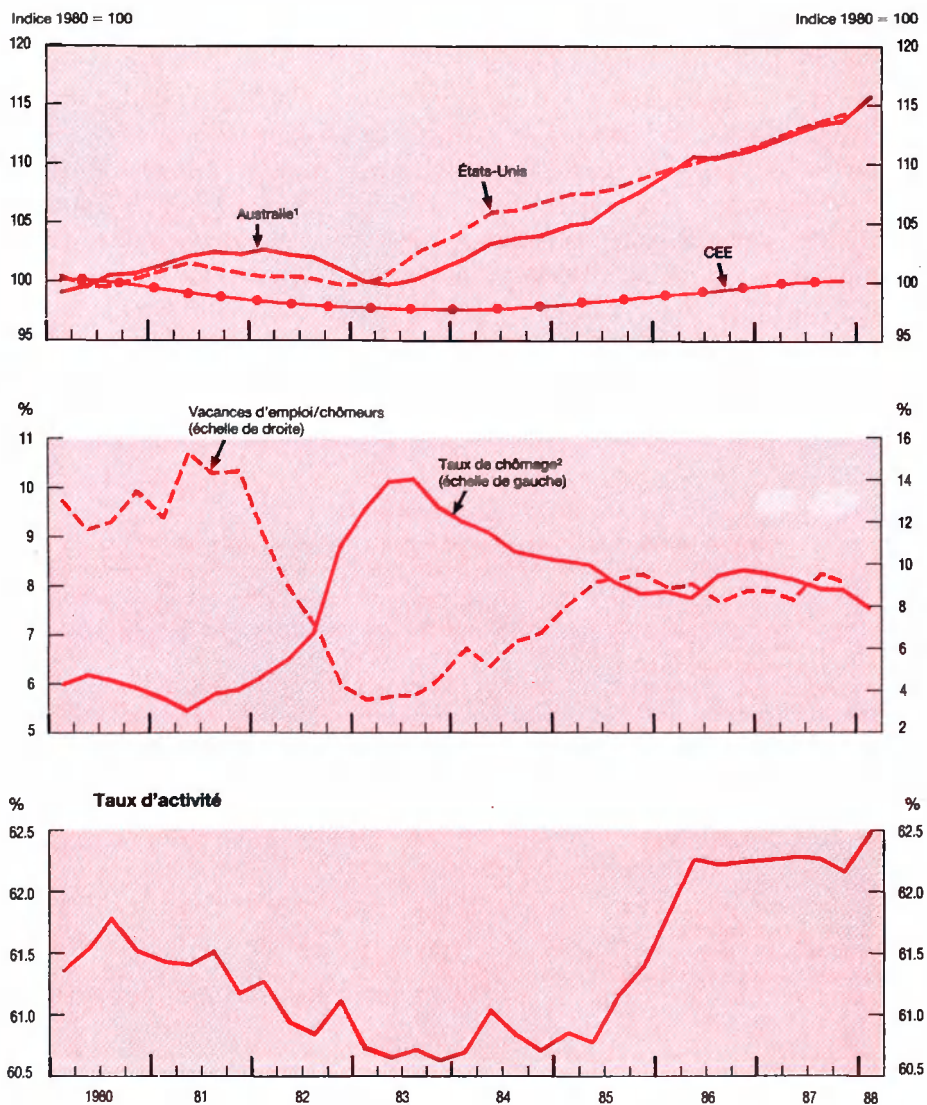
3. Chiffres non désaisonnalisés.

Source: Australian Bureau of Statistics.

1988, soit 1 point de moins qu'un an auparavant (graphique 4). Selon divers indicateurs, il semble que la progression de l'emploi soit imputable en majeure partie aux nouveaux arrivants sur le marché du travail. La structure du chômage n'a guère changé. Sa durée moyenne a diminué vers la fin de 1987 et au début de 1988, mais elle reste d'environ 43 semaines. La proportion de chômeurs de longue date (c'est-à-dire ceux qui sont au chômage depuis un an ou plus) s'est établie à un peu moins de 30 pour cent. Le taux de chômage des jeunes diminue mais demeure élevé, et les plus touchés sont ceux qui n'ont que peu ou pas de formation. L'établissement de critères plus rigoureux d'accès aux prestations de chômage et l'amélioration de leur administration ont entraîné une baisse du rapport des bénéficiaires de prestations au total des chômeurs, qui est passé de 96 pour cent au dernier trimestre de 1985 à 80 pour cent au premier trimestre de 1988.



**Graphique 4. EMPLOI, CHÔMAGE ET TAUX D'ACTIVITÉ**  
**Emploi total**



1. Valeurs en milieu de période.

2. Valeurs en milieu de période, en pourcentage de la population active civile.

Sources : Australian Bureau of Statistics et estimations du Secrétariat de l'OCDE.



## Prix, salaires et rentabilité

L'inflation, élevée en 1986, s'est modérée progressivement en 1987 (tableau 6). Telle qu'elle ressort de l'indice implicite des prix de la consommation privée, elle s'est accélérée au second semestre de 1986 pour s'établir à un taux annuel d'un peu moins de 10 pour cent. Cette évolution a été due à la fois à la dépréciation de la monnaie et à l'augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre découlant d'une accélération sensible des hausses de salaires et d'un ralentissement des gains de productivité. Les prix à l'importation étant restés pratiquement stables en 1987 du fait du raffermissement du taux de change, et l'augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre s'étant ralentie, la hausse de l'indice implicite des prix de la consommation privée a marqué une décélération et est tombée aux alentours de 5½ pour cent au dernier trimestre de l'année<sup>15</sup>. Ainsi, l'écart d'inflation par rapport aux autres pays de l'OCDE s'est réduit de moitié, revenant de 7¾ pour cent à la fin de 1986 à 3¼ pour cent au premier trimestre de 1988 (sur la base de l'IPC, comparaison par rapport à l'année précédente) (graphique 5).

Tableau 6. Prix et coûts  
Variation en pourcentage par rapport à la période précédente, taux annuel

	1984	1985	1986	1987	1986		1987	
					I	II	I	II
<b>Indices implicites des prix du revenu national<sup>1</sup></b>								
Consommation privée	6.2	6.8	8.8	8.0	8.5	9.6	8.1	6.2
Demande intérieure finale	6.2	7.1	9.2	7.6	8.6	9.5	7.3	6.4
<b>PIB</b>	6.7	5.8	7.4	7.7	7.7	7.5	7.4	8.3
Exportations de biens et services	2.2	10.9	1.1	5.0	-5.0	10.1	0.8	8.7
Importations de biens et services	2.2	18.1	11.7	3.9	6.8	14.9	1.7	-1.7
<b>PIB non agricole</b>	6.9	6.0	7.6	7.2	8.2	7.2	7.2	7.2
<b>Indice des prix à la consommation</b>	4.0	6.7	9.1	8.5	8.6	10.1	8.6	6.7
<b>Coûts salariaux<sup>1</sup></b>								
Taux de salaires fixés par sentences <sup>2</sup>	7.0	3.8	5.2	4.0	5.6	4.2	4.4	4.4
Salaires moyens non agricoles <sup>3</sup>	7.9	6.1	6.9	5.7	6.9	7.7	3.6	7.7
Gains hebdomadaires moyens, tous salariés <sup>4</sup>	10.0	4.8	7.0	5.4	7.8	6.6	4.1	6.9
Coûts unitaires de main d'œuvre (secteur non agricole)	4.2	3.6	8.6	4.1	11.5	7.5	1.0	6.9
<b>Pour mémoire :</b>								
Productivité (par personne employée dans le secteur non agricole) <sup>1</sup>	2.8	2.4	-1.6	1.9	-4.9	0.6	2.9	1.3

1. Calculé à partir de données corrigées des variations saisonnières.

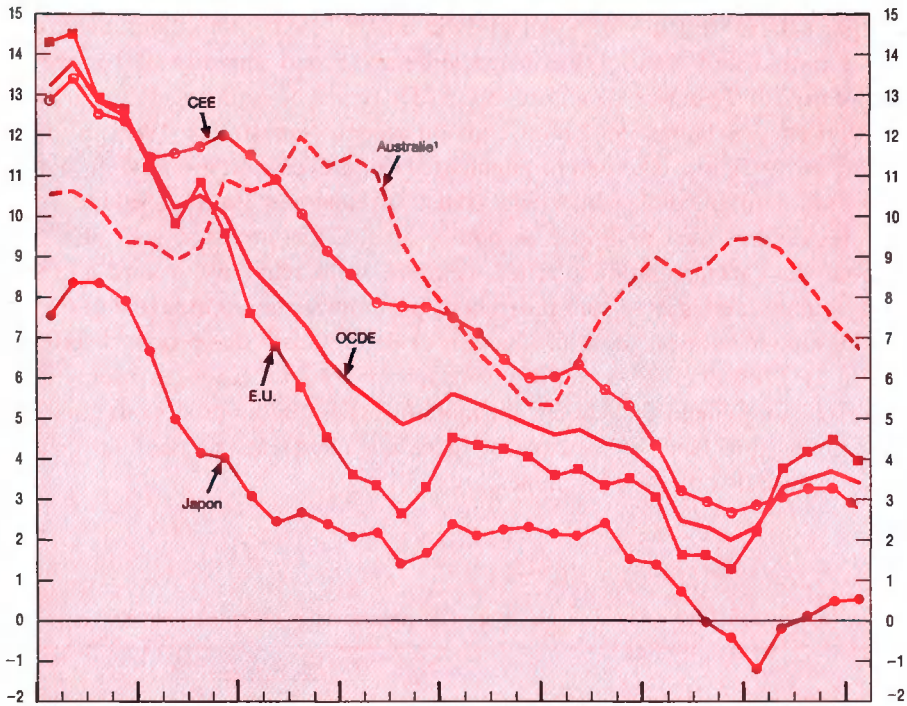
2. Par salarier, gains hebdomadaires.

3. Sur la base des comptes nationaux.

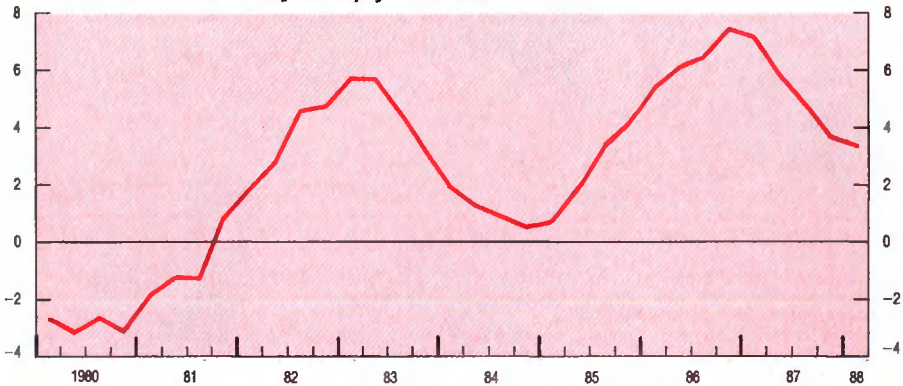
4. Sur la base d'une enquête, chiffres non corrigés des variations saisonnières.

Source : Australian Bureau of Statistics.

Graphique 5. **COMPARAISON DES TAUX D'INFLATION**  
 Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente



**Écart entre les taux d'inflation de l'Australie  
 et le taux d'inflation moyen des pays de l'OCDE**



1. Australie. Chiffres corrigés pour tenir compte des dépenses de santé.  
 Source : Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Les principaux éléments de l'évolution des salaires ont été le relèvement de 2.3 pour cent accordé en juin 1986 et la majoration uniforme de 10 dollars consentie en mars 1987. Après une légère accélération en 1986, la progression de la rémunération par salarié s'est quelque peu ralentie en 1987 pour tomber aux environs de 5<sup>3</sup>/<sub>4</sub> pour cent. Elle s'est toutefois réaccélérée au second semestre de l'année pour atteindre près de 8 pour cent en taux annuel. De ce fait, les salaires réels, qui avaient diminué d'un peu moins de 4 pour cent du second semestre de 1985 au premier semestre de 1987, ont légèrement augmenté. Cette évolution a reflété en partie la généralisation initiale de la « deuxième tranche » d'augmentations de salaire, mais la dérive des salaires s'est peut-être accentuée aussi<sup>16</sup>. Les profits se sont affaiblis en 1986 pour des raisons conjoncturelles, l'emploi ayant réagi avec retard à la baisse de la production, mais ils se sont redressés à partir du second semestre de 1986, sous l'effet de l'augmentation de la production et de la hausse des prix à l'exportation (tableau 7). C'est dans le secteur des biens faisant l'objet d'échanges internationaux et plus particulièrement dans le secteur manufacturier que les profits ont été les plus élevés, tandis que dans le secteur des biens qui n'entrent pas dans les échanges internationaux, ils ont été plus faibles.

Tableau 7. Taux de rendement, entreprises commerciales constituées en sociétés

	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87
Taux de rendement brut	25.4	30.0	33.3	30.7	29.7
Moins :					
Amortissement <sup>1 2</sup>	11.8	12.1	12.3	11.7	12.0
Taux de rendement net	13.6	17.9	21.1	19.0	17.7
Moins :					
Impôts <sup>1</sup>	4.9	5.6	5.8	5.0	4.6
Intérêts versés nets <sup>1</sup>	8.4	8.4	9.5	10.4	11.0
Taux de profit <sup>1 2</sup>	0.3	4.0	5.7	3.6	2.1
Part de l'excédent brut d'exploitation des sociétés <sup>3</sup>	13.1	15.4	16.4	16.5	16.6
	1985	1986	1987		
	II	I	II	I	II
Part de l'excédent brut d'exploitation des sociétés <sup>3</sup>	17.1	15.9	16.3	16.8	17.1

1. En pourcentage du stock de capital.

2. La méthode employée pour mesurer l'amortissement est sur la base du remplacement courant des coûts. De ce fait, les effets de l'inflation sur les avoirs sont prévus, mais aucun ajustement équivalent n'est fait pour les effets de l'inflation sur les actifs et passifs financiers. Ce traitement décroît les taux de rendements mesurés.

3. En pourcentage du produit brut non agricole au coût des facteurs.

Source : Trésor, modèle NIF.

## Evolution récente et perspectives à court terme

Les tout derniers indicateurs semblent montrer que l'activité est restée vigoureuse au premier semestre de 1988. Bien qu'il y ait eu au début une baisse de confiance des consommateurs et des entreprises, l'effondrement des marchés boursiers ne semble pas avoir entamé la confiance à long terme. La croissance de l'emploi reste forte, le nombre d'emplois vacants est élevé et le nombre d'heures supplémentaires augmente. Avec la baisse des taux d'intérêt et l'offre accrue de crédit hypothécaire, les permis de construire ont augmenté d'un tiers entre le milieu de 1987 et le début de 1988. Les toutes dernières enquêtes sur les intentions d'investissement des entreprises du secteur privé indiquent un redressement au cours de l'exercice 1988-89, en particulier dans le domaine des machines et outillages. Les importations, quant à elles, sont restées relativement dynamiques au premier trimestre de l'année.

Les prévisions à court terme semblent indiquer une décélération de l'activité économique au cours de la période de deux ans se terminant en 1989, une nouvelle baisse du taux d'inflation et encore une légère contraction du déficit de la balance des opérations courantes en pourcentage du PIB (tableau 8). Ces perspectives sont fondées sur l'hypothèse du maintien d'une politique économique restrictive et de taux de change nominaux inchangés. Si l'on se base sur les prévisions de dépenses et sur l'hypothèse que la politique budgétaire conservera une orientation restrictive pour l'exercice 1988-89, le solde budgétaire du secteur des administrations publiques (entreprises publiques non comprises) pourrait faire apparaître une légère capacité de financement en 1988 et 1989. Les taux d'intérêt sont supposés rester élevés en termes réels, mais suivre l'inflation intérieure et les taux d'intérêt réels à l'étranger. Les modifications qui seront apportées aux principes de détermination des salaires n'étant pas encore connues, les prévisions concernant les coûts et les prix ont été fondées sur l'hypothèse de travail selon laquelle la rémunération par salarié augmentera de 6 à 6½ pour cent en 1989.

Dans ces conditions, le PIB réel pourrait progresser d'environ 3½ pour cent en 1988, pour retomber à 2¼ pour cent en 1989, presque exclusivement sous l'effet de l'évolution de la demande intérieure. D'après les enquêtes sur les intentions d'investissement dans le secteur privé, les entreprises devraient accroître leurs dépenses en capital à un rythme soutenu, encouragées en cela par les récentes baisses des taux d'intérêt, l'amélioration des profits, l'augmentation des taux d'utilisation des capacités et une reprise de la confiance. La forte augmentation récente du nombre de permis de construire devrait entraîner une vive expansion de la construction résidentielle en 1988 mais, du fait de l'accroissement rapide du parc de logements, cette progression



Tableau 8. Perspectives à court terme

	Part du PNB de 1982 en %	A prix constants de 1979/80 ; taux annuels de variations désaisonnalisés					
		Années civiles			Exercices budgétaires		
		1987	1988	1989	1986/87	1987/88	1988/89
<b>A. Demande et production</b>							
Consommation privée	61.6	1.1	2½	2¼	0.1	2¾	2¼
Consommation publique	16.6	2.8	3	1¼	1.7	3¼	1½
Investissement	24.8	0.9	5¼	2¾	-2.1	2½	5¼
<i>dont :</i>							
Investissement public <sup>1</sup>	8.2	-3.7	-6½	-2¾	-0.2	-9	-3½
Construction résidentielle privée <sup>2</sup>	3.9	0.2	17½	0	-9.0	13¼	9
Construction non résidentielle privée	3.1	13.3	2¾	-¾	8.4	9¾	¼
Investissements productifs privés	9.6	0.3	8	11	-2.9	3	12¼
Demande intérieure finale	103.0	1.4	3¼	2¼	-0.1	2¾	2¾
Formation de stocks <sup>3</sup>	-0.3	0.2	¼	0	-1.0	½	½
Demande intérieure totale	102.7	1.6	3½	2¼	-1.1	3¼	3¼
Balance extérieure <sup>4</sup>	-3.3	1.4	0	0	2.3	0	0
Exportations de biens et services	15.3	9.0	7¼	5¾	7.4	7¼	7
Importations de biens et services	18.6	1.5	7¾	6¼	-4.5	7¼	7
Ecart statistique	0.6	1.4	0	0	1.5	1	-¼
PIB au prix du marché <sup>5</sup>	100.0	4.4	3½	2¼	2.6	4¼	3
<b>B. Autres indicateurs</b>							
Prix à la consommation <sup>6</sup>		8.0	5¼	5	9.0	6¼	5
Emploi		2.2	3	1½	2.8	3	2¼
Taux de chômage		8.1	7¼	7½	8.3	7½	7¼
Balance courante (en milliards de dollars australiens)		-12.4	-9¾	-9½	-13.4	-10½	-9¾
Balance courante <sup>7</sup>		-4.5	-3¼	-2¾	-5.1	-3½	-3
Capacité de financement du secteur public <sup>7</sup>		-1.0	0	0	-1.3	-¾	¼

1. Administrations publiques et entreprises publiques.

2. Y compris les dépenses de transferts de l'immobilier.

3. Calculé à partir de données corrigées des variations saisonnières.

4. Contributions à la croissance.

5. Y compris un écart statistique.

6. Indice implicite des prix à la consommation privée.

7. En pourcentage du PIB.

Source : Prévisions du Secrétariat de l'OCDE.

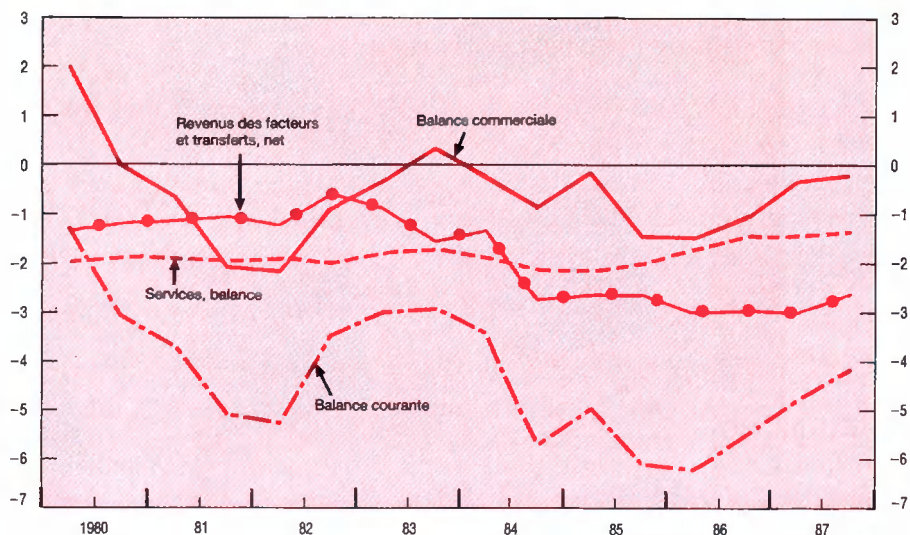
ne se poursuivra sans doute pas en 1989. Après la recrudescence du second semestre de 1987, la consommation privée pourrait se tasser au cours des six premiers mois de 1988 ; avec la forte progression de l'emploi, la deuxième tranche de relèvement des salaires et la modération de l'inflation, la croissance de la consommation privée devrait être un peu plus rapide par la suite (entre 2 et 2½ pour cent). La fin du déstockage dans le secteur agricole sera sans doute partiellement compensée par un ralentissement de l'accumulation de stocks dans le secteur non agricole en 1988. Toutefois, en 1989, la formation de stocks dans le secteur non agricole pourrait soutenir légèrement l'activité. Malgré une assez vigoureuse expansion des exportations, la balance extérieure réelle aura sans doute une incidence neutre étant donné que les importations semblent devoir se développer rapidement par suite de la progression assez marquée des investissements en machines et outillages.

Après une rapide expansion au premier semestre de 1988, sous l'effet de la hausse des niveaux de production au semestre précédent, l'emploi devrait progresser à un rythme plus lent à mesure que le rythme d'activité diminue. A supposer que l'évolution de la population active compense en partie cet effet, le taux de chômage pourrait n'augmenter que légèrement. La hausse des prix devrait se ralentir encore durant toute la période considérée pour descendre à un peu moins de 5 pour cent au second semestre de 1989, en raison d'un fléchissement de la croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre et des prix des produits importés. Bien que l'on ne puisse guère s'attendre à une nouvelle amélioration du solde extérieur réel, le déficit de la balance des opérations courantes devrait continuer de se réduire en 1988 et 1989, grâce à un redressement des termes de l'échange<sup>17</sup>.

## II. Progrès dans l'ajustement extérieur

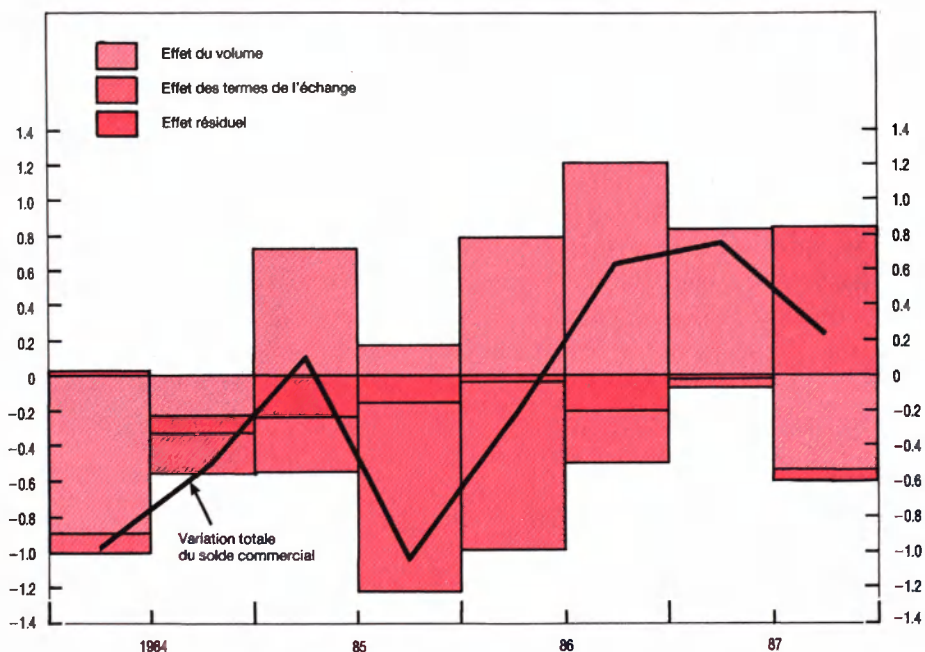
Avec la reprise de l'activité économique qui a suivi la récession de 1982-83, les importations ont augmenté fortement et le déficit de la balance courante a atteint des niveaux insoutenables (graphique 6). Cette aggravation s'est accompagnée d'une importante baisse du taux de change, d'abord au début de 1985, puis vers le milieu de 1986. La compétitivité, mesurée par les coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre exprimés dans une monnaie commune, s'est accrue de quelque 35 pour cent au cours de la période de deux ans s'achevant au second semestre de 1986. A partir du premier

Graphique 6. **BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES**  
En pourcentage du PIB



Source: Australian Bureau of Statistics.

Graphique 7. **CONTRIBUTIONS AUX VARIATIONS DU SOLDE COMMERCIAL**  
En pourcentage du PIB



Sources : Australian Bureau of Statistics. Le détail des calculs se trouve dans le *Bulletin* de la Reserve Bank of Australia, avril 1986.

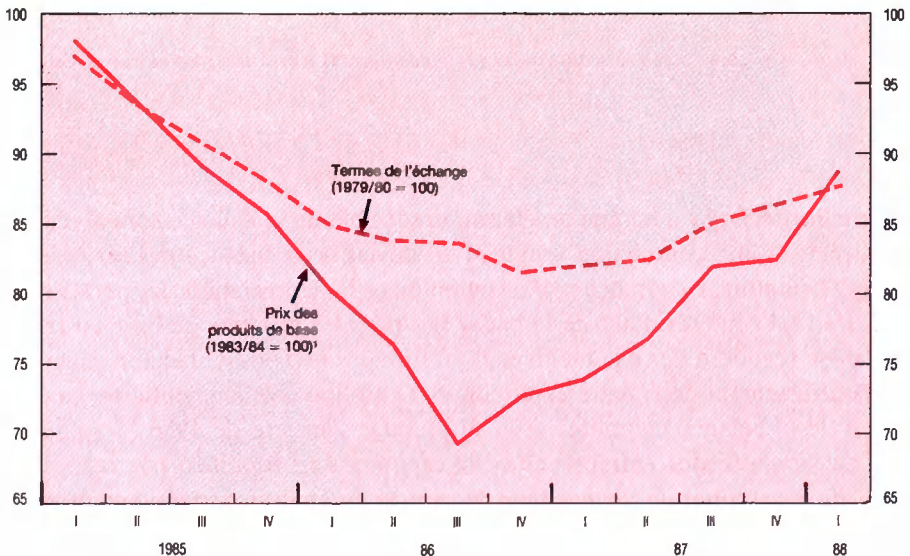
semestre de 1985, il y a eu une amélioration sensible de la balance commerciale en termes réels et une contraction régulière du déficit de la balance des services hors facteurs. Toutefois, les effets de valorisation dus à la dépréciation, les pertes sur les termes de l'échange résultant de la baisse des prix des produits de base australiens et la hausse régulière des paiements nets au titre des revenus de facteurs engendrée par l'alourdissement de la dette extérieure ont entraîné une augmentation du déficit nominal de la balance courante jusqu'au premier semestre de 1986 (graphiques 6 et 7). La structure des entrées nettes de capitaux s'est modifiée par rapport aux années 70. L'essentiel du financement a consisté en emprunts extérieurs et non en investissements directs de l'étranger. La diversification des portefeuilles consécutive à la levée de la plupart des mesures de contrôle des changes en 1983 a accentué ce déséquilibre, l'augmentation des sorties de capitaux ayant dû être compensée par



un accroissement des emprunts bruts à l'étranger. L'un des principaux objectifs de la politique monétaire a été d'attirer un volume suffisant de capitaux et de retenir la proportion croissante de fonds à court terme.

L'amélioration continue du solde commercial en termes réels au second semestre de 1986 et en 1987 s'est accompagnée d'un certain raffermissement des prix des produits de base (graphique 8), si bien qu'au second semestre de 1987 le déficit commercial (biens et services hors revenus de facteurs) s'était réduit d'environ 1.5 pour cent du PIB par rapport à son niveau record du premier semestre de 1986. Le solde de la balance des revenus de facteurs s'est stabilisé en 1987, du fait en partie de la détente des taux d'intérêt internationaux et de la légère appréciation du dollar australien. Au second semestre de 1987, le déficit courant était redescendu à 4.2 pour cent du PIB (après avoir culminé à 6.2 pour cent), soit un résultat relativement meilleur qu'il n'était prévu dans la dernière Etude économique de l'OCDE sur l'Australie. Dans les paragraphes qui suivent, on décrira les progrès de l'ajustement extérieur depuis le début de 1985, en accordant une attention particulière aux flux

Graphique 8. TERMES DE L'ÉCHANGE ET PRIX DES PRODUITS DE BASE



1. L'indice des prix des produits de base tient compte du prix du charbon.

Sources : Australian Bureau of Statistics, Reserve Bank of Australia et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

d'échanges, à l'investissement et à la consommation intérieure. Les perspectives de parvenir à une position extérieure plus soutenable et les risques corrélatifs seront ensuite explorés à partir de plusieurs scénarios. Les conséquences à en tirer au plan de la politique économique sont abordées dans la dernière section.

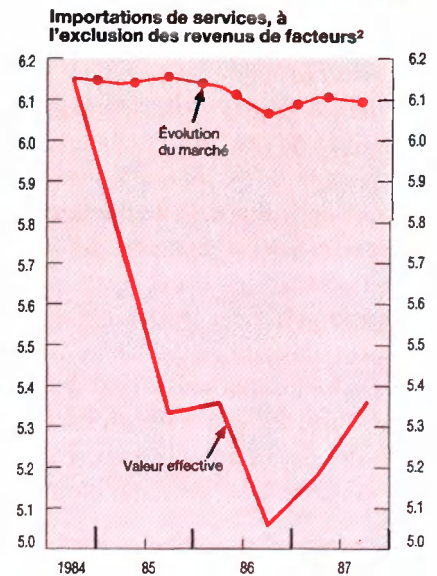
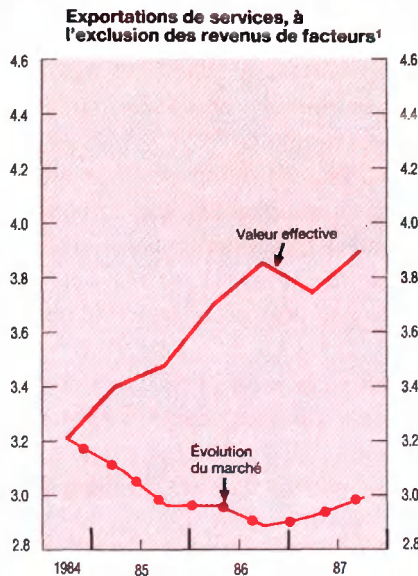
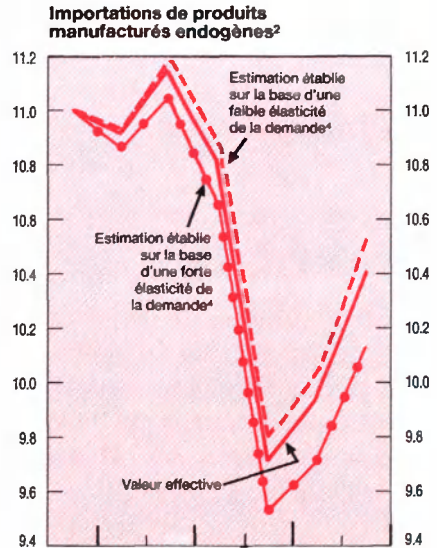
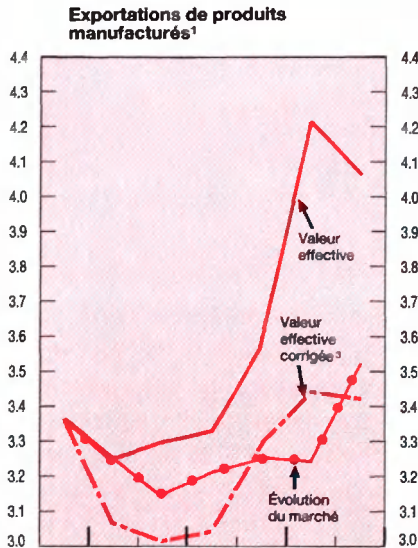
## **Effet de la dépréciation**

### *Exportations et importations*

Du fait qu'elles abaissent le prix des produits locaux par rapport aux produits fabriqués à l'étranger, les dépréciations monétaires visent normalement à induire une augmentation des exportations, un processus de remplacement des importations par la production intérieure et, par voie de conséquence, un déplacement des ressources vers le secteur des biens exportés. De ce point de vue, après la forte dépréciation du dollar australien amorcée au début de 1985, la performance des exportations a été meilleure — et celle des importations pire — qu'il n'était prévu dans la dernière Etude. Des gains de parts de marché à l'exportation ont été enregistrés pour toutes les catégories d'échanges, mais ils ont été particulièrement importants dans les industries manufacturières et les services (tableau 9). Les récoltes généralement bonnes qui ont eu lieu après la période de sécheresse de 1982-83 et les niveaux élevés des stocks agricoles ont temporairement permis une croissance rapide des exportations de produits alimentaires de la seconde moitié de 1984 à la fin de 1986. Les exportations de matières premières ont bénéficié d'une reprise des ventes de laine, qui ont progressé de quelque 35 pour cent en volume en 1985. L'expansion de la production de minerais métalliques et d'autres minéraux dans les gisements mis en exploitation au début des années 80, ainsi que la croissance régulière de la production pétrolière ont gonflé les livraisons de matières premières et d'énergie. Les exportations de produits manufacturés se sont renforcées avec l'entrée en service de nouvelles installations de production d'aluminium, la production d'or s'est développée rapidement et les ventes d'aéronefs d'occasion ont augmenté<sup>18</sup>. Abstraction faite de ces trois éléments, la croissance des exportations a été beaucoup plus faible jusqu'au milieu de 1986, mais s'est vivement redressée par la suite (graphique 9)<sup>19</sup>.

L'expansion des exportations s'explique par plusieurs facteurs, dont la dépréciation et, en particulier pour les produits alimentaires, les matières premières et l'énergie, par la situation de l'offre. Si, comme on l'a noté, les exportations de produits manufacturés (hors aluminium, or et aéronefs civils) ont progressé dans de moindres proportions, les exportateurs semblent connaître une plus grande réussite

## Graphique 9. ÉVOLUTION RÉCENTE DES ÉCHANGES POUR CERTAINES CATÉGORIES DE PRODUITS



1. En pourcentage du PIB.
  2. En pourcentage des ventes du secteur non agricole.
  3. A l'exclusion de la croissance des exportations d'or, d'aluminium et d'avions d'occasion.
  4. Séries égalisées par la moyenne des valeurs résiduelles sur la période considérée.
- Sources : Australian Bureau of Statistics et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

sur les marchés mondiaux, particulièrement en Asie (tableau 10), et selon les données d'enquêtes, de plus en plus d'entreprises explorent activement les marchés d'exportation ou s'efforcent de développer leurs ventes à l'étranger. La dépréciation du dollar australien semble avoir eu un effet sensible non seulement sur les ventes de produits primaires traditionnels, mais aussi sur les exportations de plusieurs catégories de produits agricoles, notamment le vin et les fruits et légumes frais, qui auparavant n'occupaient pas une place importante dans les exportations totales. La réaction des services a été à peu près comparable à celle des produits manufacturés, mais l'amélioration s'est concentrée sur les services aux voyageurs et les dépenses des touristes en Australie. Le tourisme a enregistré le taux de croissance le plus élevé de la zone de l'OCDE, l'augmentation étant surtout le fait des voyageurs en provenance du Japon, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis.

**Tableau 9. Volume des exportations et croissance des marchés, 1984-1987**

Pourcentage annuel de variation

	Volume des exportations	Marchés d'exportation <sup>1</sup>	Différence
Produits alimentaires	3.9	0.7	3.2
Matières premières	6.1	3.3	2.8
Energie	8.0	2.8	5.2
Produits manufacturés	13.2	5.0	8.2
Services, à l'exclusion des revenus de facteurs	10.6	1.2	9.4
Biens et services	7.8	2.3	5.5

1. L'expansion des marchés d'exportation a peut-être été sous-estimée en raison du regroupement des pays non membres de l'OCDE en six grandes régions.

Sources : Australian Bureau of Statistics et estimation du Secrétariat de l'OCDE.

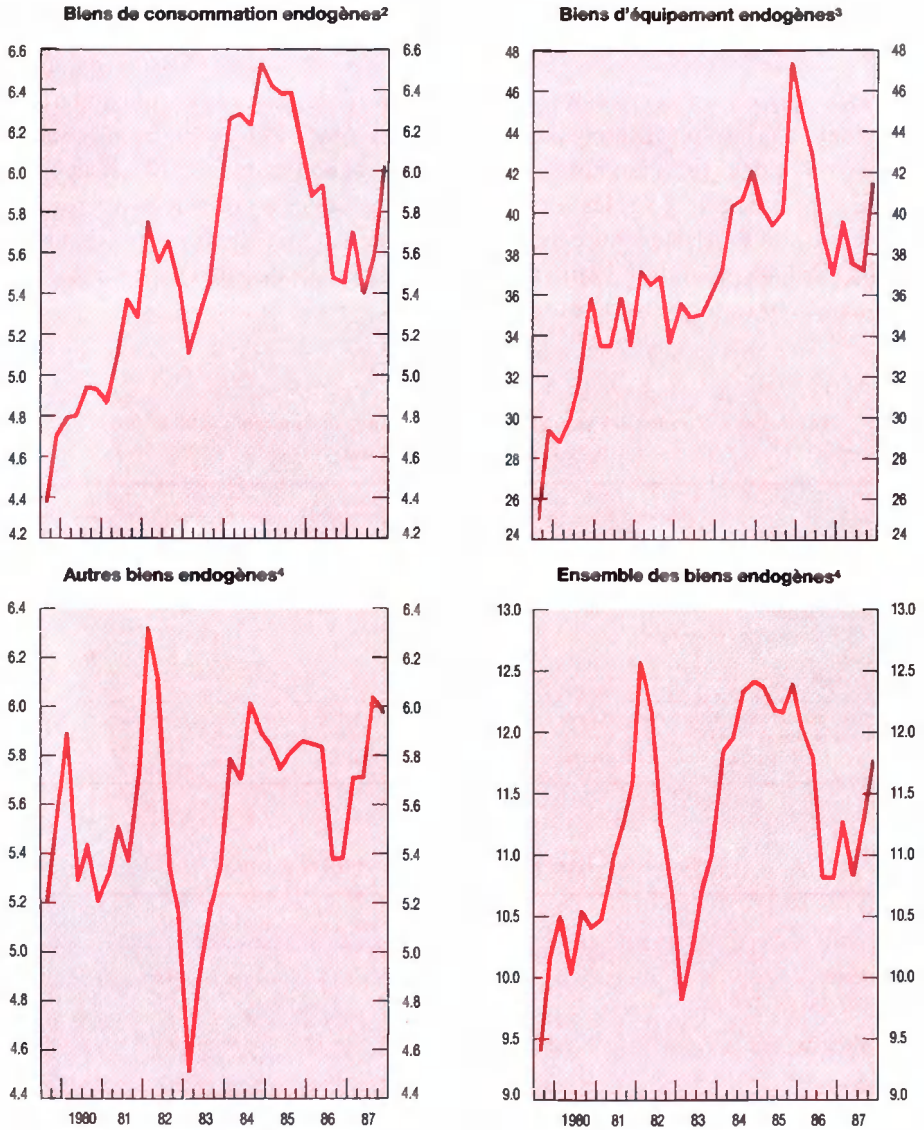
**Tableau 10. Exportations de biens ventilées par pays**

	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1981-1984	1984	1985	1986	1987
OCDE-Europe	27.1	19.7	16.2	14.4	14.6	14.6	16.1	17.8
OCDE-Amérique du Nord	15.2	14.2	12.9	12.2	12.2	11.5	12.2	13.0
Japon	22.7	29.3	30.3	26.8	25.7	27.9	26.9	25.4
Nouvelle-Zélande	5.3	5.7	4.9	5.4	5.9	4.7	4.6	5.6
Extrême-Orient	16.0	14.7	18.3	21.3	21.8	22.5	22.7	23.6
Autres pays extérieurs à la zone de l'OCDE	13.4	16.0	16.8	17.3	17.2	16.5	15.7	13.0
Non-précisé	0.4	0.3	0.6	2.7	2.7	2.3	1.7	1.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur, Série A*, OCDE.



Graphique 10. PÉNÉTRATION DES IMPORTATIONS<sup>1</sup>



1. Les importations endogènes sont égales aux importations totales de biens, non comprises les importations de pétrole, d'avions civils et de biens destinés aux administrations publiques.
  2. En pourcentage de la consommation privée.
  3. En pourcentage des investissements en usines et équipements.
  4. En pourcentage des ventes du secteur non agricole.
- Source : Australian Bureau of Statistics.

Le volume des importations a atteint des niveaux records au second semestre de 1984. En 1985, les importations de biens non manufacturés ont accusé une forte baisse, mais les achats de produits manufacturés ont dans un premier temps augmenté car l'incidence de la croissance rapide des ventes finales totales (demande intérieure et exportations) a plus que compensé l'effet de l'amélioration des prix relatifs. La demande se réduisant et les effets de la dépréciation commençant de se propager, les importations en volume ont baissé fortement dans le courant de 1986 et au premier semestre de 1987, mais se sont redressées au second semestre avec le raffermissement de la demande intérieure. La pénétration des importations a décliné sensiblement à partir de 1985 (graphique 10), quoique dans une proportion moindre qu'on ne le prévoyait généralement<sup>20</sup>. L'attente d'une baisse plus prolongée se fondait sur l'ampleur même de la dépréciation et sur l'idée que le niveau des importations avait été gonflé par un mouvement de stockage massif en 1984. La fermeté relative des importations peut s'expliquer par deux facteurs distincts. Tout d'abord, selon des études récentes de l'OCDE sur l'évolution des importations australiennes au cours de la décennie écoulée, la réaction des importations vis-à-vis de la demande a été plus vigoureuse qu'on ne l'avait cru : les estimations de l'élasticité-revenu de la demande d'importations à moyen terme sont de l'ordre de 2, contre 1½ précédemment, voire moins dans certaines études australiennes<sup>21</sup>. Une autre explication est que la répercussion des effets de compétitivité a peut-être été plus lente qu'on ne le pensait au départ en raison de l'ampleur considérable de la dépréciation. D'un autre côté, il se peut que l'incidence à long terme de la dépréciation ait été plus faible pour plusieurs raisons : l'amélioration de la compétitivité a sans doute été plus limitée que ne le laissait prévoir la dépréciation<sup>22</sup> ; la fermeture de nombreuses unités de production manufacturière lors de la récession de 1982-83 a peut-être affaibli la capacité de l'industrie de réagir à bref délai<sup>23</sup> ; la position concurrentielle est apparue fragile ; enfin, il est possible que les industriels soient désormais moins enclins à créer des unités de production tournées exclusivement vers le marché intérieur. Deux séries d'estimations ont été effectuées pour illustrer ces deux hypothèses, la première fondée sur une forte réaction des importations face à la demande, la seconde supposant une réaction faible vis-à-vis de la demande, mais avec répercussion incomplète des effets de la dépréciation. Ces deux scénarios sont compatibles avec l'évolution récente des importations (graphique 10)<sup>24</sup>.

### *Investissement*

Durant la forte expansion des investissements observée de 1980 à 1982, les coefficients de capital des entreprises ont augmenté sensiblement, même dans les secteurs qui ne reposent pas sur l'exploitation des ressources naturelles. Au cours

de la récession qui a suivi, l'investissement productif privé a baissé, et il n'a progressé que médiocrement lors de la reprise qui s'est amorcée au milieu de 1983. Aussi, fin 1987, les coefficients de capital étaient quelque peu inférieurs à leurs niveaux de la fin des années 70. Pour les machines et l'outillage, la baisse a été un peu supérieure à la moyenne. Ces tendances sembleraient indiquer que les installations tourneront bientôt à pleine capacité, mais les contraintes liées au volume du stock de capital ont pu être atténuées par différents facteurs. En premier lieu, les capacités ont été largement excédentaires au début de la dernière phase de reprise et les enquêtes sur l'utilisation des capacités n'indiquent pas que la demande dépasse actuellement l'offre dans les industries manufacturières. Deuxièmement, la faible croissance des investissements en capital fixe après 1985 a reflété pour partie une baisse accusée des achats de véhicules à moteur. Si l'on fait abstraction de ce poste, les achats d'équipements paraissent avoir été plus fermes. Troisièmement, l'emploi s'est accru rapidement, signe d'un processus de substitution de la main-d'œuvre au capital et d'une utilisation plus intensive du stock de capital liée à la baisse des salaires réels. Quatrièmement, depuis le début de 1985, la structure de l'investissement semble s'être modifiée au profit du secteur des biens exportables<sup>25</sup>. Les exportations croissant à un rythme rapide, l'investissement paraît se réorienter globalement dans la bonne direction. Enfin, d'après les enquêtes les plus récentes sur les plans d'investissement, les investissements productifs privés semblent devoir progresser fortement au cours de l'exercice 1988-89.

### *Équilibre entre épargne intérieure et investissement*

Les modifications sectorielles de l'équilibre épargne/investissement intérieur, qui représentent la contrepartie des mouvements de la balance des opérations courantes, permettent a posteriori de savoir à peu près quels secteurs ont contribué à l'ajustement extérieur après la dépréciation du dollar australien<sup>26</sup>. La contrepartie de l'accroissement du déficit extérieur en 1985-86 (tableau 11) a été une augmentation de l'endettement net du secteur privé, reflétant peut-être l'effet initial de la dégradation des termes de l'échange, un gonflement des versements d'intérêts au titre de la dette et une diminution de l'épargne des ménages liée au ralentissement de la croissance des revenus réels. Au cours de la période en question, l'investissement global est sans doute resté à peu près inchangé en pourcentage du PIB. La réduction du déficit de la balance courante observée en 1987 s'explique dans une large mesure par un nouveau resserrement de la politique budgétaire. Si l'on considère l'ensemble de la période, la réaffectation des ressources au secteur extérieur a été fortement conditionnée par l'orientation restrictive de la politique budgétaire.

**Tableau 11. Epargne et investissement**  
En pourcentage du PIB

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Secteur privé</b>							
Epargne brute <sup>1</sup>	20.0	18.6	19.6	19.4	19.0	17.3	17.7
Investissement brut <sup>2</sup>	23.8	22.6	18.9	21.1	21.9	20.9	21.1
<i>dont :</i>							
Entreprises	16.1	17.1	15.3	14.3	15.6	15.6	15.1
Ménages	7.1	6.1	5.3	6.0	6.1	5.6	5.4
Formation de stocks	0.6	-0.5	-1.7	0.8	0.2	-0.3	0.6
<b>Capacité de financement</b>	-3.7	-3.9	1.1	-1.3	-2.4	-3.3	-3.3
<b>Gouvernement</b>							
Epargne brute	2.1	2.4	-1.0	-0.1	0.3	0.8	2.2
Investissement brut	2.6	2.7	2.8	2.8	2.9	3.1	2.9
Capacité de financement	-0.7	-0.5	-4.1	-3.3	-3.1	-2.5	-1.0
<b>Total</b>							
Epargne brute	22.1	21.0	18.7	19.3	19.3	18.1	19.9
Investissement brut <sup>2</sup>	26.5	25.3	21.6	23.9	24.8	24.0	24.1
<b>Compte des opérations courantes</b>	-4.4	-4.3	-3.0	-4.6	-5.5	-5.8	-4.2

1. Chiffres corrigés pour tenir compte de l'écart statistique.

2. Y compris la formation de stocks.

Sources : Australian Bureau of Statistics et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

## Scénarios exploratoires jusqu'à l'horizon 1992

En dépit des progrès déjà réalisés sur la voie de la résorption du déséquilibre extérieur, le déficit de la balance courante s'est encore élevé à quelque 4¼ pour cent du PIB au second semestre de 1987. Si cette tendance persistait, elle impliquerait une nouvelle augmentation de l'endettement extérieur et un accroissement du poids du service de la dette. Il est difficile de dire pendant combien de temps un déficit de cette ampleur sera supportable. Cet aspect n'est pas aisé à définir : il fait intervenir notamment l'aptitude à plus long terme à assurer le service de la dette extérieure. Dans ce contexte, l'évolution prospective du rapport de la dette au PIB et celle du ratio du service de la dette (en fonction des exportations ou du PIB) sont probablement des éléments clés qui influent sur la confiance des investisseurs dans l'économie australienne, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger. Les possibilités à moyen terme de parvenir à une position extérieure courante plus supportable ont déjà été évaluées dans la précédente Etude. Le problème est réexaminé ici à la lumière des dernières estimations concernant les perspectives futures de l'économie australienne et de l'économie mondiale. L'analyse s'appuie sur les prévisions à l'horizon 1989 et sur



les scénarios pour les années 1990 à 1992. Il convient de souligner que les scénarios à moyen terme présentés ici à titre d'exemple en ce qui concerne la balance des paiements et la dette extérieure ne sont ni des prévisions ni des projections. Ils visent seulement à montrer quelle pourrait être l'évolution de ces grands agrégats en fonction de certaines hypothèses, dont les variations peuvent se solder par des résultats très différents. L'objectif est seulement d'examiner les conditions requises pour parvenir à la stabilité en fin de période et de mettre en évidence certains des dangers et des éléments d'incertitude.

### *Conditions de la stabilité*

Selon l'analyse développée dans le scénario de stabilisation présenté au tableau 12, compte tenu d'un ensemble donné d'hypothèses plausibles, le rapport de la dette au PIB pourrait se stabiliser à 32-33 pour cent au début des années 90<sup>27</sup>, c'est-à-dire légèrement au dessus de son niveau actuel. Il faudrait pour cela que le déficit courant nominal soit ramené aux environs de 2 pour cent du PIB dans la dernière année de la période. L'amélioration requise du solde extérieur réel serait

**Tableau 12. Ajustement de la balance des paiements : scénario de stabilisation**

	Pour mémoire : 1987	Scénario de stabilisation
<b>Balance des paiements (% du PIB), 1992</b>		
Balance commerciale, biens et services	-1.7	1.1
Opérations invisibles	-2.8	-2.9
Balance des opérations courantes	-4.5	-1.8
<b>Rapport de la dette extérieure nette au PIB :</b>		
1991	30.5	32.6
1992		32.5
<b>Taux de croissance annuel moyen en volume, 1988-1992</b>		
Exportations de biens et services	9.0	5.4
Importations de biens et services	1.5	4.0
Différence	7.5	1.4
<b>Balance extérieure réelle (% du PIB) 1992</b>	1.7	3.2
<b>Taux de croissance annuel moyen du PIB en volume, 1988-1992</b>	4.5	2.8
<b>Indice implicite des prix de la consommation privée, taux de croissance annuel moyen</b>		
1988-1992	8.0	4.6
1992		3.7

Source : Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

d'environ 1½ pour cent du PIB au cours des cinq années examinées, le taux de croissance des exportations de biens et services en termes réels dépassant celui des importations de près de 1½ point par an. Ce scénario se fonde sur les principales hypothèses suivantes :

- La politique budgétaire demeure restrictive, avec une diminution progressive des emprunts nets du secteur des administrations publiques ;
- Le PIB réel de l'Australie progresse à peu près au même rythme que dans le reste de la zone de l'OCDE, soit 2¾ pour cent environ, la croissance de la demande intérieure étant relativement plus lente ;
- Les taux d'intérêt internationaux restent à peu près stables, tandis que les taux australiens se détendent légèrement avec le ralentissement de l'inflation. Comme l'endettement ne cesse de croître, les paiements du service de la dette augmentent au même rythme que le PIB ;
- Le taux de change effectif réel du dollar australien augmente quelque peu au cours des deux années s'achevant en 1989<sup>28</sup> et demeure inchangé par la suite ;
- Après une amélioration en 1988 et 1989, les termes de l'échange restent à peu près stables au cours des années suivantes<sup>29</sup> ;
- La croissance des salaires nominaux se ralentit, les salaires réels ne progressent que légèrement (½ pour cent par an), beaucoup plus lentement que la productivité (1¼ pour cent). L'inflation redescend progressivement jusqu'aux niveaux observés chez les partenaires commerciaux de l'Australie ;
- L'élasticité-demande des importations de produits manufacturés correspond aux valeurs utilisées dans certaines études officielles récentes (c'est-à-dire qu'elle est légèrement supérieure à l'unité) ; le processus continu de remplacement des importations abaisse la croissance des importations de produits manufacturés de 1¼ point par an en moyenne.

Le taux de croissance des exportations requis pour parvenir à la « stabilité » dépend de l'évolution des importations. A cet égard, beaucoup dépendra de l'élasticité des importations par rapport à la demande et de leur flexibilité vis-à-vis des variations des prix relatifs induites par la dépréciation du dollar australien en 1985 et 1986. Si, comme supposé dans le scénario de stabilisation, l'élasticité des importations par rapport à la demande est relativement faible et que le processus de remplacement des importations se poursuit, une croissance réelle des importations de biens et services de quelque 4 pour cent par an<sup>30</sup> pourrait être compatible avec une progression du PIB de 2¾ pour cent environ. Un transfert total de ressources vers le secteur extérieur de l'ordre de 1½ pour cent du PIB au cours de la période de cinq ans

examinée nécessiterait une croissance des exportations de biens et services de quelque 5½ pour cent par an en moyenne entre 1988 et 1992.

Maintenir la croissance globale des exportations australiennes aux alentours de 5½ pour cent par an exigera vraisemblablement une forte expansion des ventes de produits manufacturés et de services. L'expansion des exportations australiennes de produits de base qui s'est produite ces dernières années s'explique en partie par d'importants prélèvements sur les stocks de laine et de blé. L'épuisement quasi-total de ces stocks et les conditions plus médiocres de la campagne 1987-88 laissent augurer une progression très faible des exportations de produits agricoles en 1988, dont le taux de croissance remontera peut-être à 2½ - 3 pour cent par la suite si les conditions météorologiques sont normales. La situation des producteurs australiens n'est pas sans rapport avec l'évolution à long terme des marchés internationaux, et la croissance pourrait être un peu plus soutenue dans l'éventualité d'une libéralisation accrue des échanges agricoles internationaux, d'une exploitation plus efficace des débouchés et d'une plus grande flexibilité de l'offre face à la hausse des prix. La baisse de la production pétrolière, qui devrait intervenir essentiellement au cours de la période allant jusqu'à 1990, entraînera sans doute un repli des exportations nettes d'énergie, encore qu'il soit difficile de dire si cela se traduira par une diminution des ventes de pétrole brut ou par une hausse des importations après la déréglementation du marché pétrolier intérieur. Les exportations d'énergie pourraient se raffermir par la suite, avec l'expansion des livraisons de gaz naturel liquide. Le développement de la production minière dépendra des capacités sur le plan de l'offre et de l'aptitude des exportateurs à tirer parti de l'évolution des marchés dans la région du Pacifique. Avec la réduction de la demande de matières premières par l'industrie lourde japonaise, les livraisons au Japon vont probablement baisser, mais la demande des NPI d'Asie devrait s'accroître.

Dans l'ensemble, si, comme le suggèrent certaines estimations australiennes<sup>31</sup>, les exportations totales de produits primaires ne progressent que de 2 à 3 pour cent par an, il faudrait une forte expansion des exportations de produits manufacturés et de services, de l'ordre de 7½ pour cent, pour maintenir la croissance globale des exportations au niveau prévu par le scénario de stabilisation. Etant donné qu'on peut prévoir un ralentissement de la production de certains métaux de base, il faudrait réaliser d'importants gains de parts de marché à l'exportation dans les secteurs des produits manufacturés et des services, à valeur ajoutée plus forte. Cela n'est nullement impossible eu égard à la position concurrentielle de l'Australie et au fait que ces exportations se trouvent généralement à un niveau encore bas. Toutefois, l'ampleur de l'augmentation requise pourrait exiger une expansion notable des capacités de

production dans certains domaines. En ce qui concerne les services, les perspectives à l'exportation semblent particulièrement prometteuses pour le tourisme.

### *Incertitudes*

Il est évident que les résultats ci-dessus dépendent à la fois des hypothèses retenues et du jugement de l'analyste. Elles s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses fondamentales concernant notamment les élasticités des exportations et des importations par rapport à la demande et aux prix, les termes de l'échange, la flexibilité des prix et des salaires intérieurs et la croissance tendancielle de la productivité. La sensibilité de ces résultats aux différentes hypothèses est examinée dans quatre scénarios complémentaires :

- Le Scénario I suppose que l'élasticité des importations par rapport à la demande est plus élevée que dans le scénario de stabilisation, et que la réaction aux variations antérieures des prix relatifs est plus faible ;
- Le Scénario II examine les conséquences d'une situation moins favorable en ce qui concerne les termes de l'échange ;
- Le Scénario III évalue l'incidence d'une progression plus forte des salaires ;
- Le Scénario IV examine la possibilité de desserrer la contrainte extérieure grâce à une croissance plus rapide de la productivité totale des facteurs.

Ainsi qu'on l'a noté, de fortes incertitudes entourent les valeurs exactes des élasticités des importations par rapport à la demande et aux prix, ainsi que les décalages correspondants. Le *Scénario I* fait apparaître les conséquences pour la balance courante et pour le rapport de la dette au PIB d'une élasticité des importations par rapport à la demande plus élevée (de l'ordre de 2) et d'une faible continuation des effets de remplacement des importations par la production nationale après 1989. Dans ces conditions, le déficit courant ne diminuerait plus après 1989 et le rapport de la dette au PIB continuerait de croître. Il est vrai que si, par exemple, des échanges inter-branches plus intenses entraînaient une croissance plus vigoureuse des exportations, cela pourrait avoir un certain effet compensateur.

Un autre faisceau d'incertitudes entoure les perspectives à moyen terme du commerce mondial et des termes de l'échange. Les déséquilibres de balance courante persistants entre les grands pays de l'OCDE font que les politiques ou les réactions des marchés sont susceptibles d'entraîner un ralentissement des échanges mondiaux<sup>32</sup>. Cela limiterait la croissance des exportations de l'Australie et déprimerait les prix internationaux des produits de base. De fait, selon les estimations de l'OCDE, une baisse durable de 1 point du taux de croissance de l'activité économique des pays



Membres pourrait réduire les prix des produits de base de 2 à 3 pour cent après deux ans et de 5 à 6 pour cent au bout de cinq ans<sup>33</sup>. Mais les prix à l'exportation de l'Australie pourraient subir une certaine pression à la baisse indépendamment des fluctuations de la demande mondiale. L'offre pourrait demeurer excédentaire pour le charbon et le minerai de fer, du moins pendant quelques années, et les prix des céréales resteront déprimés tant que de profondes réformes des politiques agricoles ne seront pas mises en œuvre à l'échelle mondiale. Si, conformément au *Scénario II*, la hausse des prix des produits agricoles et des matières premières était chaque année inférieure de 1½ point en moyenne aux niveaux prévus dans le scénario de stabilisation, le rapport de la dette extérieure au PIB ne se stabiliserait pas. En 1992 il pourrait dépasser de ¼ de point le taux du scénario de stabilisation.

Les salaires continuant de subir de fortes pressions à la hausse, ils pourraient croître à un rythme plus soutenu que ne le suppose le *Scénario I*. Si, par exemple, comme prévu dans le *Scénario III*, les salaires réels augmentaient chaque année de ¾ de point de plus, la consommation privée serait stimulée et les importations

Tableau 13. Risques et possibilités à moyen terme<sup>1</sup>

	I	II	III	IV
<b>Balance des paiements (% du PIB), 1992</b>				
Balance commerciale, biens et services	-1.1	-0.4	-0.7	1.1
Opérations invisibles	-0.2	-0.1	-1.5	0.1
Balance des opérations courantes	-1.4	-0.5	-2.2	1.1
<b>Rapport de la dette extérieure nette au PIB :</b>				
1991	1.1	0.8	1.0	-1.0
1992	2.3	1.2	1.9	-1.7
<b>Taux de croissance annuel moyen en volume, 1988-1992</b>				
Exportations de biens et services	0.0	0.0	-0.3	0.8
Importations de biens et services	1.3	-0.3	0.5	-0.3
Différence	-1.3	0.3	-0.8	1.1
<b>Balance extérieure réelle (% du PIB) 1992</b>	-1.2	0.1	-0.9	1.3
<b>Taux de croissance annuel moyen du PIB en volume, 1988-1992</b>	-0.2	-0.1	0.0	0.2
<b>Indice implicite des prix de la consommation privée, taux de croissance 1992</b>	0.2	0.0	2.1	-1.2

1. Variations par rapport à l'année de référence.

I: Scénario comportant une plus forte croissance des importations.

II: Scénario incorporant une dégradation des termes de l'échange.

III: Scénario comportant de plus fortes hausses des salaires réels.

IV: Scénario comportant une croissance plus rapide de la productivité totale des facteurs.

Source: Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

s'accroîtraient à court terme. Des coûts de main-d'œuvre plus élevés affaibliraient la compétitivité extérieure et réduiraient la croissance des exportations. Même si dans un premier temps il se produisait certains effets compensateurs sur le rapport dette/PIB, du fait que l'inflation gonflerait le PIB nominal et les valeurs des exportations, cette amélioration serait rapidement effacée par l'ajustement des taux de change et des taux d'intérêt. Dans ce scénario, le rapport de la dette au PIB ne se stabiliserait pas non plus.

Le *Scénario IV* examine les conséquences possibles d'une croissance plus forte de la productivité totale des facteurs, obtenue grâce à des méthodes de travail plus efficaces et mieux structurées, à la réduction des gaspillages et à une utilisation plus intensive du capital. Ces améliorations pourraient accroître les capacités de production. L'Australie ayant une économie ouverte et de dimensions réduites, une augmentation des capacités permettrait d'accélérer la croissance des exportations ou de poursuivre le processus de substitution des productions locales aux importations, si la compétitivité extérieure est maintenue. Dans l'hypothèse de travail selon laquelle l'accroissement des capacités supplémentaires se traduit pour moitié par des exportations nettes, une augmentation du taux de croissance de la productivité de 1/2 point chaque année pourrait induire une contraction du déficit extérieur courant de l'ordre de 1 point de PIB à la fin de la période et une diminution de 1<sup>3</sup>/<sub>4</sub> de point du rapport dette/PIB.

## **Considérations de politique économique**

Les conclusions générales que l'on peut tirer au sujet des perspectives de l'ajustement extérieur sont très voisines de celles qui ont été présentées dans l'Etude précédente : la stabilisation du rapport de la dette au PIB d'ici le début des années 90 est possible, mais elle exigera un important transfert supplémentaire de ressources réelles vers le secteur extérieur. La réaction de l'économie est pour l'heure encourageante. Le déficit de la balance courante a baissé un peu plus que prévu. Cependant, l'étape suivante de l'ajustement ne bénéficiera peut-être pas d'une même fermeté des prix des produits de base, ni de certains des facteurs exceptionnels qui ont gonflé l'offre. De plus, l'analyse qui précède a mis en évidence deux risques importants. En premier lieu, si la croissance des importations demeure relativement forte, l'ajustement extérieur sera retardé, à moins que des exportations plus élevées n'assurent un effet compensateur ou que la croissance de la demande intérieure ne soit freinée plus énergiquement. En second lieu, la conjoncture internationale reste

fragile, et un ralentissement imprévu de la croissance mondiale pourrait déprimer les prix des produits de base ainsi que la demande d'exportations.

Une extrême prudence s'impose au moment de tirer des conclusions sur l'orientation souhaitable de la politique économique à partir de scénarios tels que les précédents, ceux-ci étant fortement tributaires des hypothèses de base. Ainsi, il n'est pas exclu qu'un processus continu de remplacement des importations par la production nationale affaiblira leur croissance et que la fermeté actuelle des prix des produits de base sera durable. Il serait toutefois peu raisonnable de compter sur de telles évolutions et la politique économique devra donc rester prudente. Dans ces conditions, le maintien de la modération salariale est essentiel. Des hausses de salaires plus fortes accroîtraient la consommation intérieure à court terme. Ce facteur, conjugué à la montée de l'inflation et à l'affaiblissement de la compétitivité extérieure, retarderait l'ajustement nécessaire, ou même aggraverait les déséquilibres. Cela pourrait aussi avoir pour effets de comprimer les bénéfices, d'accentuer l'incertitude et de dégrader le climat des investissements. Enfin, une hausse plus prononcée des salaires réels peut freiner la progression de l'emploi en faisant monter le taux de chômage.

Dans le contexte de l'équilibre entre l'épargne nationale et l'investissement, la politique budgétaire aura toujours un rôle-clé à jouer comme stimulant du processus d'ajustement extérieur. On l'a vu, la contrepartie intérieure de la réduction du déficit de la balance courante en 1987 a été la baisse du déficit des administrations publiques. En 1988-89, l'extension des systèmes d'assurance-retraite renforcera l'épargne privée. Néanmoins, la croissance médiocre des salaires, si elle persiste, continuera de peser sur les revenus des ménages, réduisant les possibilités d'accroître le taux d'épargne. En ce qui concerne l'investissement global, il n'est pas certain que le niveau actuel du stock de capital freinera la production dans l'avenir immédiat, étant donné la possibilité d'une utilisation plus intensive des équipements. Dans le secteur des biens exportables, les investissements devront être développés au cours des prochaines années, mais cette augmentation sera peut-être compensée par la réduction des besoins de capital dans les industries produisant pour le marché intérieur. En revanche, l'instauration à moyen terme d'une croissance non inflationniste durable et plus équilibrée exigera sans doute une modification des priorités en matière de dépenses d'éducation et de formation. L'augmentation du capital humain n'est pas comptabilisée comme formation de capital dans les comptes nationaux, mais elle n'en représente pas moins une ponction supplémentaire sur les ressources. Par ailleurs, il est toujours possible que la remontée des bénéfices et l'amélioration des perspectives concernant la compétitivité à long terme entraînent une reprise plus vigoureuse de l'investissement des entreprises. Une réduction continue du besoin de

financement du secteur public contribuerait au transfert de ressources réelles du secteur intérieur au secteur extérieur et réduirait la nécessité de recourir à la politique monétaire pour freiner la demande.

Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures macro-économiques appropriées pour parvenir à une position extérieure supportable. On pourrait toutefois atténuer les contraintes extérieures en améliorant la capacité de réaction, la flexibilité et l'efficacité de l'économie. Le gouvernement a déjà entrepris un certain nombre de réformes qui devraient développer le potentiel productif à plus long terme, tandis que plusieurs autres mesures sont sérieusement envisagées. Le chapitre suivant examine certaines de ces questions.



### III. Questions relatives à la réforme micro-économique

Au cours de la période de quatre ans qui s'est achevée en 1987, les autorités australiennes ont mis en place un certain nombre de réformes structurelles, dont les plus marquantes sont la libéralisation des marchés de capitaux et la refonte de la fiscalité des ménages. Ces derniers temps, on a vu les pouvoirs publics porter de plus en plus d'attention aux mesures micro-économiques et il a été procédé à une vaste série d'examins reposant essentiellement sur les principes ou objectifs suivants :

- Une utilisation plus efficace des ressources, en faisant en sorte que les mécanismes du marché jouent davantage, et une politique fondée de plus en plus sur les signaux donnés par les prix ;
- La recherche d'une plus grande flexibilité de l'offre, en éliminant les réglementations qui sont devenues utiles ou abritent certaines entreprises ou certains secteurs des pressions du marché ;
- La réduction des distorsions provoquées par certaines réglementations ou autres interventions publiques, notamment celles dues au système fiscal ;
- Une amélioration des gains de productivité par une organisation plus satisfaisante du travail et un accroissement de la qualification de la main-d'œuvre.

Les résultats déjà obtenus ont été annoncés dans la Déclaration économique du 25 mai 1988. Il s'agit d'importantes réformes structurelles dans les domaines de l'aide à l'industrie, de la fiscalité et de la réglementation publique.

A l'intérieur de ce cadre général, le présent chapitre examine quatre domaines qui touchent, directement ou indirectement, à l'allocation des ressources, à l'utilisation rationnelle des facteurs de production et aux gains de productivité à long terme. Dans les deux premiers domaines — la politique industrielle et la réforme fiscale — des mesures importantes ont déjà été prises. Pour ce qui est de la politique industrielle, des programmes de restructuration ont été mis en place dans les industries parvenues à maturité et les industries de haute technologie ont été encouragées par toute une série de moyens. Plus récemment, le gouvernement a pris des mesures pour laisser jouer davantage les forces du marché en réduisant progressivement l'aide

aux industries manufacturières et aux industries primaires. La réforme de l'impôt a rendu plus équitable le système fiscal et atténué les distorsions sur le marché du travail et sur les marchés de capitaux. Les deux dernières sections de ce chapitre seront consacrées à une analyse des liens entre les réglementations en vigueur et l'efficacité économique. Dans les transports et les communications, où les entreprises publiques jouent un rôle de premier plan, la concurrence a été limitée à de nombreux égards et les taux de rendement du capital sont généralement faibles. De plus, les politiques de tarification n'ont bien souvent pas reposé sur les coûts marginaux, ce qui a faussé l'offre et la demande. Là encore, une action est actuellement menée pour remédier à cette situation, notamment au niveau fédéral, et un certain nombre de grandes réformes ont été rendues publiques ou sont à l'étude. Enfin, la flexibilité apparente qui se manifeste sur le marché du travail masque les effets de contraintes institutionnelles sur la souplesse de l'utilisation de la main-d'œuvre au sein des entreprises et, d'une manière plus générale, de la productivité. Les négociations qui ont eu lieu dernièrement entre le patronat et les syndicats dans certains secteurs montrent que la situation pourrait bien évoluer. Ces changements devraient avoir des répercussions sur les besoins de formation. Il faudrait pouvoir disposer à cet égard d'un système éducatif souple et adaptable.

### **Le nouveau visage de la politique industrielle**

La politique industrielle, qui a été étudiée de façon approfondie dans *l'Etude de l'Australie* de l'an dernier, s'est largement appuyée dans le passé sur des mesures de protection aux frontières. Les restrictions aux échanges ont permis de constituer une base industrielle essentiellement orientée vers le marché intérieur. D'où, souvent, des unités de production de petite taille, inefficaces sur le plan international. Tout en ayant été sensiblement réduite à partir du début des années 70, la protection demeurait encore importante au début des années 80, les taux d'aide se caractérisant par une assez forte dispersion<sup>34</sup>. Ces distorsions affectant les prix relatifs, au niveau intersectoriel et intrasectoriel, ont continué de fausser les signaux du marché et ont contribué à une mauvaise allocation des ressources. Depuis 1982, les autorités se sont efforcées de réduire encore le niveau de protection. Cette action est allée de pair avec des programmes ou des mesures spécifiques visant à favoriser l'ajustement dans les secteurs parvenus à maturité et les secteurs très protégés, à encourager les industries de haute technologie et à promouvoir la recherche-développement dans le secteur privé, en particulier lorsqu'elle peut déboucher sur de nouveaux produits

compétitifs dotés d'un fort potentiel à l'exportation. Plus récemment, le gouvernement a annoncé une série de mesures visant à réduire l'aide aux industries manufacturières et aux industries primaires.

### *Programmes en faveur des industries matures*

Un certain nombre de programmes en faveur des industries matures ont été mis en place depuis 1983<sup>35</sup>. Le plan pour la sidérurgie, le premier en date, vient à terme à la fin de 1988 et fait actuellement l'objet d'un réexamen. Ce plan peut être considéré comme un succès dans la mesure où la rentabilité de la sidérurgie s'est redressée (malgré une réduction de 20 pour cent des subventions<sup>36</sup> au cours de l'exercice budgétaire 1986-87) et les investissements de Broken Hill Proprietary Company, l'unique sidérurgiste australien, ont largement dépassé les niveaux convenus. Si ce plan a permis de fixer clairement les perspectives de la sidérurgie, le redressement de ce secteur est étroitement lié à la reprise économique générale qui s'est amorcée en 1983. Les bons résultats enregistrés en matière d'investissement tiennent également à l'exploitation des possibilités de déductions spéciales pour investissements avant leur expiration, au régime d'amortissement accéléré (qui favorise tout particulièrement les industries capitalistiques dont les éléments d'actif ont une longue durée de vie) et à la fermeture d'unités anciennes décidée avant le lancement du plan. En ce qui concerne la productivité, on a pu observer une amélioration globale de la production par travailleur et les objectifs ont été atteints. Néanmoins, les niveaux de productivité restent inférieurs à ceux d'un certain nombre d'autres pays de l'OCDE et les mouvements sociaux dans la sidérurgie ont récemment connu des fluctuations. Le programme d'adaptation de l'industrie mécanique lourde, doté d'un budget de 90 millions de dollars sur trois ans et devant prendre fin au milieu de 1989, a démarré lentement à cause de la longueur des négociations entre les partenaires sociaux. Cependant, sa mise en œuvre s'est fortement accélérée au cours de l'exercice 1987-88. Les syndicats et le patronat considèrent que ce programme a contribué à améliorer les pratiques en matière d'emploi et à promouvoir l'introduction des nouvelles technologies.

Le plan « automobile » a été mis en place au début de 1985 et le nouveau plan en faveur du textile, de l'habillement et de la chaussure démarrera en mars 1989. Ces deux plans visent à une rationalisation industrielle, par suppression progressive des contingents et abaissement des droits de douane. Malgré un recul sensible, les niveaux de protection resteront importants lorsque ces plans prendront fin. Dans le cas des véhicules automobiles, les contingents tarifaires à l'importation ont été levés en avril 1988. Par ailleurs, étant donné que les pressions concurrentielles se sont

sensiblement relâchées grâce à la forte dépréciation du dollar australien depuis 1985, il a été également décidé d'abaisser les droits de douane plus rapidement, et ce à un niveau inférieur à celui initialement prévu. A compter du 13 avril 1988, les droits de douane ont été ramenés de 57.5 à 45 pour cent et ils devraient être réduits progressivement à 35 pour cent en 1992<sup>37</sup>. Sous certains aspects, l'industrie automobile a évolué dans le bon sens : des concentrations ont permis de diminuer le nombre des constructeurs et des modèles<sup>38</sup> ; les exportations ont nettement augmenté, à partir, il est vrai, d'un niveau relativement faible ; les investissements de modernisation se sont faits à un rythme rapide. Les modifications récemment décidées ont sensiblement réduit les distorsions créées par le taux de contenu local de 85 pour cent exigé dans le secteur automobile, mais certaines dispositions continuent de stimuler artificiellement les exportations<sup>39</sup>. Dans le textile et l'habillement, les droits de douane se situeront encore entre 45 et 55 pour cent au milieu des années 90. En outre, le dispositif de sauvegarde, qui prévoit un réexamen du plan si l'activité dans ce secteur a diminué au moins de 10 à 20 pour cent (en fonction de la branche en cause), freinera également le changement dans ce secteur s'il était appelé à jouer. En général, la contrainte d'ajustement a été atténuée en concentrant les aides publiques directes sur la période de démarrage des programmes, le démantèlement des mesures de protection n'intervenant que par la suite.

### *Recherche-développement, achats préférentiels et industries de haute technologie*

Comme dans beaucoup d'autres pays de l'OCDE, des mesures ont été prises pour promouvoir l'adoption et l'exploitation des nouvelles technologies :

- Premièrement, le gouvernement a modifié sa politique en ce qui concerne la R-D et l'innovation. Des modifications ont été introduites dans la gestion des laboratoires financés sur fonds publics de manière à accroître leur efficacité et à assurer une meilleure concordance entre leurs travaux et les besoins de l'industrie. Un soutien a également été accordé aux activités de recherche associative et précompétitive menées par les universités, les laboratoires publics et l'industrie dans des domaines comme les technologies de l'information, la biotechnologie et les nouveaux matériaux. Des mesures ont été prises pour promouvoir le développement du marché des fonds propres, afin de faciliter l'expansion de nouvelles entreprises commercialisant des innovations d'origine nationale. Enfin, le gouvernement a institué en 1985 un crédit d'impôt à hauteur de 150 pour cent des dépenses de R-D de manière à encourager la R-D dans le secteur privé. Dans la



Déclaration économique de mai 1988, le gouvernement a annoncé que ce crédit d'impôt serait ramené à 100 pour cent à compter du 1er juillet 1991. Bien qu'elle soit assez largement répartie entre les entreprises, la recherche est assurée à environ 75 pour cent dans le secteur manufacturier et pour quelque 45 pour cent dans un nombre relativement faible d'industries<sup>40</sup> ;

- Deuxièmement, au niveau de l'état fédéral et des Etats, une marge de préférence est accordée dans les marchés publics aux produits fabriqués totalement ou partiellement en Australie ou en Nouvelle-Zélande<sup>41</sup>. Le gouvernement a entrepris de réformer ce système afin d'abaisser les barrières qui s'opposent à une concurrence équitable entre les fournisseurs australiens et les fournisseurs étrangers dans le cas des achats de produits de haute technologie. L'efficacité de ce dispositif fait également l'objet d'un réexamen. Un programme de développement des marchés publics (doté d'un budget de 17.5 millions de dollars sur trois ans) a été élaboré dans le but de favoriser la mise au point de produits et de services nouveaux de nature à répondre aux besoins des administrations ;
- Troisièmement, en vertu d'un système de compensation national, les fournisseurs étrangers doivent entreprendre en Australie des activités compétitives sur le plan international ayant une importance commerciale et technologique<sup>42</sup>. Les secteurs qui bénéficient le plus de ce dispositif sont le secteur aérospatial, les technologies de l'information et les télécommunications. Les entreprises étrangères peuvent désormais satisfaire à cette obligation en prenant certaines participations dans des fonds propres. Les fournisseurs du secteur de l'information qui concluent des accords de partenariat avec l'Etat fédéral pour la réalisation d'objectifs de R-D et d'exportation ne sont pas soumis au dispositif de compensation.

Globalement, ces différents programmes visent à offrir un plus large soutien aux nouvelles technologies et aux nouvelles industries et à créer ainsi un environnement plus favorable à leur développement. Cependant, étant donné qu'ils ne s'adressent qu'à un nombre limité d'entreprises, ils risquent de fausser les prix et les taux de rendement des différents secteurs et d'aboutir éventuellement à une mauvaise affectation des ressources.

### *Le niveau général d'aide au secteur manufacturier*

Le taux effectif de protection pour l'ensemble du secteur manufacturier est tombé de 22 à 19 pour cent entre l'exercice 1984-85 et l'exercice 1986-87 (graphique 11)<sup>43</sup>. Cette baisse tient presque entièrement à une réduction des aides

accordées sous la forme de contingentement dans les secteurs des textiles, de l'habillement et de la chaussure et des automobiles particulières, l'Australie ayant amélioré sa compétitivité grâce à la dépréciation de sa monnaie<sup>44</sup>. L'aide aux industries manufacturières ne bénéficiant pas d'un contingentement est restée à peu près stationnaire, aux alentours de 14 pour cent, mais la dispersion des taux effectifs de protection s'est sans doute légèrement atténuée. Néanmoins, le niveau de protection devrait commencer à diminuer de nouveau. Il a été décidé de réduire les droits de douane dans un certain nombre de secteurs (tableau 14). De plus, une diminution générale des tarifs douaniers applicables aux produits manufacturés a été annoncée en mai. Sauf dans le cas notable des deux secteurs cités plus haut, les droits de douane nominaux supérieurs à 15 pour cent seront progressivement ramenés à ce niveau sur la période de quatre ans se terminant au milieu de 1992, tandis que les droits supérieurs à 10 pour cent et allant jusqu'à 15 pour cent seront ramenés à 10 pour cent. Le degré de protection dont bénéficie le secteur des textiles, de l'habillement et de la chaussure sera réduit à un rythme un peu plus rapide qu'on

Tableau 14. Décisions récentes concernant la protection tarifaire et d'autres formes de protection  
Pourcentages

	Taux actuel	Taux final	Date d'achèvement des réductions tarifaires
<i>Taux maximum des droits de douane</i>			
Produits chimiques et matières plastiques	20	15	1992
Communications	26	15	1992
Verres et produits en verre	30	15	1991
Bagages	20	15	1989
Instruments médicaux et scientifiques	25	15	1990
Automobiles particulières	45 <sup>1</sup>	35	1992
Pâte à papier, papier et édition	40	15	1990
Textiles, habillement et chaussures	205 <sup>2</sup>	55	1995
Produits à base de végétaux	40	10	1994
Autres produits manufacturés	15 et plus	15	1992
	10-15	10	1992
	moins de 10	inchangé	
	1986/87	1992/93	
<i>Taux de protection effectif total</i>			
Industries manufacturières :			
Niveau	19	14	
Dispersion	37	26	
Agriculture :			
Niveau	16	11	

1. Avant avril 1988 : 57,5 pour cent.

2. Taux applicable aux produits hors contingents. La suppression des contingents sera achevée en 1995.

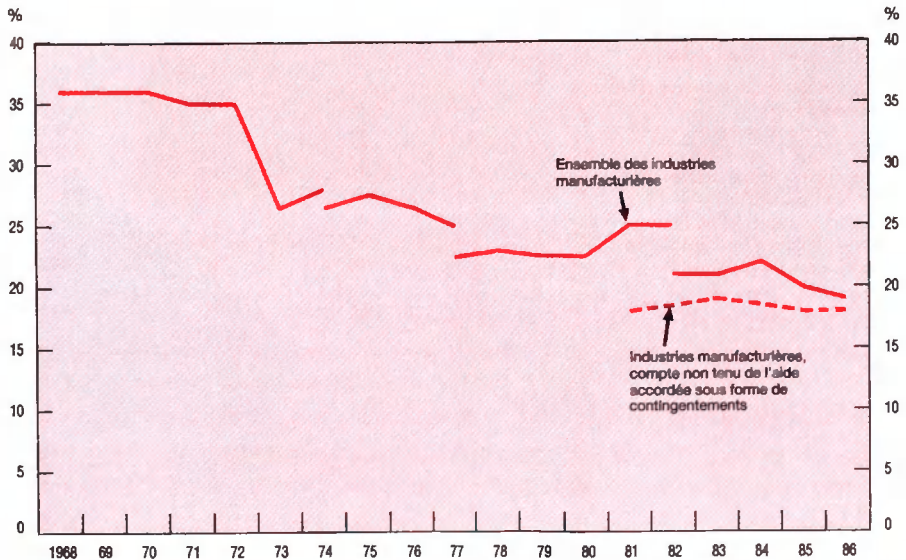
Source : Déclaration économique de mai 1988.

ne l'avait annoncé initialement. Les contingents seront progressivement supprimés et l'augmentation des tarifs douaniers destinée à compenser partiellement cette suppression sera plus faible qu'on ne l'avait initialement envisagé (5 pour cent au lieu de 10 pour cent). Ces droits de douane (55 pour cent pour l'habillement et 45 pour cent pour la chaussure) seront appliqués lorsque les contingents auront été complètement supprimés, le 30 juin 1995 (au lieu de mars 1996, date initialement prévue). Enfin, le droit de 2 pour cent appliqué à la plupart des importations en franchise depuis 1979 sera supprimé à compter du 1er juillet 1988. Grâce à ces mesures, le taux effectif moyen d'aide aux industries manufacturières devrait passer de 19 pour cent durant l'exercice 1986-87 à 14 pour cent à l'exercice 1992-93, et la dispersion des aides entre les industries manufacturières devrait être réduite de 30 pour cent environ.

### *Aide à l'industrie primaire*

Si, en Australie, beaucoup d'industries primaires ne bénéficient que d'un très faible niveau d'aide (qui a souvent un caractère négatif en termes effectifs), il existe

**Graphique 11. TAUX EFFECTIFS MOYENS D'AIDE EN FAVEUR DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES<sup>1</sup>**



1. Années fiscales ; période de 12 mois commençant le 30 juin.  
Source : Industries Assistance Commission.

des domaines isolés dans lesquels l'aide est relativement importante. Il a été décidé de réduire ces niveaux d'aide à peu près au même rythme que pour les industries manufacturières. Les changements les plus importants sont les suivants : réductions substantielles des droits de douane et des mesures de soutien des prix pour toute une gamme de produits agricoles, meilleur alignement sur les prix mondiaux des prix de référence utilisés pour le calcul des mesures de soutien à l'agriculture, suppression des subventions aux producteurs nationaux d'engrais et plus grande vérité des prix dans le cas des services gouvernementaux d'inspection des exportations. De ce fait, l'aide effective moyenne apportée à l'agriculture sera ramenée de 16 pour cent environ durant l'exercice 1986-87 à quelque 11 pour cent à l'exercice 1992-93.

### **Brève appréciation de la réforme fiscale**

L'Australie est un pays à faible pression fiscale, où le secteur public est moins développé et la part des prélèvements fiscaux dans le PIB est nettement plus faible que dans la moyenne des pays de l'OCDE (tableau 15). Mais, du fait du niveau des taux marginaux d'imposition du revenu, elle a une image de pays à lourde fiscalité. Ce niveau élevé des taux marginaux tient à deux facteurs. Premièrement, les recettes fiscales proviennent essentiellement de l'impôt direct sur le revenu des ménages, qui a représenté 45 pour cent de l'ensemble des recettes fiscales en 1985, contre un peu plus de 30 pour cent en moyenne pour l'OCDE<sup>45</sup>. Deuxièmement, l'assiette de l'impôt sur le revenu des personnes physiques étant devenue de plus en plus étroite au fil du temps en raison de la multiplication des exonérations spéciales, il fallait que les taux augmentent pour financer des dépenses en progression. S'il y a eu augmentation des taux, c'est surtout parce que les contribuables se sont progressivement retrouvés dans des tranches supérieures à mesure que, notamment sous l'effet de l'inflation, leurs revenus s'accroissaient. Le jeu conjugué des taux plus élevés et de la multiplication des exonérations a nui à l'efficacité du système fiscal et intensifié l'évasion et la fraude fiscales. Aussi l'assiette s'est-elle encore réduite et les décisions des agents du secteur privé ont-elles été de plus en plus faussées. Le système fiscal étant de plus en plus discrédité, le gouvernement a lancé depuis 1983 une série de réformes, dont les plus importantes ont été rendues publiques en 1985 et mises en œuvre de 1985 à 1987. Ces mesures, qui ont été analysées en détail à l'annexe I de l'*Etude Economique de l'Australie* de l'an dernier<sup>46</sup>, sont essentiellement les suivantes :

- Taxation des plus-values (avec exonération des plus-values provenant de la cession d'une résidence principale) ;



- Mise en place, pour l'impôt sur les sociétés, d'un régime d'imputation intégrale supprimant la double imposition des dividendes. Par ailleurs, le taux de l'impôt sur les sociétés a été aligné sur le taux maximum de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ;
- Prise en compte, dans l'assiette de l'impôt, de certaines catégories de revenus qui n'étaient pas taxées, notamment les avantages accessoires ;
- Suppression ou réduction des avantages fiscaux concernant certaines activités ;
- Suppression d'un certain nombre d'abattements ;
- Mise en place d'un crédit d'impôt au titre des revenus taxés à l'étranger ;
- Abaissement des taux marginaux d'imposition, en particulier pour les revenus élevés, avec diminution du taux maximum, ramené de 60 à 49 pour cent.

L'objectif général de ces réformes est double : élargir l'assiette et abaisser les taux marginaux d'imposition. En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, on s'est borné à régler la question importante de l'imputation des impôts frappant les dividendes. Contrairement à ce qui s'est produit dans plusieurs autres pays, les déductions au titre de l'impôt sur les sociétés ont été très peu modifiées. Enfin, on n'a pas assisté en Australie à un sensible renforcement de la fiscalité indirecte.

Depuis l'annonce et la mise en œuvre des réformes de 1985, le taux de l'impôt sur les sociétés en Australie s'est de plus en plus écarté de celui observé à l'étranger, car il a été abaissé dans beaucoup d'autres pays. Cette évolution a suscité des préoccupations quant à la compétitivité des entreprises australiennes et au risque d'une amplification des transferts artificiels de bénéfices vers d'autres pays. C'est pourquoi le gouvernement australien s'est lancé dans une révision générale de la fiscalité des entreprises, dont les résultats ont été annoncés dans la Déclaration économique du 25 mai 1988. Les principaux changements décidés sont les suivants :

- Une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 49 pour cent à 39 pour cent, applicable aux revenus de l'exercice 1988-89, et financée par la suppression ou la réduction de toute une gamme d'avantages fiscaux touchant le revenu des entreprises<sup>47</sup> ;
- Une extension du système d'imputation aux grands investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurance-vie et les caisses de retraite ;
- Une modification sensible de l'imposition des revenus d'origine étrangère, dont l'objectif est de mieux cibler les activités échappant à l'impôt tout en éliminant les charges que représente pour les investissements « authentiques » à l'étranger l'application de la réglementation fiscale ;

- Une intensification des efforts de lutte contre la fraude fiscale, grâce à une multiplication des contrôles effectués par le Bureau des impôts et à un système d'identification des contribuables; et
- Une réorganisation des avantages fiscaux visant les retraites des travailleurs, impliquant la perception anticipée d'une part importante des recettes.

L'élimination de ces avantages fiscaux devrait se traduire par un élargissement notable de l'assiette de l'impôt sur le revenu des entreprises. Cet effet s'amplifiera progressivement (voir tableau 16) étant donné que certaines des mesures ne seront applicables que lorsque les engagements actuels du gouvernement auront pris fin, et que toutes les autres ont un caractère exclusivement prospectif. La mesure qui aura le plus d'incidence sur les recettes sera le remplacement du régime d'amortissement accéléré 5-3<sup>48</sup> par un système fondé sur la durée de vie effective des actifs, avec une majoration de 20 pour cent du taux d'amortissement<sup>49</sup>. La suppression de

**Tableau 15. Importance relative en 1985 des différents types d'imposition**  
En pourcentage du total des recettes fiscales

	Contributions directes des ménages	Cotisations de sécurité sociale	Impôts sur les sociétés	Contributions indirectes générales	Autres impôts indirects	Autres impôts <sup>2</sup>	Total	Total <sup>1</sup>
Etats-Unis	35.7	29.4	7.1	7.4	10.3	10.1	100	29.2
Japon	24.8	30.2	21.0	—	14.0	10.0	100	28.0
Allemagne	28.7	36.5	6.1	15.8	9.8	3.0	100	37.8
France	12.7	43.6	4.3	19.9	9.5	10.0	100	45.6
Royaume-Uni	26.0	17.5	12.9	15.9	15.7	12.1	100	38.1
Italie	27.6	34.7	9.2	14.5	10.9	3.1	100	34.7
Canada	36.1	13.3	8.2	13.2	18.3	10.8	100	33.1
Autriche	23.1	31.8	3.3	21.0	11.6	9.2	100	42.5
Belgique	34.1	33.2	6.4	15.7	8.7	1.8	100	46.9
Finlande	46.6	9.0	4.0	21.2	15.5	3.7	100	37.3
Grèce	14.9	34.9	2.7	17.2	26.1	4.3	100	35.1
Irlande	31.3	14.8	3.2	20.6	23.9	6.2	100	39.1
Pays-Bas	19.5	43.9	7.0	16.3	9.5	3.8	100	45.0
Norvège	22.5	20.6	17.0	18.2	19.3	2.4	100	47.8
Espagne	22.6	41.5	5.5	14.1	12.3	4.0	100	28.8
Suède	38.5	24.8	3.5	13.9	12.5	6.7	100	50.5
Suisse	34.8	32.1	5.9	9.3	9.6	8.2	100	32.1
Australie	45.1	—	9.2	7.9	24.6	13.2	100	30.3
Nouvelle-Zélande	60.6	—	8.4	10.4	12.8	7.8	100	34.3
OCDE <sup>3</sup>	31.1	24.0	8.2	15.1	15.0	6.6	100	37.2

1. En pourcentage du PIB.

2. Y compris les taxes sur les salaires versés.

3. Moyenne non pondérée.

Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques des pays Membres de l'OCDE, 1965-1985*.

l'exonération dont bénéficient les mines d'or mettra un terme à une anomalie qui existe depuis longtemps dans la législation fiscale. La période assez longue qui s'écoulera avant l'élimination des avantages fiscaux touchant les dépenses de recherche-développement et les investissements en fonds propres (par l'intermédiaire de sociétés de gestion et d'investissement) permettra de surmonter les défauts de fonctionnement du marché qui ont pu entraîner un sous-investissement dans ces activités. La plupart des autres mesures destinées à élargir l'assiette de l'impôt visent des avantages ou des anomalies spécifiques qui existent actuellement dans la législation fiscale. Toutes ces mesures, y compris celles qui n'entreront en application que dans quelques années, seront soumises à l'approbation du Parlement dans un proche avenir.

Le régime qu'il est proposé d'appliquer aux revenus d'origine étrangère comportera certains éléments analogues à ceux qui sont en vigueur depuis un certain temps dans un nombre limité de grands pays de l'OCDE. Plus précisément, le revenu des investissements effectués dans des pays où les taux d'imposition sont faibles (il s'agit souvent de paradis fiscaux) sera imposé, au même titre que les revenus d'origine

**Tableau 16. Estimation des recettes découlant des mesures fiscales prévues dans la Déclaration Economique de mai 1988**

Millions de dollars australiens

	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
<i>Réforme de l'impôt sur les sociétés</i>					
Réduction du taux de l'impôt sur les sociétés <sup>1</sup>	-90	-1 450	-1 500	-1 600	-1 700
Elargissement de l'assiette de l'impôt	-70	550	820	1 575	2 785
<i>dont :</i>					
Amortissement sur 5-3 ans	-	190	450	1 030	1 650
Recherche-développement	-	-	-	-	250
Mines d'or	-	-	-	70	300
Extension de la vérification des comptes <sup>2</sup>	-15	25	190	195	280
Autres dispositions	-5	335	180	280	305
<i>Réforme de l'impôt sur les personnes physiques</i>					
Retraites	-15	925	1 325	1 360	1 400
Attribution d'un numéro de dossier fiscal <sup>2</sup>	-30	10	15	115	225
Imposition des pensionnés	-135	-220	..	..	..
Réduction de l'impôt sur les personnes physiques <sup>3</sup>	..	..	..	..	..

1. Non compris les coûts relatifs aux caisses d'assurance-vie, mais y compris les économies réalisées au titre de l'impôt sur les personnes physiques du fait de la réduction des crédits d'impôt.

2. Recettes brutes diminuées des frais administratifs, aux prix de 1988.

3. Leur calendrier, leur importance et leur forme seront déterminés en fonction de l'évolution des salaires et de la situation budgétaire.

Source : *Déclaration Economique de mai 1988.*

intérieure, sur la base des sommes encaissées, un crédit étant accordé pour les impôts versés dans le pays étranger. Lorsque ce système d'imposition sera en place — et compte tenu de la réduction sensible du taux de l'impôt australien sur les sociétés — tous les autres dividendes perçus par des sociétés australiennes au titre d'investissements directs à l'étranger (c'est-à-dire les intérêts de 10 pour cent ou plus) ne seront plus soumis à un impôt australien en vertu du système de crédit d'impôt étranger, ce qui permettra d'éliminer la charge assez lourde que représente l'application de ce système dans les cas où les recettes obtenues sont peu importantes. Le nouveau système commencera à être appliqué aux revenus de l'exercice de 1989-90.

L'imposition des retraites des travailleurs suscite depuis longtemps des préoccupations en Australie. Jusqu'à présent, les cotisations patronales aux caisses de retraite n'ont pas été imposées immédiatement (en étant par exemple incorporées au revenu des salariés). En revanche, les pensions sont imposées, généralement à un taux réduit. Etant donné que le revenu des investissements des caisses de retraite est exonéré d'impôt et compte tenu de la durée pendant laquelle les fonds de retraite sont normalement conservés, la valeur de ce différé d'impôt peut être importante. On estime actuellement que les avantages consentis aux caisses de retraite représentent une moins-value de recettes de 3.5 milliards de dollars, et que celle-ci s'accroît rapidement. Ces avantages fiscaux ont été accordés de façon régressive, ce qui a eu tendance à avantager les personnes appartenant aux groupes de revenus les plus élevés. Le système actuel a également faussé les décisions d'investissement des caisses de retraite, tout en élargissant les possibilités d'évasion fiscale. Cela tient au fait que le revenu des investissements des caisses de retraite est exonéré d'impôt, ce qui a en fait empêché ces caisses de tirer avantage des crédits d'impôt dont les sociétés bénéficient pour les dividendes d'origine intérieure (voir plus haut). Les nouvelles dispositions, qui entreront en vigueur au cours de l'exercice fiscal 1988-89, devraient permettre de surmonter chacun de ces problèmes. Premièrement, le coût du différé d'impôt sera réduit du fait que les cotisations (perçues par les caisses de retraite) seront imposées à un taux réduit de 15 pour cent et que le taux de l'impôt sera réduit d'un montant équivalent au moment où les retraites seront servies. De ce fait, environ 1 milliard de dollars sera perçu d'avance chaque année. Deuxièmement, le revenu des *investissements* des caisses de retraite sera imposé à un taux de 15 pour cent, ce qui accroîtra encore les recettes publiques. Cela permettra également d'éliminer un certain nombre de distorsions. Les caisses de retraite pourront désormais déduire de leurs propres impôts les crédits d'impôt sur les sociétés accordés au titre des dividendes distribués par des entreprises résidentes, ce qui les incitera davantage à souscrire des titres de ces entreprises. Ces déductions limiteront l'augmentation du taux effectif de l'impôt sur les revenus *totaux* des caisses de retraite (qui comprennent



les plus-values) à 4 points de pourcentage, selon les estimations. Enfin, le caractère régressif des avantages offerts par le système actuel sera corrigé par une réduction sensible du montant maximum des prestations de retraite ou des prestations forfaitaires pouvant bénéficier des avantages fiscaux qui resteront en vigueur.

Pour juger une réforme fiscale, on se fonde habituellement sur un certain nombre de critères. L'*équité horizontale*, qui veut que les contribuables placés dans des circonstances économiques analogues soient traités de façon analogue. L'*équité verticale* vise la répartition inégale de la charge fiscale, les titulaires de revenus élevés étant proportionnellement davantage imposés. La *neutralité* ou l'*efficacité* a trait à tout ce qui, dans le système fiscal, peut fausser les décisions économiques, les prix relatifs, la rentabilité des investissements et l'incitation au travail. La *simplicité*, qui se situe au niveau de la compréhension et de l'application des dispositions fiscales, permet de limiter le coût de la mise en œuvre des obligations fiscales et les frais administratifs. En bref, les réformes menées en Australie paraissent avoir contribué à une plus grande équité du système fiscal et diminué les distorsions induites par celui-ci, au prix d'une complexité un peu plus grande.

### *Équité*

L'*équité horizontale* s'est sensiblement améliorée avec la suppression d'un certain nombre de régimes spéciaux ou de certaines lacunes. La prise en compte, dans l'assiette de l'impôt, des plus-values en termes réels, des avantages accessoires, des prestations de retraite en capital et des revenus d'origine étrangère, ainsi que les mesures limitant les possibilités offertes par un certain nombre d'abris fiscaux (notamment en cas de constitution de fonds fiduciaires), ont permis d'éliminer la majeure partie de ces anomalies. L'étalement des revenus a également amélioré la situation des personnes ayant des revenus très irréguliers. Certaines mesures feront sentir leurs effets plus lentement sur le plan de l'équité, notamment en ce qui concerne les plus-values; en effet on a retenu pour leur détermination le principe de la réalisation effective et seules sont imposables les plus-values afférentes à des biens acquis depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures. En ce qui concerne l'*équité verticale* du nouveau système, deux aspects doivent être envisagés. Premièrement, la progressivité du barème d'imposition en vigueur immédiatement avant la réforme était très différente de celle observée deux décennies plus tôt. Dans la tranche de 46 pour cent et les tranches supérieures, on trouvait pendant l'exercice budgétaire 1954-55 1 pour cent seulement des contribuables, contre près de 40 pour cent durant l'exercice 1983-84. Le taux maximum de 66.7 pour cent était atteint durant l'exercice 1954-55 avec un revenu 18 fois supérieur à la moyenne, alors que durant l'exercice

1983-84 la tranche la plus élevée imposée à 60 pour cent correspondait à un revenu 1.6 fois supérieur à la moyenne. Deuxièmement, l'alourdissement de la charge fiscale avant la mise en place du nouveau système incitait de plus en plus les titulaires de hauts revenus à éluder l'impôt, d'où une moindre progressivité *effective* du système fiscal. Etant donné que les titulaires de revenus élevés ont été les plus touchés par l'élargissement de l'assiette, c'est dans les tranches supérieures que les taux marginaux ont été le plus réduits. On ne peut être néanmoins assuré que, finalement, ils supporteront en fait une moindre part de la charge fiscale. Les recettes provenant de la taxation des plus-values et des avantages accessoires (qui frappe surtout les titulaires de revenus élevés) ont dépassé les prévisions, bien que dans le cas de l'impôt sur les avantages accessoires l'impact effectif du point de vue de la progressivité dépende en partie du degré auquel l'impôt est répercuté sur les salariés. Il est possible par ailleurs que davantage de revenus soient maintenant déclarés, en particulier si le fisc intensifie les contrôles et qu'il devient de ce fait plus risqué et plus coûteux de dissimuler des revenus. Enfin, la limitation proposée du niveau des prestations des retraites et l'application progressive de ces dispositions à d'autres domaines réduiront sensiblement la régressivité du système actuel. Toutefois, ces améliorations sur le plan de l'équité exigeront un certain temps et devront être analysées à la lumière des nouvelles réductions de l'impôt sur les personnes physiques qui devraient s'appliquer aux revenus de l'exercice 1989-90.

### *Efficacité*

L'efficacité économique, bien qu'elle soit difficile à mesurer, s'est probablement améliorée sur un certain nombre de plans. Premièrement, les réformes de 1985 et de 1988 se sont traduites par un élargissement sensible de l'assiette de l'impôt sur les revenus et par des réductions notables des taux d'imposition. Ces deux éléments réduisent l'importance des distorsions fiscales et leur dispersion suivant des formes d'organisation, des types d'investissement et des méthodes de financement différents, permettant ainsi de fonder plus pleinement les décisions d'investissement sur les taux de rendement relatifs avant impôt. La modification concernant le régime d'amortissement est particulièrement importante à cet égard car elle élimine le biais en faveur des investissements en actifs qui ont une longue durée de vie. Cette disposition, s'ajoutant à la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés, abaisse le taux effectif des impôts frappant les investissements des entreprises en actifs de plus courte durée de vie, qui occupent souvent une place prédominante en période de mutations structurelles<sup>50</sup>. Deuxièmement, les mesures visant à imposer plus largement les revenus privés (imposition des avantages accessoires, justification des dépenses et

non déductibilité des frais de représentation) devraient permettre de réduire les distorsions qui affectent la structure de la consommation et des revenus. Troisièmement, les réductions des taux marginaux d'imposition, aussi bien en ce qui concerne les entreprises que les personnes privées, devraient atténuer les contre-incitations à l'épargne, à l'investissement et au travail. Quatrièmement, le traitement plus équitable des revenus d'origine étrangère et nationale, en vertu du système révisé de crédit d'impôt étranger, réduira les incitations fiscales à investir dans les pays où les impôts sont peu élevés ou, par le biais de l'évasion fiscale, à transférer artificiellement des revenus dans ces pays<sup>51</sup>.

Enfin, le système d'imputation, étendu en vertu des mesures de 1988 à la quasi-totalité des investisseurs résidents, abaissera sensiblement l'impôt sur les investissements en actions et réduira les distorsions qui existaient auparavant en faveur du financement par l'emprunt. Le système d'imputation supprime en fait l'impôt sur les revenus distribués par les sociétés aux actionnaires résidents, et il est possible d'obtenir le même effet dans le cas des bénéfices non distribués, par l'émission d'actions à primes. En vertu des nouvelles dispositions fiscales, le revenu des investissements est imposé au taux marginal auquel est assujéti l'actionnaire, si bien qu'elles permettent d'éliminer le biais qu'implique la double imposition des bénéfices à l'encontre de la constitution des sociétés. Prises ensemble, les réformes de 1985 et de 1988 ont éliminé la plupart des principales distorsions qui affectaient le régime de l'impôt sur le revenu et devraient aboutir, au fil des ans, à une nette amélioration sur le plan de l'efficacité.

### *Simplicité*

Globalement, le système fiscal paraît désormais plus complexe. D'un côté, la suppression des nombreux abattements a accru sa transparence. Mais, par contre, l'imposition des plus-values et des avantages accessoires, ainsi que les systèmes de crédit d'impôt étranger, sont souvent difficiles à administrer et occasionnent des frais importants pour l'assujéti. En vue de remédier à certains de ces problèmes, la règle des gains effectivement réalisés a été retenue pour l'impôt sur les plus-values et on ne prend en compte que les biens acquis à compter de l'entrée en vigueur de l'impôt. Les avantages accessoires sont imposés quant à eux au niveau de l'entreprise, ce qui diminue les frais administratifs pour les sociétés<sup>52</sup>. L'imposition des revenus d'origine étrangère est inévitablement complexe, mais la décision prise en 1988 d'exonérer les dividendes perçus par l'investissement étranger des entreprises devrait réduire sensiblement les coûts pour les assujéti et les coûts administratifs du système de crédit d'impôt étranger.



## *Effets macro-structurels*

La réforme fiscale a déjà eu certains effets sur le plan macro-structurel, encore que son influence se fera sans doute surtout sentir à moyen terme. Les modifications qui ont été apportées au système fiscal durant l'exercice budgétaire 1985-86 représentent un coût net estimé à 3½ milliards de dollars en exercice plein. La majeure partie de ce montant correspond aux réductions supplémentaires de l'impôt sur le revenu décidées dans le cadre de l'accord de modération salariale conclu entre le gouvernement et le Conseil des syndicats australiens. Ces réductions, visant à compenser 2 pour cent qui avaient été défalqués avant impôt à l'occasion de la décision nationale d'adaptation des salaires d'avril 1987, se sont traduites par un relèvement de l'abattement à la base et un abaissement des taux marginaux pour les tranches les plus basses. Mais comme ils se situaient dans le cadre des engagements pris par le gouvernement de ne pas aggraver la charge fiscale globale et de ne pas accroître le déficit du budget fédéral, ces allègements ont joué dans le sens d'une compression des dépenses fédérales. Un deuxième élément est la croissance rapide des recettes fiscales. Ainsi qu'il a été indiqué, les rentrées au titre de l'impôt sur les plus-values et de l'impôt sur les avantages accessoires se sont révélées supérieures aux prévisions. Même si les estimations initiales étaient sujettes à une large marge d'erreur et témoignaient sans doute d'un certain pessimisme, on peut penser, eu égard à l'ampleur de l'écart enregistré, que les revenus exclus de la base d'imposition (avant la réforme) dépassaient ce qu'on avait pu imaginer. L'impôt sur le revenu (perçu par voie de retenue à la source) a également rapporté plus que prévu, en raison de l'action menée contre la fraude fiscale et, peut-être, d'une plus grande discipline des assujettis, sensibles à la baisse des taux marginaux et au souci de justice fiscale.

Il est plus malaisé d'apprécier les conséquences de la réforme fiscale du point de vue de l'épargne et de l'investissement dans l'ensemble du secteur privé. L'épargne sera sans doute directement influencée par les modifications concernant les retraites, par le système d'imputation et par l'abaissement des taux d'imposition. La perception anticipée de recettes au terme de l'application des mesures relatives aux caisses de retraite se traduira par un transfert d'environ 1 milliard de dollars par an (représentant moins de 2 pour cent du portefeuille des caisses de retraite) entre les caisses de retraite et l'Etat, ce qui aura pour effet de réduire l'épargne du secteur privé et d'accroître celle du secteur public. Le système d'imputation de l'impôt sur les sociétés éliminera le biais en faveur de la non-distribution du revenu des entreprises (épargne) ; cette mesure entraînera sans doute une réduction de l'épargne totale des entreprises, mais elle libérera aussi l'épargne « captive » et améliorera son affectation en réorientant les bénéfices non distribués vers des investissements plus rémunérateurs.



Les réductions des taux de l'impôt sur les personnes physiques et sur les sociétés abaisseront directement l'imposition de l'épargne et auront sans doute une incidence plus importante sur l'épargne totale que les autres mesures, qui auront surtout une influence sur l'affectation de l'épargne. Les mesures d'élargissement de l'assiette de l'impôt qui touchent directement l'investissement auront sans doute aussi une influence sur l'affectation des dépenses d'équipement, plutôt que sur leur niveau. La suppression de l'amortissement accéléré, par exemple, permettra une meilleure affectation des ressources limitées dont disposent les entreprises, sur la base des rendements avant impôt et non sur la base de considérations fiscales.

Les réformes fiscales auront sans doute des effets bénéfiques sur la position extérieure de l'Australie, dans la mesure où elles décourageront les sorties de capitaux et où elles favoriseront les entrées de capitaux. Ces effets seront dus, dans le premier cas, au système de crédit d'impôt étranger et, dans le second, à la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés et à la suppression de la retenue à la source sur les dividendes, qui servait de base pour l'impôt sur les sociétés. Du fait de cette dernière mesure, le taux maximum de l'impôt versé par les investisseurs étrangers en Australie sera ramené de 54 pour cent avant la réforme<sup>53</sup> à 49 pour cent pendant l'exercice 1987-88 et à 39 pour cent pendant l'exercice 1988-89. Etant donné la grande portée des réformes de 1985 et de 1988, il est fort probable que le niveau global de l'épargne et de l'investissement continuera d'être principalement influencé par des considérations macro-économiques. L'affectation de l'épargne et de l'investissement, en revanche, sera sans doute améliorée, ce qui est extrêmement important dans le contexte intérieur et international actuel.

Les réformes fiscales mises en œuvre par l'Australie au cours des dernières années sont de grande portée et devraient largement contribuer à réduire les distorsions qui avaient été introduites par le système fiscal. De nouvelles réductions de l'impôt sur les personnes physiques ont été envisagées pour 1989-90, leur portée et leur forme dépendant des besoins de la politique budgétaire et de la conclusion d'un accord satisfaisant sur les augmentations de salaires et sur leur calcul. Il faudra veiller à ce que le nouveau système fiscal se stabilise et soit pleinement évalué avant d'envisager de nouveaux changements importants. A un stade ultérieur, lorsque la situation économique générale sera plus favorable, on pourrait de nouveau étudier la possibilité de rétablir un meilleur équilibre entre l'imposition du revenu et celle de la consommation, afin d'éliminer certains des aspects de la fiscalité indirecte actuelle qui introduisent des distorsions considérables dans la structure de la consommation.

## La déréglementation et l'efficacité des entreprises publiques dans le secteur des transports et des communications

Les entreprises publiques australiennes (souvent appelées en Australie « autorités publiques ») jouent un rôle important dans les services d'utilité publique ainsi que dans le secteur des transports et des communications (tableau 17). A la différence d'un certain nombre d'autres pays de l'OCDE, les entreprises publiques sont presque totalement absentes du secteur manufacturier. Au cours de l'exercice budgétaire 1985-86, elles réalisaient 14 pour cent de la valeur ajoutée totale du secteur marchand et 15 pour cent de la masse salariale totale des entreprises (tableau 18). Elles sont en général très capitalistiques et représentent un pourcentage encore plus élevé de l'investissement et du stock net de capital. Il ressort des données disponibles que la part des entreprises publiques dans la formation de capital non résidentiel est beaucoup plus importante en Australie qu'aux Etats-Unis, au Japon et au Royaume-Uni — surtout du fait de la vague récente de privatisations — mais plus faible qu'en Suède (tableau 19). Une étude plus ancienne<sup>54</sup> montre également que l'Australie devrait se situer sur ce plan dans le peloton de tête des pays de l'OCDE.

Les entreprises publiques australiennes mettant en œuvre une large fraction des moyens de production, une mauvaise affectation des ressources peut avoir de sensibles répercussions sur la productivité globale du travail, le rendement d'ensemble du

Tableau 17. Salaires versés par les entreprises publiques par secteur, 1985-86<sup>1</sup>

	Milliards de dollars	En pourcentage de l'ensemble des entreprises publiques	En pourcentage des entreprises publiques et privées
Agriculture	0.0	0.0	0.0
Industrie extractive	0.2	1.5	6.2
Industries manufacturières	0.8	6.0	3.5
Eau, gaz et électricité	3.3	23.4	95.4
Construction	2.0	14.4	32.1
Commerce de gros et de détail	0.1	0.8	0.6
Transports et communications	5.8	41.2	57.7
Services financiers, immobilier et entreprises	1.6	11.7	13.2
Services collectifs	0.0	0.0	0.0
Loisirs, services aux particuliers et autres	0.1	1.0	3.1
<b>Total</b>	<b>14.0</b>	<b>100.0</b>	<b>15.4</b>

1. Salaires, traitements et suppléments versés.

Source : Australian Bureau of Statistics, *Australian National Accounts*, 1987.

Tableau 18. **Part et rentabilité des entreprises publiques commerciales**

	Moyenne					
	1976-77 1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
	En pourcentage de l'ensemble des entreprises commerciales, publiques et privées					
Salaires <sup>1</sup>	15.4	14.7	15.5	16.2	15.7	15.4
Excédent brut d'exploitation	9.9	11.1	12.6	12.1	12.6	13.0
Investissement <sup>1 2</sup>	27.9	27.1	31.1	31.7	27.4	28.2
Stock de capital net <sup>1 3</sup>	35.0	35.5	35.8	36.4	36.2	35.4
<i>Rentabilité<sup>4</sup>:</i>						
Entreprises commerciales publiques	-1.8	-2.2	-2.8	-2.4	-2.4	-2.1
Entreprises commerciales privées constituées en sociétés	8.1	4.8	2.6	5.6	5.8	5.2
Revenu des entreprises commerciales publiques <sup>5</sup>	-0.9	-1.2	-1.6	-1.3	-1.3	-1.1
<i>dont :</i>						
Commonwealth	-0.2	-0.2	-0.4	-0.2	-0.2	0.0
Etat et collectivités locales	-0.7	-1.0	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1

1. Y compris les entreprises financières.

2. Construction non résidentielle et équipements.

3. Non compris les logements et les dépenses de transfert sur biens immobiliers.

4. Revenu des entreprises (revenu des sociétés) en pourcentage du stock de capital net.

5. En pourcentage du PIB.

Source : Australian Bureau of Statistics, *National Accounts*, 1987.

Tableau 19. **Formation brute de capital fixe des entreprises publiques hors logement**

	Moyenne		1981	1982	1983	1984	1985
	1975-79	1980-84					
	En pourcentage de l'ensemble des entreprises privées et publiques						
Etats-Unis	6.7	5.0	5.3	4.6	4.6	4.4	4.4
Japon	17.6	15.2	16.3	15.7	14.8	13.3	9.8
Royaume-Uni	24.3	20.2	21.0	20.0	21.3	17.8	12.4
Suède	27.5	30.6	30.9	32.1	30.8	28.2	27.6
<b>Australie</b>	26.3	26.7	25.4	29.5	29.4	25.3	26.2

Source : OCDE, *Comptes nationaux*.

capital et — ces entreprises fournissant des biens intermédiaires à caractère vital — les performances du secteur privé. Par ailleurs, elles font largement appel aux marchés de capitaux. Les entreprises publiques, notamment celles qui sont la propriété des Etats australiens ont un taux de rentabilité inférieur en moyenne à celui des entreprises privées (tableau 16). Cette situation est due en partie aux réglementations qui régissent

leurs activités ou aux objectifs non commerciaux qui leur sont assignés (qualifiés parfois de « missions d'intérêt collectif »), et qui ont trait, entre autres, à l'accès aux prestations, à la tarification, à l'emploi et/ou à l'obligation de maintenir certaines capacités excédentaires. Les restrictions à la concurrence imputables à des mesures émanant des pouvoirs publics et l'absence d'objectifs financiers précis ont probablement alourdi les coûts moyens de production du fait des sureffectifs et des coûts salariaux plus élevés, du surinvestissement et de la moindre incitation à innover. Aussi a-t-on multiplié les efforts pour améliorer les performances des entreprises publiques à tous les niveaux, et surtout à l'échelon fédéral<sup>55</sup>. Bien que, comme dans d'autres pays de l'OCDE, la privatisation ait figuré à l'ordre du jour, l'idée fondamentale a été d'améliorer l'efficacité sans nécessairement modifier le régime de propriété. Les aspects suivants ont surtout été pris en compte : l'ampleur de la concurrence à laquelle sont soumises les entreprises publiques, les contraintes qui limitent leur compétitivité, les politiques inadéquates de tarification et les taux de rendement insuffisants des capitaux investis. Par ailleurs, on a récemment achevé d'examiner le mode optimal de réglementation des secteurs dans lesquels, en raison d'économies d'échelle, une seule entreprise peut opérer efficacement (monopole naturel). Les préoccupations sont différentes pour les transports, où les entreprises publiques n'assurent qu'une part limitée de la production totale et pour les télécommunications, où, même après les réformes récentes, Telecom bénéficie en vertu des textes applicables d'un monopole pour une grande partie de ses activités.

### *Réglementation des transports et des communications*

Les transports terrestres entre les Etats australiens sont largement déréglementés et le secteur des transports par camion est très concurrentiel. Mais les transports de marchandises à l'intérieur des Etats sont toujours réglementés dans un certain nombre de domaines, pour des raisons qui ne sont pas toujours des plus claires<sup>56</sup>. Dans certains cas, il s'est agi manifestement de tirer parti au maximum des économies d'échelle, par exemple en réservant au rail le transport de certaines marchandises. Toutefois, il est permis de penser que d'autres motivations, notamment le souci d'obtenir un maximum de recettes publiques en réservant certains transports à des entreprises locales et de justifier certaines infrastructures existantes, ont également joué. Les restrictions les plus importantes ont trait au stockage et au transport des céréales. Les transports à longue distance de céréales par camion sont le plus souvent interdits ou ne peuvent s'effectuer que dans des conditions très limitées. Le stockage et la manutention des céréales et des autres produits agricoles en vrac sont réservés aux Offices publics de commercialisation. Il n'empêche que les entreprises de chemins



de fer des Etats n'ont pu couvrir leurs prix de revient et que, malgré l'action menée pour accroître leur efficacité, améliorer leurs prestations et réduire leurs sureffectifs, elles sont restées en déficit pour les transports de marchandises. Dans deux Etats, le Queensland et la Nouvelle-Galles du Sud, on n'est pas parvenu à une rentabilité globale, bien que les tarifs de transport du charbon aient été fixés à des niveaux bien supérieurs au coût de revient. Cependant, après avoir examiné un rapport de la Commission royale<sup>57</sup>, le gouvernement a annoncé dans la Déclaration économique de mai qu'il procéderait immédiatement aux améliorations recommandées qui sont de son domaine en matière de manutention et de distribution des céréales, et qu'il demanderait aux Etats d'appliquer les autres recommandations.

Les activités portuaires et, plus généralement, le secteur maritime, soulèvent une série de problèmes complexes. Les autorités portuaires, qui relèvent des Etats, détiennent un quasi-monopole pour les marchandises générales (les ports sont très éloignés les uns des autres). Il existe une concurrence limitée dans le secteur maritime proprement dit, marqué par de nombreux mouvements sociaux dus en partie au morcellement des syndicats. Le cabotage est pratiquement réservé aux navires australiens en vertu de réglementations de source publique. Le secteur des transports est également régi par des accords entre les entreprises (conférences maritimes internationales), entre les syndicats (trafic à travers la mer de Tasman, c'est-à-dire à destination et en provenance de Nouvelle-Zélande) et par des accords de branche. La réglementation australienne n'a rien d'exceptionnel. La plupart des pays de l'OCDE ont une politique restrictive en matière de cabotage et beaucoup se heurtent à certains problèmes dans le secteur maritime. Il n'en demeure pas moins que, compte tenu de l'action à mener pour corriger le déséquilibre extérieur, les inefficiences et les coûts sociaux pèsent sans doute plus lourdement en Australie que dans les autres pays du fait des caractéristiques géographiques et du rôle-clé des ports et des transports maritimes pour l'exportation.

Les transports aériens ont été fortement réglementés. Les services voyageurs intérieurs ont généralement été réservés, à parts égales, à Australian Airlines (compagnie à capitaux fédéraux) et à Ansett Airlines (compagnie à capitaux privés). Les charters intérieurs n'ont pas été interdits, mais on a limité les importations d'avions de grande capacité, au profit de ces deux compagnies. Les tarifs étaient fixés par une commission indépendante et, du fait des faibles écarts de prix autorisés, la concurrence se situait essentiellement au niveau de la qualité du service. L'unique transporteur international était la compagnie Qantas (à capitaux fédéraux) et, conformément à la pratique internationale en la matière, la desserte de l'Australie a été essentiellement réservée aux compagnies des pays accordant la réciprocité. Les vols charters internationaux étaient également limités, tant pour le fret que pour les

voyageurs. Le gouvernement a rendu public un vaste programme de déréglementation des transports aériens. Les restrictions touchant les transports internationaux de passagers et de marchandises par charters ont été assouplies. Les réformes concernant les transports intérieurs de passagers ne prendront pas effet avant 1990, mais elles influent déjà sur le comportement des compagnies aériennes.

Il n'existe pas d'étude d'ensemble sur le coût de la réglementation des transports, mais les éléments dont on dispose donnent à penser que ce coût est sans doute considérable. Selon certaines estimations<sup>58</sup>, la déréglementation des transports de céréales permettrait d'abaisser les coûts de 8 à 9 pour cent et une réduction supplémentaire de 2.5 pour cent pourrait être obtenue en abolissant le monopole de stockage et de manutention dont jouissent les Offices de commercialisation des céréales. La faible intensité de la concurrence alourdirait, semble-t-il, de 20 pour cent les coûts de transport terrestre des conteneurs et dans le secteur maritime une plus forte concurrence pourrait réduire les frets d'environ 17 pour cent pour le cabotage, voire davantage pour le trafic à travers la mer de Tasman<sup>59</sup>. Du fait de la réglementation actuelle en matière de transports aériens, les deux principales compagnies australiennes pratiqueraient des tarifs supérieurs de 7 à 10 pour cent à ceux des compagnies américaines comparables, à réseau égal et qualité égale<sup>60</sup>. Bien que ces estimations soient sujettes à une marge d'erreur importante, l'expérience d'autres pays en matière de déréglementation des transports aériens suggère que les usagers ont beaucoup à gagner financièrement d'une tarification plus souple, d'une plus large gamme de services, d'un rythme plus soutenu d'innovation technique et d'une modification plus rapide des modes d'organisation du travail<sup>61</sup>.

Le gouvernement fédéral est compétent pour les transports internationaux et les transports entre les Etats australiens, alors que ces derniers sont compétents en ce qui concerne les ports et le trafic terrestre ayant pour cadre leur territoire. Les gouvernements des Etats ont déjà pris certaines mesures visant à améliorer l'efficacité de leurs chemins de fer. Par ailleurs, on a donné à certaines autorités portuaires une orientation plus commerciale et on étudie actuellement certains aménagements des modalités d'organisation du travail. Les négociations salariales dites du second niveau ont permis de mettre fin à certaines rigidités affectant l'organisation du travail dans le secteur maritime. Mais toute réforme est rendue plus difficile dans un grand nombre de cas par l'âge des travailleurs, qui craignent légitimement qu'une modification de l'organisation du travail ne se traduise par des suppressions définitives d'emplois. En outre, les problèmes rencontrés dans les activités portuaires résultent parfois de rigidités dans le secteur du transport et de l'entreposage<sup>62</sup>. En vue de faciliter les réformes, le gouvernement central a lancé une consultation dans le secteur des activités portuaires et maritimes et a mis en place une commission des transports

ferroviaires<sup>63</sup>. Sur un plan plus général, les gouvernements des Etats sont davantage incités à améliorer les performances de leurs entreprises publiques dès lors que les dotations fédérales diminuent<sup>64</sup>.

Au niveau fédéral, le gouvernement a récemment annoncé, dans la Déclaration économique de mai, des réformes concernant les entreprises publiques des secteurs des transports et des communications, allant dans le sens des directives adoptées en octobre 1987 pour toutes les entreprises publiques, qui visent à améliorer leur situation financière et leur gestion<sup>65</sup>. Elles devront soumettre un plan d'entreprise fixant des objectifs précis. Elles devront également s'efforcer d'atteindre un objectif financier d'ensemble — généralement un taux déterminé de rentabilité, compte tenu des obligations de service public — défini préalablement en concertation avec le ministre compétent. Il y aura moins de contrôles directs au jour le jour, mais les entreprises publiques auront à rendre compte chaque année de leurs performances au regard de l'objectif financier et d'un certain nombre d'autres indicateurs.

Dans le secteur des transports aériens, l'autorité centrale abrogera les mesures concernant les importations d'avions, les tarifs aériens et le nombre de sièges offerts sur les lignes principales. La capacité sur ces lignes ne sera plus répartie de façon égale entre les deux grandes compagnies. L'accès de nouveaux opérateurs australiens ne sera plus limité et pour protéger les nouvelles compagnies on renforcera les réglementations concernant les pratiques commerciales restrictives et on réservera aux nouveaux arrivants des terminaux passagers. Les services charters passagers et marchandises seront libéralisés, tant sur le plan interne qu'international. Pour lui permettre d'être véritablement compétitive, la compagnie nationale Australian Airlines a été constituée en société anonyme et devra opérer dans le cadre des nouvelles orientations qui viennent d'être mentionnées. La compagnie publique Qantas Airlines restera le seul transporteur international désigné de l'Australie et ne pourra effectuer des services intérieurs réguliers<sup>66</sup>. En raison de l'importance des économies d'échelle dans le secteur des transports aériens et de la dimension limitée du marché intérieur, on ne verra peut-être pas apparaître après 1990 de nouveaux grands transporteurs. Les nouveaux venus n'auront pas, comme aux Etats-Unis, la possibilité de faire appel à un personnel non syndiqué. De plus, on peut s'attendre d'ici à 1990 à une rationalisation des deux compagnies en place, comme cela s'est produit au Canada où, après une déréglementation comparable, les besoins des usagers ont été mieux pris en compte et des gains d'efficacité ont été enregistrés. Si on veut toutefois atteindre les objectifs qui ont été retenus par les pouvoirs publics, il faudra financer de façon satisfaisante le programme de développement de la flotte d'Australian Airlines. Sur le plan macro-économique, la déréglementation devrait être bénéfique



du point de vue du tourisme et de la balance des opérations courantes, encore que, dans ce dernier domaine, la situation dépende beaucoup de l'incidence des importations d'avions.

### *Réglementation dans le secteur des télécommunications*

Comme dans beaucoup de pays de l'OCDE, le gouvernement a récemment procédé à un réexamen de sa politique en matière de télécommunications, notamment en ce qui concerne l'*Australian Telecommunications Commission* (Telecom), qui assure les liaisons terrestres intérieures. Ainsi qu'on l'a déjà indiqué, les problèmes sont plus complexes dans ce secteur. Les progrès technologiques rapides ont modifié les rapports entre l'entreprise de télécommunications et les utilisateurs et ont rendu Telecom plus vulnérable à la concurrence potentielle du secteur privé. Cette concurrence est encouragée par la structure des tarifs de Telecom, dans lesquels le prix de certains services est majoré, afin de permettre la fourniture d'autres services à un prix inférieur au coût de revient. Le progrès technologique continue d'affaiblir les conditions de monopole naturel qui tendraient à justifier l'existence d'une seule entreprise pour assurer les télécommunications terrestres afin de maximiser les économies d'échelle<sup>67</sup>. A l'heure actuelle, en vertu de la législation, Telecom détient le monopole des services de communications intérieures terrestres et de la fourniture de certains équipements. Les réseaux d'abonnés privés sont autorisés et peuvent être connectés au réseau public sous certaines conditions fixées par Telecom. Simultanément, Telecom est soumise à d'importantes restrictions d'exploitation ; celles-ci concernent notamment les conditions d'emploi, le contenu local des investissements en équipement et des emprunts s'y rapportant, et le contrôle de ses emprunts par le Conseil de la dette publique. Selon ses statuts, Telecom doit, dans la mesure où elle estime qu'elle peut raisonnablement le faire, offrir des services de télécommunications, sur tout le territoire australien, à toutes les personnes qui ont normalement besoin de ces services. Cette condition a été interprétée d'une manière qui a conduit à une péréquation tarifaire, le déficit d'exploitation des services téléphoniques assurés aux ménages dans les zones urbaines et rurales étant compensé par les prix élevés (par rapport aux coûts de revient) des communications à longue distance et, dans une moindre mesure, par les tarifs plus élevés appliqués aux entreprises (tableau 20). Par ailleurs, les communications locales sont sans limitation de durée, et un tarif uniforme est appliqué aux communications interurbaines dans toute l'Australie. Cette structure de prix a poussé les entreprises privées (et les administrations ou organismes des Etats) à procéder à des investissements très importants dans les équipements de télécommunications d'abonnés, incorporant souvent des technologies avancées<sup>68</sup>.



Aux termes de la Déclaration économique de mai, le gouvernement a décidé d'entreprendre un certain nombre de réformes dans le secteur des télécommunications, dans le but d'accélérer la révision de la réglementation. Le monopole de Telecom sur les services téléphoniques de base et sur les services connexes ne sera pas remis en cause, mais d'autres services seront ouverts à la libre concurrence. Un nouvel organisme indépendant de réglementation, l'Australian Telecommunications Authority (AUSTEL), sera chargé des réglementations qui resteront en vigueur et du respect de la ligne de démarcation entre les services relevant du monopole et ceux qui seront ouverts à la concurrence. Le pouvoir exercé par Telecom en ce qui concerne l'approbation des installations d'abonnés, qui lui assurait jusqu'à présent la maîtrise de l'offre, du contenu local et de la maintenance de certains équipements, sera sensiblement assoupli et sera transféré à AUSTEL, de manière à assurer une concurrence plus large<sup>69 70</sup>. Ainsi qu'on l'a déjà indiqué, ces réformes ont été décidées afin d'inciter les entreprises publiques de communications à fonctionner selon des critères plus commerciaux. Enfin, Telecom (et d'autres entreprises fédérales) sera progressivement assujettie aux mêmes impôts et aux mêmes charges que les entreprises privées.

Tableau 20. **Politique tarifaire concernant les services de télécommunications offerts aux particuliers et aux entreprises**

	Suède (1986)	Australie (1985-1986)	France (1981)	Royaume-Uni (1982-1983)
Particuliers	0.85-0.95	0.61 <sup>1</sup>	0.86	0.73 <sup>1</sup>
Entreprises	1.05-1.15	0.99 <sup>1</sup>	1.40	1.03 <sup>1</sup>

1. Accès seulement ; autrement dit, les recettes de l'utilisation effective du réseau ne sont pas comprises.

Sources : Suède : Données non publiées de l'administration suédoise des télécommunications ;

Australie : Données non publiées de Telecom Australia ;

France : De la Brunetière, J. and Curien, N., « Les transferts de revenus induits par la tarification téléphonique entre catégories d'abonnés et entre types de prestations », *Annales des Télécommunications*, 1984, Vol. 39, pp. 469-486 ;

Royaume-Uni : British Telecom, *Annual Report*, 1982-1983.

### *Considérations de politique économique*

Etant donné la situation géographique de l'Australie, l'efficacité du secteur des transports est une considération importante, car elle influe sur la croissance des exportations. La concurrence va être élargie sous peu dans les transports aériens. Il devrait en être de même dans d'autres domaines comme les transports ferroviaires ou le cabotage. Toutefois, dans tous les cas où des entreprises publiques sont

concernées, l'intensification de la concurrence doit s'accompagner d'obligations financières plus rigoureuses si l'on veut améliorer l'affectation des ressources. A cet égard, les initiatives récemment prises par l'administration fédérale semblent constituer un pas dans la bonne direction et pourraient assurément être reprises à leur compte ou poussées plus en avant par d'autres niveaux d'administration. Pour que la situation s'améliore de façon durable, une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre, des réductions des coûts et, probablement, une modification des attitudes et des structures des organisations syndicales seront nécessaires. S'agissant de Telecom, cette entreprise estime qu'elle rentabilise son capital à plus de 10 pour cent (mais cette estimation annuelle, fondée sur les coûts historiques, doit être interprétée avec prudence) et elle finance 75 pour cent de ses investissements sur ses fonds propres. Elle est parvenue à accroître sensiblement son taux de pénétration et plus de 90 pour cent des ménages sont aujourd'hui raccordés au système. La productivité a progressé rapidement, les technologies utilisées sont du même niveau que celles employées dans les autres pays avancés et les prix supportent favorablement la comparaison avec ceux qui sont pratiqués dans les autres pays<sup>71</sup>. Néanmoins, de nouveaux gains d'efficacité sont possibles dans ce domaine. Premièrement, il serait souhaitable d'établir une relation plus étroite entre les prix et les coûts marginaux de certains services et d'accroître les incitations à utiliser le système de la façon la plus économique possible. Un relèvement des prix des services subventionnés, dont la demande est souvent excédentaire en période de pointe, permettrait d'abaisser les prix des communications de longue distance, pour lesquelles il existe des capacités excédentaires et la demande contenue est importante. D'autres gains pourraient être réalisés grâce à la tarification de toutes les communications à la durée. Une telle formule, s'accompagnant d'un recours plus large aux tarifs modulés dans le but d'encourager l'utilisation du système en dehors des périodes de pointe, permettrait d'accroître la productivité du capital et de réduire les besoins d'investissements supplémentaires. Une tarification plus rationnelle permettrait également d'éviter que les gros utilisateurs disposant de larges moyens tirent parti des anomalies du système de tarification pour réduire leurs coûts, ce qui entraîne une augmentation des prix demandés aux autres utilisateurs. Enfin, cela donnerait à Telecom et, peut-être, à l'ensemble de l'économie la possibilité de réaliser des économies d'échelle et des économies de gamme<sup>72</sup> encore plus sensibles en assurant de nouveaux services que, jusqu'à présent, le secteur public a pu offrir pour un moindre coût. Il faudra pour cela revoir les obligations de service collectif, et un rapport sur la question sera examiné en 1989.

Toutefois, une plus grande liberté en matière de prix dans des conditions de monopole n'encourage pas nécessairement la fourniture de services au moindre coût. Les coûts de main-d'œuvre peuvent encore être plus élevés que nécessaire en raison

de sureffectifs et dans la mesure où les conditions d'emploi du gouvernement fédéral doivent être respectées. Cette situation tendrait donc à justifier une certaine intensification de la concurrence du secteur privé, du moins dans des domaines périphériques comme l'installation de téléphones et la fourniture de matériel téléphonique privé, où il n'y a pas de monopole naturel. S'agissant des domaines dans lesquels le monopole est maintenu, de stricts critères devraient être appliqués pour les augmentations globales de tarifs, et une rentabilité suffisante des actifs devrait être assurée. Les réformes annoncées dans la Déclaration économique de mai en ce qui concerne l'intensification de la concurrence et le contrôle des prix des services de monopole constituent un pas important dans cette direction.

### **Flexibilité du marché du travail**

La flexibilité du marché du travail présente de nombreux aspects. Au niveau macro-économique, elle est souvent assimilée à la rapidité avec laquelle les salaires globaux réagissent aux déséquilibres du marché. D'autres indicateurs, ayant un caractère plus micro-économique, comme les taux de rotation ou la dispersion des salaires, permettent d'évaluer la fonction de répartition du marché du travail. Quels que soient les indicateurs retenus, le marché du travail australien ne semble pas particulièrement rigide. Des estimations d'équations globales de salaires donnent à penser que l'Australie a été, en moyenne, l'un des pays de l'OCDE où le marché du travail a montré le plus de flexibilité ; cette impression est confirmée par la baisse tendancielle accusée par les salaires réels depuis 1982 face à la croissance rapide de l'emploi et à la diminution du chômage, qui reste néanmoins élevé<sup>73</sup>. Bien que l'on dise parfois que les systèmes de négociations centralisés entraînent une certaine inertie des salaires relatifs, les résultats obtenus par l'Australie dans ce domaine ne semblent guère différents de ceux des autres pays<sup>74</sup>. Par ailleurs, la main-d'œuvre australienne se caractérise par une très grande mobilité entre branches d'activité et régions par rapport à celle des autres pays, et les taux de rotation sont élevés<sup>75</sup>. Néanmoins, ces indicateurs ne donnent qu'une idée de la flexibilité du marché du travail hors de l'entreprise, et des informations plus qualitatives donnent à penser que le marché du travail est plus rigide, à l'intérieur des entreprises, que dans plusieurs autres pays de l'OCDE. Dans les paragraphes qui suivent, on examinera tout d'abord les besoins de changement dans ce domaine, et on analysera ensuite le système d'éducation et de formation. Certaines questions de politique économique seront abordées en conclusion.



## *Pratiques en matière de travail, conventions collectives et flexibilité interne de la main-d'œuvre*

Le caractère inhabituel du cadre institutionnel a influé sur l'organisation du travail et les relations professionnelles en Australie. Le taux de syndicalisation est élevé (50 pour cent environ des salariés sont affiliés à des syndicats), et les organisations ont la plupart du temps un caractère catégoriel ou professionnel. Il existe actuellement plus de 300 syndicats, mais environ 85 seulement d'entre eux comptent plus de 5 000 adhérents. La structure syndicale, conjuguée aux méthodes d'organisation du travail, a entraîné une décomposition de la population active en un grand nombre de groupes catégoriels ou professionnels. Les relations entre le patronat et les syndicats ne sont pas régies par des conventions collectives, comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE, mais par des «sentences», qui sont des accords entre les parties concernées, cautionnés par des décisions des tribunaux professionnels fédéraux et des Etats. Ces sentences concernent 85 pour cent de la population active et s'étendent même à des entreprises dont les salariés ne sont pas syndiqués. Les structures de ces sentences sont extrêmement complexes. Elles fixent toute une gamme de classifications professionnelles et de conditions de travail et chaque entreprise est généralement concernée par plusieurs accords différents à la fois<sup>76 77</sup>. Même si elles ne sont pas immuables, ces sentences n'ont guère été modifiées dans le passé au gré de l'évolution des besoins des industries et des entreprises concernées. Cela tient en partie à des problèmes de délimitation entre différents groupes syndicaux dont la position a été menacée. Cette situation s'explique aussi par l'attitude des employeurs qui ont cherché à exclure les travailleurs et les syndicats de toute décision relative à l'organisation du travail et au fait qu'ils répugnent généralement à engager des négociations au sein de l'entreprise. L'étroitesse des catégories professionnelles a entraîné, à son tour, une certaine rigidité dans le travail. La mobilité horizontale et verticale à l'intérieur de l'entreprise a été limitée et le profil des rémunérations des employés subalternes en fonction de leur âge est généralement assez plat. Les salariés ont souvent été licenciés lorsque leurs qualifications n'étaient plus utiles et les employeurs ont eu tendance à rechercher les qualifications dont ils avaient besoin en dehors de leur entreprise, afin de ne pas avoir à supporter des coûts de formation trop élevés. Dans ces conditions, les travailleurs n'ont guère été incités à adopter des méthodes de travail plus flexibles, et ont même eu tendance à éviter de le faire lorsque de tels changements menaçaient d'entraîner des conflits d'influence. Ces facteurs ont probablement réduit l'attachement des travailleurs à leur entreprise, accru les frustrations des salariés et contribué à des taux de rotation élevés et à un gaspillage de la main-d'œuvre qualifiée et expérimentée<sup>78 79</sup>.



Dans une période caractérisée par des changements structurels rapides, ce qui est actuellement le cas en Australie, le recours aux marchés du travail externes accroît la résistance au changement, perturbe la composition des effectifs à un moment où la continuité est importante et oblige parfois les entreprises à mener des activités parallèles pendant que les nouveaux travailleurs et les nouvelles technologies se mettent en place. Par ailleurs, cette formule n'est guère satisfaisante s'il existe une pénurie de travailleurs ayant les qualifications requises. L'expérience des autres pays doit être interprétée avec prudence étant donné les différences d'attitudes, de traditions et de structure institutionnelle. Toutefois, les évolutions intervenues dans certains pays scandinaves et au Japon donnent à penser que les coûts économiques et sociaux du changement technologique peuvent être sensiblement abaissés si les conditions suivantes sont réunies<sup>80</sup>. Premièrement, l'adaptation est plus facile lorsque les cadres dirigeants mènent une politique orientée vers l'avenir et procèdent aux ajustements nécessaires à l'avance. Deuxièmement, le changement est plus acceptable s'il existe un haut degré de consultation et de planification à l'intérieur de l'entreprise. Ce processus de consultation et de planification est d'autant plus facile que les salariés et les syndicats sont identifiés à des entreprises individuelles ou à des unités de production et que des politiques actives sont menées en matière de personnel et de ressources humaines. Troisièmement, le rythme d'adaptation est plus rapide si le nombre de catégories professionnelles ou de distinctions hiérarchiques ou professionnelles (comme celles qui sont fondées sur des structures catégorielles et/ou la distinction traditionnelle entre les ouvriers et les employés) est réduit au minimum. Enfin, la capacité de changement est renforcée par une formation en entreprise qui permet aux travailleurs d'acquérir toute une gamme de qualifications potentiellement utilisables par l'entreprise. Des travailleurs plus qualifiés sont capables d'accomplir une plus vaste gamme de tâches et peuvent être déplacés plus rapidement à l'intérieur de l'entreprise en fonction de l'évolution des besoins. De ce fait, ils se trouvent valorisés vis-à-vis de l'entreprise, et leurs perspectives de promotion et leur sécurité d'emploi sont accrues.

### *Evolution des attitudes à l'égard du changement structurel en Australie*

Il est de plus en plus largement admis que de nombreuses pratiques actuelles sont contre-productives et doivent être modifiées. L'ACTU a reconnu la nécessité de refondre les syndicats catégoriels et professionnels en organisations syndicales par branches<sup>81</sup>. Les choses n'ont évolué que très lentement jusqu'à présent, en partie en raison d'obstacles législatifs. Le gouvernement a proposé des dispositions législatives visant à faciliter le vote de ces regroupements et à porter à 3 000 membres

le seuil d'effectifs à partir duquel un syndicat peut être enregistré auprès des tribunaux fédéraux<sup>82</sup>. S'agissant des pratiques en matière de travail, des progrès importants ont été réalisés grâce à la négociation de conventions salariales de « deuxième niveau », mises en place en mars 1987. Les augmentations de salaires ont dû être compensées par des gains de productivité ou d'efficience négociés principalement au niveau de l'usine ou de l'entreprise, ce qui a parfois entraîné des modifications des conditions de travail et, dans certains cas, des modifications de la structure des conventions elles-mêmes<sup>83</sup>. Un réexamen de la convention de la métallurgie, qui joue un rôle pilote, a abouti à un accord de principe entre les organisations syndicales et patronales visant à regrouper environ 350 catégories contenues dans les conventions en 8 ou 10 grandes catégories d'emplois à l'intérieur desquelles des profils de carrière seront définis. De ce fait, le cloisonnement sera atténué et la polyvalence des travailleurs sera encouragée. La formation doit être intensifiée et une place plus importante sera accordée aux négociations à l'échelon de l'entreprise. Ces changements, dont on prévoit que la mise en œuvre durera de trois à quatre ans, devraient aboutir à une amélioration très sensible de la mobilité interne des ouvriers de la métallurgie. Des négociations analogues sont en cours dans d'autres branches. Ces évolutions positives soulèvent deux questions importantes : le rôle du système éducatif actuel et le coût des nouvelles possibilités de formation.

### *Le système d'éducation et de formation*

L'évolution du système de négociations collectives et l'introduction de technologies avancées obligeront à tenir plus largement compte de l'importance de l'éducation et de la formation et de la complémentarité entre le capital humain et le capital physique. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation ne semblent pas très différentes de celles de certains grands pays de l'OCDE, mais les dépenses privées engagées à ce titre semblent moins importantes<sup>84</sup>. Il sera sans doute nécessaire d'accroître les dépenses de formation, en mettant davantage l'accent sur l'amélioration ou l'élargissement des qualifications tout au long de la vie active, ce qui exigera peut-être un retour des travailleurs dans le système éducatif formel pendant des périodes limitées. Certaines études donnent à penser qu'un niveau insuffisant de scolarité au départ limite la capacité d'un individu de se recycler. Le changement technologique et structurel exige donc des liens puissants entre l'éducation formelle et la vie professionnelle ainsi qu'un système d'éducation qui permette aux jeunes d'acquérir de solides connaissances et qui s'adapte rapidement à l'évolution des besoins de qualifications de l'économie.

En Australie, l'éducation formelle et la formation visent essentiellement à assurer l'entrée initiale sur le marché du travail et concernent relativement peu les stades ultérieurs de la vie active. A l'issue de la scolarité obligatoire, les élèves peuvent : *i*) poursuivre leurs études secondaires supérieures qui, même si elles permettent une certaine diversification, visent encore principalement à préparer les élèves à l'entrée dans les universités et les collèges d'enseignement supérieur (CAE)<sup>85</sup> ; *ii*) suivre un cours d'apprentissage dans l'industrie ou dans certains services comme les soins infirmiers ; *iii*) suivre des cours dans le secteur de l'éducation technique et supérieure (TAFE)<sup>86</sup> ; *iv*) suivre des « stages » dans des domaines non professionnels (voir ci-après) ou *v*) entrer directement dans la population active et, si possible, acquérir une formation en cours d'emploi. A l'heure actuelle, une proportion relativement peu importante d'étudiants passent dans l'enseignement supérieur, dans la tranche d'âge de 18 à 20 ans (mais certains y retournent ultérieurement), et un nombre relativement important d'entre eux entrent directement dans la population active (tableau 21).

Les résultats du système éducatif se sont très sensiblement améliorés ces dernières années. La proportion des jeunes poursuivant leurs études dans le cycle secondaire est passée de 35 pour cent environ au début de la décennie à plus de 53 pour cent en 1987. Le nombre des nouveaux apprentis est passé de 46 000 environ en 1979-80 à quelque 52 000 au cours de l'exercice 1986-87, mais il accuse des fluctuations

Tableau 21. Profil d'activité des jeunes de 16 à 20 ans, 1986

	Total	16-17 (1 000)	18-20	Total	16-17 (% du groupe d'âge)	18-20
Enseignement à plein temps	481.9	328.4	153.5	36.6	60.5	19.8
<i>dont :</i>						
Etablissements secondaires	314.9	289.2	25.7	23.9	53.3	3.3
Education technique et finale (TAFE)	52.0	26.0	26.0	3.9	4.8	3.3
Enseignement supérieur	115.0	13.2	101.8	8.7	2.4	13.2
Travail à plein temps	585.3	158.8	426.5	44.4	29.3	55.1
<i>dont :</i>						
Apprentissage	99.6	26.0	73.6	7.6	4.8	9.5
Stages de formation	1.1	0.8	0.3	0.1	0.1	0
Autres	484.6	132.0	352.6	36.8	24.3	45.5
Chômeurs <sup>1</sup>	151.4	46.1	105.3	11.5	8.5	13.6
Autres	98.4	9.6	88.8	7.5	1.8	11.5
Population totale	1 317.0	542.9	774.1	100.0	100.0	100.0

1. Bénéficiaires de prestations de chômage.

Source: *Skills for Australia*, AGPS, Canberra, 1987.

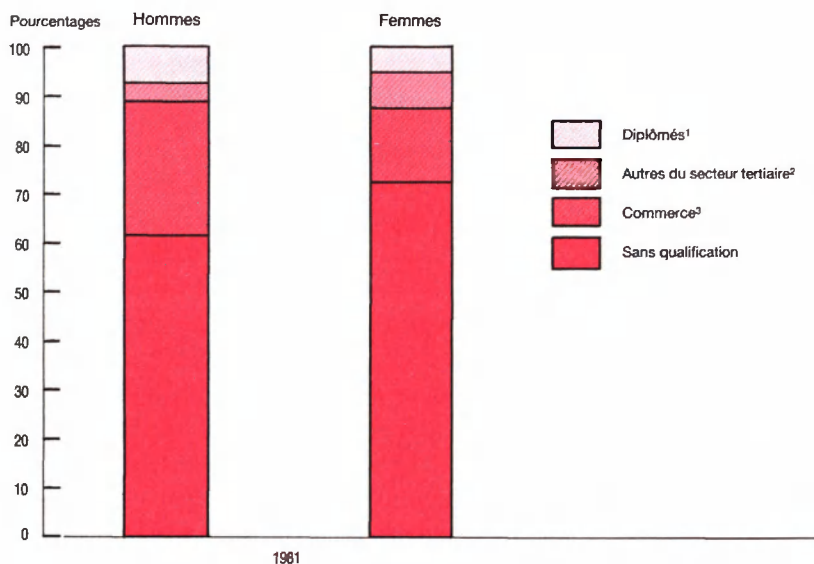
conjoncturelles, puisqu'il était revenu à 30 000 en 1982. Le nombre d'inscriptions dans le troisième cycle a aussi continué d'augmenter, du fait de l'accroissement du nombre de places offertes dans l'enseignement supérieur par l'Etat fédéral et de l'intensification des dépenses des Etats dans le secteur de l'éducation technique et finale.

Néanmoins, il y aurait peut-être lieu de revoir le niveau et la répartition souhaitables des dépenses consacrées à l'éducation et à la formation et la flexibilité du système actuel d'éducation et de formation. Ainsi qu'on l'avait noté dans la dernière étude de l'OCDE sur l'Australie, le niveau général d'éducation n'est pas élevé par comparaison avec les autres pays. Des études comparatives réalisées au début des années 80 ont révélé que la proportion des jeunes de 16 à 24 ans poursuivant leurs études et la proportion des étudiants en ingénierie ou dans des disciplines liées à la technologie étaient faibles par rapport à celles que l'on observe dans certains pays plus avancés. En dépit des améliorations évoquées plus haut, et malgré la prudence qui s'impose dans toute comparaison internationale à cet égard, l'écart n'a probablement pas été éliminé. Si les dépenses publiques d'éducation semblent à peu près du même ordre que celles des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne, les dépenses du secteur privé à ce titre semblent plus faibles, en raison pour partie de l'importance moins grande qui est attachée à la formation en entreprise et à l'enseignement dispensé par les entreprises<sup>87</sup>. Deuxièmement, une partie des demandes d'inscription dans l'enseignement supérieur reste insatisfaite, bien que le taux de maintien dans les établissements secondaires soit inférieur à l'objectif de 65 pour cent retenu par le gouvernement pour 1992. Malgré la suppression des droits d'éducation dans le troisième cycle, il est manifeste que les femmes et les jeunes venant de milieux socio-économiques défavorisés en sont encore largement exclus, ce qui entraîne un gaspillage de ressources potentiellement importantes. Les femmes ne peuvent le plus souvent bénéficier que de cours non techniques, ce qui les cantonne généralement à des emplois relativement mal rémunérés<sup>88</sup>. Enfin, des ressources devront être libérées afin d'accroître les dépenses de formation et d'enseignement complémentaire pendant la vie active. L'amélioration des qualifications de la population active pourrait nécessiter des apports de ressources considérables étant donné que la proportion des travailleurs non qualifiés ou semi-qualifiés est actuellement importante (graphique 12).

Il faudra peut-être aussi que le système éducatif s'adapte de manière à assurer la meilleure utilisation possible des ressources existantes. Certains doutes ont été exprimés quant à l'utilité de l'enseignement secondaire supérieur pour les personnes qui n'ont pas l'intention d'aller à l'université ou dans des collèges d'enseignement avancé. Bien que des progrès aient été réalisés dans la réforme des programmes



Graphique 12. QUALIFICATIONS DE LA POPULATION ACTIVE, 1981



1. Baccalauréat, licence et diplômes plus élevés.

2. Niveau du diplôme, 1981.

3. Certificat (commerce ou autre) 1981.

Source : Australian Bureau of Statistics, 1981 *Censures of Population and Housing*.

éducatifs, il sera peut-être nécessaire d'élargir la gamme des cours et de mieux adapter ceux-ci aux besoins futurs des étudiants pour atteindre de façon productive l'objectif du gouvernement fédéral, qui est de parvenir à ce que 65 pour cent des jeunes aillent dans l'enseignement secondaire supérieur. Une meilleure coordination entre les différentes composantes du système d'éducation post-secondaire sera peut-être nécessaire, une plus grande attention étant portée aux possibilités de transfert entre les institutions et des liens plus étroits étant établis avec le secteur privé. De plus, les universités ne semblent pas s'être adaptées avec une rapidité suffisante aux aspirations des étudiants et aux besoins de qualifications<sup>89</sup>. Bien que cette situation tienne en partie aux difficultés qu'il y a à transférer les enseignants d'une discipline à l'autre et à la rigidité plus grande qui est inhérente aux périodes de ralentissement de la croissance, un transfert de ressources en faveur de l'ingénierie, de disciplines plus axées sur la technologie et du commerce, avec des cours de meilleure qualité et mieux adaptés, semble nécessaire. Des propositions concernant ces problèmes et

les modes de financement des mesures nécessaires ont été faites par le gouvernement fédéral dans le « *Policy discussion Paper on higher Education* » publié en décembre 1987. Le gouvernement envisage de présenter un nouveau rapport à ce sujet dans le courant de l'année et d'entreprendre une grande réforme au cours de la période 1989-1991. Dans le secteur qui assure la plus grande partie de la formation professionnelle (TAFE), une attention insuffisante a été portée à la reconnaissance des niveaux d'étude et à l'articulation des cours avec ceux des autres institutions, afin de permettre le transfert des crédits. Les entreprises se sont également plaintes du manque de souplesse des institutions de formation professionnelle, du manque de pertinence de certains cours et de l'absence de programmes dans des domaines non professionnels. Enfin, le système d'apprentissage présente un certain nombre de problèmes qui sont en partie liés à l'organisation du travail dans le secteur industriel, comme on l'a vu plus haut : les qualifications sont définies de façon étroite, les programmes n'ont pas été mis à jour en fonction de l'évolution des technologies, et les périodes de formation sont longues, les crédits étant souvent fonction de l'ancienneté plutôt que de la compétence. Par ailleurs, ces systèmes de formation défavorisent fortement les femmes, ont tendance à être sensibles à l'évolution de la conjoncture et perpétuent l'impression que la formation s'acquière de façon définitive<sup>90</sup>.

Ainsi qu'on l'a déjà noté, le gouvernement fédéral est chargé du financement du système d'enseignement supérieur, finance les trois quarts environ du système de formation professionnelle des Etats et fournit une partie des ressources utilisées par les établissements scolaires. De plus, il a élaboré un ensemble de programmes visant à accroître la flexibilité de la population active et son niveau de qualification. Les initiatives qui ont été prises dans ce sens au cours de la période récente sont les suivantes :

- L'Australian Traineeship System (ATS) (Système de formation australien), mis en place en 1985 dans le but d'assurer la formation de jeunes dans des domaines non professionnels, vise plus particulièrement à permettre aux jeunes qui abandonnent leurs études d'entrer dans la vie active. Environ 20 000 stages de formation ont été créés jusqu'à présent ;
- Le Youth Training Programme (YTP) et l'Adult Training Programme (ATP) s'adressent tous deux essentiellement aux demandeurs d'emploi défavorisés qui sont sans emploi depuis six mois ou plus, en leur permettant de suivre des cours approuvés soit dans le cadre du système TAFE, soit dans le cadre d'une formation privée ou en entreprise. Environ 25 000 personnes bénéficieront de ces programmes au cours de l'exercice 1987-88 ;
- L'importance relative des aides directes à la création d'emplois a diminué

par rapport à celle des programmes de formation, et les dépenses dans ce dernier domaine ont augmenté de 30 pour cent au cours de l'exercice 1987-88 ;

- 67 000 places supplémentaires ont été ouvertes dans l'enseignement supérieur depuis 1983, principalement dans des disciplines très recherchées sur le marché du travail ;
- Dans le cadre des grands programmes du TAFE, la priorité est accordée aux établissements d'enseignement situés dans des régions importantes du point de vue économique ou dans celles où il y a une pénurie de qualifications ;
- Des changements ont été apportés au système d'indemnisation du chômage et d'indemnités d'éducation dans le but d'éviter que les jeunes soient incités à quitter l'école et afin de développer la formation<sup>91</sup> ;
- Les aides en faveur de l'apprentissage (CRAFT) ont récemment été restructurées. Les subventions salariales directes ont été abandonnées au profit d'incitations visant à assurer un niveau élevé de recrutement d'apprentis, à garantir une formation complète et à améliorer la qualité de celle-ci ;
- Parallèlement à la restructuration de l'aide accordée par l'Etat fédéral dans le cadre du TAFE, le principe de la gratuité des cours dispensés dans ce contexte a été assoupli, si bien que des droits d'inscription peuvent être demandés pour les cours de formation avancée permettant aux intéressés d'améliorer leurs qualifications et d'accroître leurs revenus. L'objectif est de faire en sorte que l'industrie et les personnes concernées participent au financement de la formation avancée.

Le développement d'une politique vaste concernant les qualifications et l'éducation en Australie a été gêné par la séparation des pouvoirs, dans le domaine de l'éducation entre la Fédération et les gouvernements des Etats. Tenant compte de ceci et d'autres facteurs institutionnels, très peu d'attention a été porté à la formation continue dans le cadre de l'entreprise jusqu'à récemment. Le système actuel de salaires à « deux niveaux » a, toutefois, aidé des partenaires sociaux dans un certain nombre d'industries et d'entreprises à se concentrer sur et à améliorer les arrangements concernant le développement des qualifications et la formation. De plus, dans un certain nombre de secteurs (par exemple, le travail des métaux, le bâtiment et la construction, le tourisme), des démarches sont en cours pour une restructuration des attributions afin de permettre le développement des carrières et de plusieurs qualifications. L'encouragement futur de telles initiatives sera un des thèmes important de la Révision des principes de salaires entreprise par la Conciliation and Arbitration Commission.

## *Considérations de politique économique*

La plupart des évolutions qui se produiront sur le marché du travail interviendront nécessairement en dehors de la sphère d'influence de la politique économique. Un grand nombre des changements qui semblent s'être amorcés ont un caractère positif mais il faudra sans doute un certain temps avant qu'ils portent leurs fruits. De ce point de vue, la politique gouvernementale devra peut-être être précisée sur deux points importants. Premièrement, la relation étroite entre le changement structurel, la nécessité d'une plus grande flexibilité des marchés du travail internes, l'amélioration des pratiques syndicales et des pratiques de gestion et la flexibilité et l'adaptabilité de l'éducation et de la formation ne semble pas être expressément reconnue par toutes les parties concernées et à tous les niveaux. Des changements dans l'organisation et l'attitude des syndicats ne permettront guère de progresser si les employeurs n'offrent pas de meilleures possibilités de promotion et de mobilité interne à l'intérieur de l'entreprise. Inversement, les efforts des employeurs pourraient être réduits à néant si les syndicats refusaient d'accepter des regroupements ou, au minimum, une coordination très étroite. Des consultations plus étendues seront nécessaires entre les parties concernées, en particulier au niveau de l'entreprise ou de l'usine. Le changement structurel sera aussi entravé si une attention insuffisante est accordée au recyclage et à l'élargissement des qualifications, rendus nécessaires par l'introduction plus rapide de nouvelles technologies. Les avantages que l'on pourra tirer d'un accroissement des dépenses consacrées au capital humain seront réduits si l'attitude des travailleurs ou une mauvaise gestion venaient à faire obstacle à une utilisation efficace et souple d'une main-d'œuvre plus qualifiée. Ce dernier point pourrait être particulièrement important dans la mesure où le système éducatif actuel et les qualifications ne semblent pas être exploités au mieux.

Deuxièmement, la nécessité de développer la formation est certes reconnue, mais on ne semble pas se faire une idée bien précise de la manière dont elle pourrait le mieux être assurée et de la façon dont elle sera financée. Il est difficile de dire quelles ressources supplémentaires devront être consacrées au développement de la formation et de l'éducation, mais elles pourraient être importantes. Le faible niveau des dépenses du secteur privé dans ce domaine, évoqué plus haut, reflète en partie l'absence de droits de scolarité dans l'enseignement supérieur australien, mais il semble largement admis que les dépenses des entreprises en matière de formation et de recyclage sont faibles par comparaison avec les autres pays. Cela tient à un certain nombre de facteurs qui ont amené les entreprises à rechercher les qualifications dont elles ont besoin à l'extérieur, en faisant notamment appel à l'immigration, plutôt que parmi leurs effectifs. Le risque que les investissements consacrés à la



formation profitent à d'autres entreprises est probablement une raison importante qui atténue l'intérêt de la formation en entreprise, en particulier en ce qui concerne l'instruction générale — par opposition à la formation axée sur les besoins spécifiques de l'entreprise ou de certaines tâches. Un effort collectif sera sans doute nécessaire pour réduire cette incertitude, afin de pouvoir mettre au point une stratégie cohérente. A cet égard, le gouvernement fédéral a déjà indiqué qu'il sera difficile d'accroître encore les dépenses consacrées à l'enseignement supérieur eu égard aux contraintes budgétaires. Dans ces conditions, les initiatives du secteur privé devront sans doute prendre le relais, peut-être sur la base d'une organisation par branches ou par secteurs. Néanmoins, les dépenses de formation du secteur privé entraîneront des augmentations de coûts et des pressions sur les prix. Etant donné que les salariés bénéficieront sans doute, en définitive, du développement de la formation sous la forme de salaires plus élevés, à mesure que les effets des gains de productivité se feront sentir, on peut penser qu'une partie de l'augmentation des coûts devrait être supportée d'une manière ou d'une autre par les salariés et que ceux-ci devraient être rémunérés en fonction de leur niveau de compétence. La Déclaration économique de mai envisage aussi certains moyens d'améliorer la formation, notamment en incitant l'industrie à accroître sa contribution dans ce domaine.

## IV. Conclusions

Depuis janvier 1987, date du dernier examen de l'Australie, les politiques menées par ce pays et les résultats obtenus sont généralement allés dans la bonne direction. Les autorités ont continué d'agir sur un large front, en procédant à un ajustement plus poussé des politiques macro-économiques et en intensifiant la réforme micro-économique. Dans le cadre général des politiques de stabilisation mises en œuvre au début de 1985, le besoin de financement du secteur public a été sensiblement réduit, le déficit du budget fédéral ayant fait place à un excédent non négligeable. La diminution de la ponction du secteur public sur l'épargne intérieure a contribué à réduire le déficit extérieur courant et a permis une répartition plus équilibrée du fardeau de l'ajustement entre les politiques budgétaire et monétaire. Les taux d'intérêt ont baissé, ce qui a entraîné une diminution du coût des emprunts pour les entreprises et a donc encouragé l'investissement. Sur le plan de la politique des revenus, le processus de détermination des salaires à « deux niveaux » mis en place au début de 1987 a permis une désindexation ; il a aussi offert la possibilité de promouvoir l'efficacité et d'accroître la flexibilité en matière d'augmentation des rémunérations, par une plus grande décentralisation des négociations salariales. Sur le plan des politiques micro-économiques et structurelles, une importante réforme fiscale a été mise en œuvre et des décisions ont été prises dans le but de réduire le niveau des aides à la fois aux industries manufacturières et aux industries primaires. Par ailleurs, les autorités se sont lancées dans un vaste réexamen de certains autres domaines dans lesquels un meilleur fonctionnement des marchés et une plus grande efficacité pourraient contribuer de façon significative au processus d'ajustement externe et, d'une manière plus générale, à l'amélioration des performances économiques à plus long terme. Ce réexamen a abouti à des décisions importantes qui ont été annoncées dans la Déclaration économique de mai 1988.

Le déficit de la balance courante a été sensiblement réduit, puisqu'il est passé d'un maximum de 6.2 pour cent du PIB au premier semestre de 1986 à moins de 4 pour cent au début de 1988. Après avoir marqué une accélération temporaire à la suite de la forte dépréciation du dollar australien, la hausse des prix à la consommation

s'est ralentie, sous l'effet d'une plus faible croissance des salaires nominaux. Il s'est produit simultanément une baisse des salaires réels qui a contribué à limiter l'érosion de la compétitivité extérieure et à soutenir l'emploi par la substitution de main-d'œuvre au capital, tout en maintenant la part des profits. Ces évolutions se sont accompagnées d'une revitalisation des industries manufacturières. L'orientation exportatrice de ce secteur s'est accentuée, l'emploi a recommencé à progresser et, pour la première fois, la production manufacturière a dépassé en 1987 le sommet qui avait été atteint en 1981, au cours de la phase de forte expansion fondée sur l'exploitation des ressources naturelles. Le secteur du tourisme est aussi devenu l'une des grandes sources de devises. Enfin, l'économie a relativement bien résisté aux remous engendrés par l'effondrement des marchés boursiers en octobre 1987, qui a été plus marqué en Australie que dans la plupart des autres pays de l'OCDE.

Malgré ces résultats positifs, beaucoup de chemin reste à faire dans la voie de l'ajustement. Bien qu'il ait été sensiblement réduit, le déficit de la balance courante demeure excessivement élevé. A cet égard, les bons résultats à l'exportation enregistrés en 1986 et 1987 ont été dus pour partie à des facteurs temporaires ; le taux de pénétration des importations n'a pas diminué autant qu'on aurait pu l'espérer, compte tenu de l'amélioration très sensible de la compétitivité extérieure résultant de la dépréciation de la monnaie ; par ailleurs, le déficit extérieur a été atténué au cours de la période récente par une amélioration inattendue des termes de l'échange. La dette extérieure et le service de la dette continuent de s'accroître, bien qu'à un rythme moins rapide. L'inflation demeure plus forte que chez les partenaires commerciaux de l'Australie, et le chômage reste trop élevé. Enfin, la demande intérieure a connu récemment une progression plus soutenue que prévu ; si cette tendance se poursuivait, elle pourrait entraver le processus d'ajustement externe par une augmentation excessive des importations. Les principes de détermination des salaires sont également en cours de réexamen, ce qui ajoute encore aux incertitudes qui pèsent sur l'évolution future des coûts et des prix.

Pour ce qui est de l'avenir, il ne semble guère y avoir d'autre alternative réaliste que de continuer à mener une politique visant à assurer une croissance équilibrée et non inflationniste. Comme le reconnaissent les autorités, il faudra pour cela éliminer progressivement, à moyen terme, la contrainte extérieure. Les scénarios hypothétiques présentés dans le chapitre II de l'Etude, ainsi que les analyses effectuées par des experts australiens, donnent à penser qu'il serait possible de réduire encore sensiblement le déficit de la balance courante et de stabiliser le rapport de la dette extérieure au PIB à condition qu'un nouveau transfert important de ressources réelles ait lieu en faveur du secteur extérieur. Sur la base d'un ensemble d'hypothèses

plausibles concernant l'environnement extérieur et les termes de l'échange, il semblerait possible de corriger le déséquilibre externe sans que cela entraîne des pertes importantes en termes de production, d'emploi et de niveau de vie. La limitation de l'absorption intérieure, le maintien de la compétitivité internationale et l'amélioration de la capacité d'adaptation de l'offre auront un rôle essentiel à jouer.

La rigueur actuelle de la politique macro-économique devra être maintenue afin de corriger le déséquilibre entre l'épargne et l'investissement intérieurs et le déficit extérieur courant qui en découle. Depuis 1984, la réduction de l'absorption intérieure a surtout été due à la diminution du besoin de financement du secteur public. Etant donné que l'épargne du secteur privé sera sans doute largement absorbée par les besoins d'investissement, une nouvelle réduction de la désépargne du secteur public est essentielle. Comme on s'attend à ce que le budget fédéral dégage un excédent encore plus important, il faudrait qu'une part plus large du fardeau de l'ajustement soit supportée par les niveaux inférieurs d'administration. De fait, la limitation des dépenses des Etats et des autorités locales a été moins marquée, malgré une réduction des transferts provenant de l'Etat fédéral et une diminution des emprunts. Les progrès qui seront réalisés dans ce domaine exerceront une influence déterminante sur l'évolution de la politique budgétaire au niveau fédéral, ainsi que sur les possibilités de recourir en fin de compte à des réductions des taux d'imposition pour influencer sur l'évolution des salaires. Il est en fait important que l'orientation générale de la politique budgétaire reste compatible avec les impératifs de l'ajustement sur les marchés des produits et du travail. La fermeté en matière budgétaire sera aussi nécessaire pour entretenir la confiance des marchés et des investisseurs, aussi bien sur le plan intérieur qu'à l'étranger, de manière à faciliter le financement du déficit extérieur courant sans exercer de pressions néfastes sur le taux de change ou les taux d'intérêt. A cet égard, les autorités monétaires devront continuer à veiller à ce que la croissance de la demande intérieure ne soit pas excessive, à contenir les pressions inflationnistes et à maintenir les conditions favorables à des entrées nettes régulières de capitaux étrangers, nécessaires pour financer le déficit de la balance courante.

Il est essentiel que les augmentations de salaires restent modérées afin de réduire encore l'inflation, de limiter l'absorption intérieure, de maintenir la compétitivité extérieure, de promouvoir un développement approprié des parts de revenu et de soutenir l'emploi. Jusqu'à présent, la politique des revenus a permis d'obtenir des résultats relativement satisfaisants dans ces domaines. Toutefois, compte tenu de la croissance rapide de l'emploi, du niveau important atteint par les heures supplémentaires et de l'apparition de pénuries de main-d'œuvre qualifiée, il se pourrait que des pressions s'exercent en faveur d'un rattrapage d'une partie des pertes de salaire réel subies au cours des dernières années. Dans ces conditions, il est à espérer



que les nouveaux principes de détermination des salaires qui sont actuellement à l'étude resteront compatibles avec la nécessité d'une décélération régulière des salaires et des prix à moyen terme. En particulier, il faudrait éviter un retour à une indexation formelle des salaires et encourager les négociations au niveau des entreprises sur la base des gains de productivité, notamment lorsqu'elles permettent une utilisation plus flexible de la main-d'œuvre dans l'entreprise. A cet égard, le système de détermination des salaires à «deux niveaux», qui incite les partenaires sociaux à tenir compte de ces considérations, constitue un pas dans la bonne direction, de même que la convention récemment conclue dans le secteur-clé de la métallurgie. Néanmoins, il faudra que les nouvelles augmentations de salaires de «deuxième tranche» correspondent à de véritables gains de productivité, afin que les effets des hausses de salaires sur les coûts globaux soient neutralisés.

Ainsi qu'on l'a noté, la réforme micro-économique peut jouer un grand rôle dans l'élimination des obstacles à l'ajustement structurel. Des mesures importantes ont déjà été prises dans le domaine de la déréglementation financière, de la fiscalité et de la politique industrielle. L'attention s'est en outre portée depuis peu sur d'autres domaines dans lesquels l'élimination des distorsions et des inefficiences en matière d'affectation des ressources peut sensiblement améliorer la productivité et la capacité d'adaptation de l'économie aux possibilités offertes par la concurrence. Les principes qui sont à la base des actions récemment annoncées par les autorités mettent l'accent sur l'intensification du jeu des mécanismes du marché, les signaux donnés par les prix et l'élimination des interventions publiques qui ne sont pas justifiées.

Parmi les mesures prises pour laisser une plus large place aux mécanismes du marché, la décision récente d'abaisser le degré de protection est la bienvenue. La suppression des contingents et la réduction des tarifs douaniers applicables dans le secteur de l'automobile sont particulièrement utiles, étant donné que les pressions concurrentielles dans ce domaine se sont sensiblement réduites à la suite de la forte dépréciation du dollar australien. La diminution de cette protection devrait relancer la concurrence et inciter à nouveau les entreprises à poursuivre leurs efforts d'ajustement. Bien que les distorsions engendrées par les règles concernant le contenu local aient été réduites par les mesures récemment annoncées, il conviendrait d'envisager sérieusement de supprimer progressivement ces règles. Par ailleurs, les tarifs douaniers et les distorsions pourraient encore être réduits. En particulier, il serait possible de diminuer encore la dispersion des tarifs en abaissant le niveau de protection dont bénéficie l'industrie des textiles, de l'habillement et de la chaussure, dans laquelle il est prévu que l'ajustement se déroulera sur une longue période et où le degré d'assistance restera encore très élevé à la fin du programme de «restructuration». La déréglementation des transports aériens, à partir de 1990, devrait permettre

d'accroître la compétitivité et d'améliorer l'efficacité de ce secteur. Comme en attestent plusieurs études, si les Etats prenaient exemple sur les mesures récemment prises par l'Etat fédéral, la déréglementation des transports, de la manutention et du stockage des céréales réduirait sensiblement les coûts, tout en incitant le réseau de transports ferroviaires à améliorer ses services. Une plus grande efficacité sera aussi nécessaire dans les ports et les installations portuaires. D'une manière plus générale, les performances des entreprises publiques des Etats pourraient être améliorées grâce à une application plus générale des critères de gestion et des critères financiers plus rigoureux récemment adoptés pour les entreprises fédérales. Une amélioration de l'efficacité des entreprises publiques contribuerait à l'établissement d'un meilleur équilibre entre l'épargne et l'investissement. L'efficacité de Telecom pourrait aussi se trouver renforcée par une nouvelle intensification de la concurrence. Il semblerait également souhaitable de revoir la tarification des services téléphoniques afin de tenir compte des coûts marginaux, d'encourager une utilisation plus efficace du système existant et de mieux orienter les décisions d'investissement des entreprises privées dans le domaine des télécommunications. La réforme structurelle concerne souvent certains secteurs qui se sont trouvés à l'abri de la concurrence pendant de longues périodes, et elle se heurte dans bien des cas à une vive opposition. Naturellement, il faudra veiller à ce que l'ajustement se déroule à un rythme réaliste, mais cette considération ne devra pas retarder indûment de nouvelles réformes, ainsi que les avantages qui en découleront.

A en juger par les renseignements dont on dispose, le marché du travail ne semble pas particulièrement rigide au niveau macro-économique en Australie. En revanche, la structure des organisations syndicales, les méthodes de gestion, la classification étroite des emplois et les pratiques restrictives en matière de travail ont réduit la flexibilité du marché du travail à l'intérieur des entreprises. Des changements semblent s'être amorcés dans ce domaine et les partenaires sociaux commencent à adopter des attitudes plus constructives. A cet égard, il est à espérer que la convention récemment conclue dans l'industrie métallurgique constituera un exemple pour les autres secteurs. La productivité pourrait être effectivement améliorée de façon significative par une réduction du nombre des catégories professionnelles, par un relèvement des niveaux de qualification et par une amélioration des perspectives de carrière. Ces évolutions devront surtout intervenir à l'initiative des partenaires sociaux, mais le gouvernement a un rôle à jouer dans l'élaboration d'un cadre juridique approprié et dans la fourniture des incitations nécessaires. Dans une période de changement structurel rapide, il sera essentiel de mieux reconnaître l'importance de l'éducation et de la formation et, d'une manière plus générale, la complémentarité entre le capital humain et le capital physique. A cet égard, une

meilleure utilisation des ressources existantes dans le secteur de l'éducation pourrait permettre de mieux répondre aux besoins croissants qui se feront sans doute jour en matière de formation.

En résumé, la situation économique de l'Australie est aujourd'hui beaucoup plus satisfaisante qu'elle ne l'était il y a deux ans. Grâce à l'amélioration de la compétitivité extérieure, à l'orientation restrictive de la politique budgétaire et de la politique des revenus, aux réformes micro-économiques et à l'évolution plus satisfaisante que prévu de l'environnement international, un chemin considérable a déjà été parcouru dans la voie de l'ajustement de l'économie. Les décisions annoncées en mai 1988 devraient permettre d'avancer encore dans cette voie, mais on n'est pas encore parvenu au stade où les efforts pourraient être relâchés. Les gains obtenus jusqu'à présent doivent être consolidés et amplifiés. Aucune modification dans les grandes orientations de la stratégie d'ajustement qui a été poursuivie jusqu'à présent ne peut donc être envisagée.

## Notes et références

1. En Australie, l'exercice budgétaire va du 1er juillet au 30 juin.
2. Le déficit, qui s'est établi à  $2\frac{3}{4}$  milliards de dollars (soit 1 pour cent du PIB), était inférieur de  $\frac{3}{4}$  milliard de dollars au niveau prévu. Le dépassement des prévisions de dépenses, dû principalement à l'incidence de l'évolution des taux d'intérêt sur les versements d'intérêts au titre de la dette, a été largement compensé par un gonflement des recettes, dû à une progression plus rapide des salaires et de l'emploi et à une sous-estimation de l'incidence de certaines dispositions des réformes fiscales.
3. La cotisation au régime d'assurance maladie est fixée au taux uniforme de 1.25 pour cent du revenu imposable pour les tranches de revenu dépassant certains seuils. Cette cotisation sert à financer le système public de soins médicaux qui, en général, rembourse 85 pour cent de la plupart des frais médicaux sur la base d'un barème prédéterminé.
4. Le produit de la taxe sur les avantages accessoires pour l'exercice 1987-88 a été révisé en hausse, passant de 515 millions à 750 millions de dollars selon les prévisions budgétaires, tandis que, le montant des recettes tirées de la modification de la réglementation exigeant que les demandes d'exonération pour des dépenses liées aux activités professionnelles soient accompagnées de pièces justificatives a été porté de 105 millions à 200 millions de dollars.
5. Toutefois, l'expansion du crédit hypothécaire en 1987 reflète aussi une demande accrue de prêts au logement, en raison de la baisse des taux d'intérêt, ainsi que la réduction du coefficient de réserves obligatoires des caisses d'épargne en avril.
6. Ces augmentations prendront la forme d'une revalorisation des pensions de retraite, avec effet au second semestre de 1986.
7. La Commission a aussi autorisé des hausses de salaires au titre du principe des paiements complémentaires. En règle générale, il s'agit de décisions concernant les salaires *minimums* et non pas les salaires *effectivement versés*. Les personnes visées reçoivent souvent en sus du salaire minimum garanti des compléments de salaire dont le montant est convenu avec la direction. Par voie d'accord entre les partenaires à la négociation ou par voie d'arbitrage, le bénéfice d'une partie de ces compléments peut être étendu à l'ensemble de la population active couverte par la garantie de salaire minimum, sous la forme de hausses de salaires complémentaires. Cependant, celles-ci ne peuvent être obtenues que dans des cas très limités. Ces hausses couvrent et généralisent les versements complémentaires mais ne doivent pas conduire à une progression de plus de 4 pour cent des coûts salariaux. Un nombre relativement restreint d'augmentations de salaires de deuxième niveau ont été consenties en vertu de ce principe.



8. Divers éléments de réduction des coûts ont été invoqués devant la Commission pour se conformer aux principes du système. Les principaux sont les suivants : paiement électronique des salaires ; réduction du cloisonnement ; modification des heures ouvrées, des pauses-café, des jours de service et des heures supplémentaires ; recours plus large au travail à temps partiel et occasionnel ; modifications des normes de recrutement, des systèmes de classification et diversification des tâches (cas où les travailleurs sont autorisés à entreprendre une gamme d'activités plus étendue).
9. Les données des comptes nationaux du quatrième trimestre — publiées en mars — ont été utilisées dans la section suivante. Les comptes nationaux du premier trimestre 1988 n'ont pas été publiés à temps pour pouvoir être pris en compte dans la présente Etude.
10. Il est très difficile de dire quel a été le taux effectif de croissance au cours des deux dernières années, du fait de l'importance de l'écart statistique. Le taux de croissance du PIB réel (sur la base des dépenses) est inférieur de  $1\frac{1}{4}$  à  $1\frac{1}{2}$  point à celui du revenu national brut réel.
11. Ainsi, le prix des véhicules à moteur a augmenté de 49 pour cent entre le dernier trimestre de 1984 et le dernier trimestre de 1987, tandis que la hausse moyenne de l'indice implicite des prix à la consommation a été de 27 pour cent.
12. Après ajustement des variations aléatoires des paiements d'impôts.
13. L'évolution des investissements fixes des entreprises à la suite de la dépréciation du dollar australien est examinée de manière plus approfondie au chapitre II.
14. C'est parmi les travailleurs occasionnels, qui n'ont pas droit aux congés payés, aux indemnités de maladie ni à la retraite, que le travail à temps partiel s'est le plus développé. Toutefois, les travailleurs à temps partiel semblent choisir cette solution parce que le nombre d'heures de travail leur convient, et ils sont relativement peu nombreux à préférer travailler plus longtemps.
15. La prise en compte des données de l'enquête récente a réduit la croissance de l'élément loyers de l'indice implicite des prix de la consommation privée, dont le taux de progression a ainsi baissé de 1 pour cent en 1987.
16. L'accentuation de la dérive des salaires s'explique en partie par des effets de structure, certains paiements complémentaires et la récupération d'avantages annexes.
17. Les prévisions concernant la balance des opérations courantes diffèrent légèrement de celles qui figurent dans les Perspectives économiques publiées en juin. Cela tient au fait que les chiffres ont été révisés en fonction de données plus récentes.
18. Un autre élément en cause a été la mise en œuvre du Plan automobile, qui prévoit l'octroi de subventions à l'exportation de voitures et composants automobiles. Voir le chapitre III pour plus de détails.
19. Le graphique 9 représente les exportations de produits manufacturés, corrigées des effets de l'augmentation des capacités de production d'aluminium, de la production d'or et des ventes d'aéronefs d'occasion. On peut donc voir quelle aurait été la croissance des ventes de produits manufacturés si ces trois composantes n'avaient pas progressé au cours de la période.
20. Les prévisions successives de l'OCDE et certaines prévisions de source australienne ont eu tendance à surestimer la baisse du taux de pénétration.

21. L'Annexe I présente les estimations récentes de l'OCDE pour les équations d'importations de produits manufacturés.
22. Cette évolution a pu résulter des facteurs suivants. En premier lieu, les exportateurs sur le marché australien ont peut-être ajusté leurs prix avec un temps de décalage, ce qui a sans doute retardé l'effet de la dépréciation. Ensuite, les mouvements des taux de change bilatéraux se sont traduits par des variations des valeurs unitaires différentes selon les catégories d'importations. Les biens de faible technologie — dont la production intérieure est élevée — ont bénéficié des gains de compétitivité les plus faibles, tandis que les biens de moyenne et haute technologie — dont la production locale est plus réduite — ont été les plus favorisés. Enfin, la hausse des coûts des produits intermédiaires importés a effacé en partie l'amélioration des coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre induite par la dépréciation. Le prix plus élevé du capital importé contribue aussi à alourdir les coûts globaux à moyen terme.
23. Certaines industries qui disposaient effectivement de capacités inemployées (par exemple l'automobile et l'électroménager) ont reconquis une part très importante de leurs marchés intérieurs.
24. Le graphique 9 présente l'évolution effective des importations de produits manufacturés (hormis les gros achats publics) en pourcentage des ventes finales non agricoles totales, comparée au profil d'évolution estimé selon différentes hypothèses. Les prévisions supposent une élasticité des importations vis-à-vis des prix relatifs de  $-0.7$  et  $-0.8$  respectivement (l'EPAC a posé des valeurs du même ordre dans ses travaux de simulation), avec des décalages compris entre deux et trois ans. La réaction des importations a été estimée avec des élasticités-revenu de la demande de 1 et 2. Le profil d'évolution des importations a été ensuite ajusté en fonction du niveau plus élevé que prévu des importations en 1984, phénomène attribué à la reprise du stockage.
25. Cette évaluation se fonde sur des chiffres qui ne portent que sur 70 pour cent environ des investissements des entreprises (le secteur rural, les services collectifs, le secteur public et la construction sont exclus) et sur un partage approximatif entre les secteurs des biens exportables (industries manufacturières et extractives et services touristiques essentiellement) et les secteurs ne travaillant pas pour l'exportation. Il convient de noter que l'augmentation enregistrée pourrait aussi traduire en partie une réaction conjoncturelle normale après l'accroissement massif du stock de capital dans le secteur des biens exportables en 1980-81, suivi d'un recul de l'investissement en 1982-83. En revanche, les variations des parts relatives des industries ne travaillant pas pour l'exportation et celles travaillant pour l'exportation à l'intérieur d'une même branche n'apparaissent pas dans ces chiffres.
26. L'analyse des modifications de la répartition épargne/investissement par secteur est rendue plus difficile par les variations importantes de l'écart statistique entre la partie revenu (épargne) et la partie dépenses (investissement) des comptes nationaux au cours de la période. Ces variations sont considérées comme étant imputables au secteur privé, plutôt qu'au secteur public ou au secteur extérieur, mais il est impossible d'en donner la ventilation à l'intérieur du secteur privé.
27. Les niveaux de la dette extérieure nette ne coïncident pas avec les chiffres officiels australiens, du fait que l'évaluation de l'OCDE inclut certaines prises de participation

- directes et s'appuie sur des hypothèses différentes concernant les effets de valorisation de la dette nette en dollars australiens dus à la chute du dollar des Etats-Unis. Voir : D. Coe et R. Herd, « International Investment-income Determination in Interlink : Models for 23 OECD countries and six non-OECD Regions », OCDE, Département des Affaires économiques et statistiques, *document de travail n° 45*, mai 1987. Pour une analyse des effets des variations de taux de change sur les données de source australienne, voir : Economic Planning Advisory Council, *Australia's Medium-Term Growth Potential*, Council Paper n° 30, AGPS, Canberra, mars 1988.
28. Les taux de change nominaux sont maintenus constants jusqu'à fin 1989, comme c'est normalement le cas dans les prévisions à court terme de l'OCDE.
  29. L'hypothèse de termes de l'échange à peu près stables après 1988 se fonde sur les considérations suivantes : étant donné que les hausses récentes des prix des produits de base ont été plus fortes que prévu, une certaine détente des prix pourrait se produire — par exemple si les livraisons de laine réagissent à la flambée des prix ; à l'inverse, avec un taux d'inflation plus élevé en Australie que chez ses partenaires commerciaux pendant la plus grande partie de la période, pour les autres produits la hausse des prix à l'exportation pourrait être légèrement supérieure à celle des prix à l'importation.
  30. Sur la période couverte par ce scénario, la croissance moyenne des importations sera stimulée par la forte expansion des investissements en machines et outillage en début de période.
  31. Voir : Australian Bureau of Agricultural and Resources Economics, *Outlook for Australian Mineral Resource Exports, 1988 to 2000*, AGPS, Canberra 1988, et, Economic Planning Advisory Council, *Australia's Medium-Term Growth Potential*, Council Paper No. 30, AGPS, Canberra, mars 1988.
  32. Voir OCDE, *Perspectives économiques n° 43*, décembre 1987.
  33. G. Holtham et M. Durand, « OECD Economic Activity and Non-Oil Commodity Prices : Reduced-form equations from Interlink », *Document de travail n° 42*, OCDE, Département des Affaires économiques et statistiques, juin 1987.
  34. En 1984-85, par exemple, le taux effectif de protection a dépassé 200 pour cent dans le secteur de l'habillement, et s'est établi à 150 pour cent dans l'automobile et à 100 pour cent environ dans les textiles, contre 14 pour cent environ pour le reste du secteur manufacturier. Dans les calculs effectués par la Commission des aides à l'industrie, le taux effectif de protection prend en compte l'incidence des restrictions quantitatives et des aides directes à l'industrie.
  35. Ces programmes présentent un certain nombre de traits communs : ils ont été négociés dans le cadre d'accords tripartites, l'aide étant liée au respect des obligations contractées par chacune des parties ; ils sont de durée limitée ; ils visent à une intégration progressive dans l'économie mondiale ; ils comportent également en général une aide des pouvoirs publics à la formation ou au recyclage et s'attaquent aux pratiques restrictives dans le domaine de l'emploi ainsi qu'aux problèmes de gestion. Pour une description de ces programmes, voir l'*Etude économique de l'OCDE sur l'Australie*, mars 1987, Annexe III.
  36. Il s'agit d'aides accordées aux producteurs en lieu et place de droits de douane, qui ne grèvent donc pas le prix des biens produits localement.



37. Les droits de douane applicables aux véhicules utilitaires légers (35 pour cent) et aux véhicules à quatre roues motrices (25 pour cent) sont immédiatement ramenés à 20 pour cent. Ils seront progressivement abaissés à 15 pour cent d'ici à 1992.
38. Sur les cinq constructeurs australiens, deux ont déjà fait savoir qu'ils s'associeraient (Holden et Toyota) et deux autres étudient diverses possibilités de coopération (Nissan et Ford). L'Australie ne devrait plus produire prochainement que huit modèles au lieu de treize. Déjà, les volumes produits par modèle ont presque doublé.
39. Les constructeurs australiens sont incités à faire en sorte que les véhicules produits en Australie aient un contenu local de 85 pour cent. D'où une profusion de fabricants de pièces détachées, souvent de petites dimensions et soumis à une faible concurrence. La dépréciation du dollar australien a renchéri les importations et contraint les constructeurs à accroître leurs approvisionnements locaux. Toutefois, les constructeurs qui exportent des éléments d'automobiles bénéficient, dans certaines conditions et certaines limites, d'un volume majoré d'importations en franchise de pièces détachées (et d'automobiles). Le gain que représente cette réduction des droits de douane constitue une subvention implicite à l'exportation d'automobiles. Voir le *Rapport annuel* de la Commission des aides à l'industrie, 1986-87, Canberra, AGPS, 1987.
40. Chimie, charbon et pétrole, métaux de base, matériel de transport, matériel et équipements électriques.
41. En vertu du système de préférence à l'égard des produits nationaux, l'Etat fédéral applique une décote de 20 pour cent à la portion australienne ou néo-zélandaise de ses achats, tandis que les Etats imposent une surtaxe de 10 à 20 pour cent sur la portion importée de leurs achats. Une marge de préférence supplémentaire allant jusqu'à 10 pour cent peut également être appliquée aux achats de l'Etat fédéral.
42. L'accord sur les compensations civiles conclu le 3 décembre 1987 par l'Etat fédéral et la plupart des Etats, s'est traduit par la création d'un programme de compensation civil dont les objectifs, les règles et les principes d'application sont uniformes. Cet accord s'applique initialement à tous les achats de biens et services relevant des technologies de l'information effectués par l'Etat fédéral et par les Etats, mais il est entendu que le programme sera étendu à tous les achats de biens et services des Etats.
43. Voir Industries Assistance Commission, *Annual Report 1986-87*, AGPS, Canberra 1987.
44. Le taux de l'aide correspondant aux mesures de contingentement varie en fonction de l'évolution des prix à l'importation. La dépréciation du dollar australien a fait monter les prix des importations par rapport à la production locale et a donc rendu le contingent moins attrayant pour l'importateur, ce qui a fait baisser le niveau de l'aide accordée aux industries bénéficiant de contingentements. Le recul de la protection effective a été le plus prononcé pour l'automobile, du fait de la très forte dépréciation du dollar australien vis-à-vis du yen. L'évolution a été plus contrastée dans le cas des monnaies des principaux fournisseurs dans le secteur du textile, de l'habillement et de la chaussure et la protection effective s'est de nouveau accrue durant l'exercice budgétaire 1987-88, parfois de façon importante.
45. On notera que ce chiffre ne comprend pas les cotisations de sécurité sociale, qui sont inconnues en Australie. Si l'on inclut ces prélèvements dans les impôts directs frappant les ménages, la moyenne pour l'OCDE atteint 55 pour cent.



46. *Etude économique de l'Australie*, mars 1987, p. 83 à 87.
47. Les déductions les plus importantes étaient les suivantes : amortissement accéléré, déductibilité des dépenses de R-D du revenu imposable à hauteur de 150 pour cent, amortissement de 2½ pour cent par an pour les bâtiments, larges avantages en faveur de l'industrie cinématographique et exonération des revenus des mines d'or.
48. En vertu du système 5-3, un actif ayant une durée de vie effective de cinq ans ou plus peut être amorti sur cinq ans, et les actifs ayant une durée de vie plus courte, sur trois ans.
49. La majoration de 20 pour cent accroît le taux d'amortissement ; par exemple, dans le cas d'un actif ayant une durée de vie effective de cinq ans, le taux d'amortissement initial est porté de 20 à 24 pour cent par an.
50. Les réformes de 1988 abaissent le taux effectif applicable aux actifs ayant une durée de vie inférieure à 11 ans environ, mais elles accroissent le taux applicable aux actifs ayant une durée de vie plus longue (à supposer que l'achat soit financé à parts égales par l'emprunt et sur fonds propres).
51. Auparavant, les revenus étrangers pour lesquels un impôt avait été acquitté n'étaient pas imposables en Australie. Il y avait donc intérêt à investir dans les pays où les taux d'imposition étaient plus faibles qu'en Australie. Ce problème s'est accentué lorsqu'on a abrogé en 1982-83 les mesures qui restreignaient les investissements à l'étranger.
52. Sinon, les sociétés devraient répartir les avantages accessoires entre les bénéficiaires, avec tous les frais administratifs que cela suppose.
53. Impôt sur les sociétés de 46 pour cent plus retenue à la source de 15 pour cent sur les bénéfices distribués.
54. Voir P. Saunders et F. Klau, «Le rôle du secteur public ; causes et conséquences de l'élargissement du secteur public», *Revue Economique* de l'OCDE, n° 4, 1985, p. 79-83. On notera qu'il est difficile d'établir des comparaisons avec les autres pays de l'OCDE, car peu de pays classent à part les entreprises publiques et, lorsqu'ils le font, la délimitation est différente.
55. Des efforts ont aussi été faits dans ce sens par certains Etats. Par exemple, l'Etat de Victoria fixe depuis quelques années des objectifs en termes de taux de rendement pour ses entreprises commerciales.
56. Les transports terrestres de voyageurs, également fortement réglementés, ne seront pas traités ici.
57. Rapport de la Royal Commission on Grain Handling, Storage and Transport, janvier 1988.
58. Royal Commission on Grain Handling, Storage and Transport, «Preliminary findings and options», Discussion Paper N° 5, septembre 1987, p. 46.
59. Bureau of Transport Economics, «Shore-based Shipping Costs, Non-bulk Cargo», *Occasional Paper 80*, 1986, p. 21. Department of Transport and Communications, «Coastal Shipping, An Industry in Transition», Soumission au IAC, novembre 1987, p. 81.

60. Department of Transport and Communications, « Domestic Aviation : a new direction for the 1990s », Déclaration du Ministre, octobre 1987.
61. Voir, par exemple, *l'Etude économique sur les Etats-Unis*, 1985/86, OCDE, Paris, novembre 1985.
62. C'est ainsi que de nombreuses entreprises n'acceptent des expéditions que jusqu'en milieu d'après-midi, ce qui conduit à une concentration des transports par camion dans les ports en début de matinée.
63. L'Industries Assistance Commission prépare actuellement un rapport sur le cabotage mettant l'accent sur les problèmes d'efficacité de cette activité et sur ses incidences dans d'autres domaines de l'économie. Ce travail viendra compléter d'autres initiatives récentes visant à améliorer les transports maritimes. A cet égard, la Commission inter-Etats prépare aussi un rapport qui comportera des propositions concernant l'amélioration de l'efficacité de ce secteur.
64. La Commission des subventions fédérales examine actuellement si les pertes des entreprises publiques des Etats, notamment dans les chemins de fer, doivent se répercuter sur les dotations fédérales. L'absence de prise en compte des déficits pourrait encore inciter davantage à des réformes.
65. Les Chemins de fer nationaux australiens, qui appartiennent à l'Etat fédéral, sont déjà tenus par leurs statuts de fonctionner de façon commerciale et d'atteindre certains objectifs de rentabilité, les obligations de service public étant expressément définies et financées séparément.
66. Qantas pourra néanmoins, à compter du 1er juillet 1988, prendre des voyageurs internationaux d'autres compagnies aériennes sur les tronçons intérieurs de son réseau, ce qui lui permettra de rationaliser l'exploitation de sa capacité en sièges.
67. Les signaux peuvent être transmis de diverses manières, par exemple par satellite. Il existe sans doute aujourd'hui des moyens de communication moins coûteux qui ne font pas apparaître des économies d'échelle aussi importantes.
68. Dans bien des cas, le développement des équipements privés s'est traduit par la mise en place de commutateurs internes ou par la personnalisation des services offerts par Telecom. Lorsque des services identiques peuvent être assurés à un moindre coût par les utilisateurs (par exemple, deux Etats sont en train de mettre sur pied leurs propres réseaux de commutation et se retirent pratiquement de Telecom) ou lorsque des équipements plus perfectionnés peuvent être installés en raison des prix anormalement élevés pratiqués par Telecom, les utilisateurs sont incités à accroître leurs investissements. En pareil cas, la rentabilité de ces investissements pour la collectivité est sans doute plus faible que la rentabilité pour l'utilisateur, puisque les prix sont faussés au départ.
69. Les communications internationales sont assurées par l'Overseas Telecommunications Commission (OTC). AUSSAT Pty. Ltd. exploite un système de satellite pour les réseaux privés intérieurs, pour la télédiffusion et pour les services point-multipoint. La même réglementation sera applicable aux services assurés par l'OTC. AUSSAT sera néanmoins autorisée à offrir des services compétitifs à valeur ajoutée et à proposer ses facilités de réseaux privés à des clients étrangers.

70. Une décision sera prise pour savoir s'il y a lieu de maintenir le monopole de Telecom sur la fourniture du premier combiné téléphonique, à l'issue d'un examen qui sera achevé à la fin de 1990.
71. Voir H. Ergas, *Telecommunications and the Australian Economy, Report to the Department of Communications*, AGPS, Canberra, 1986.
72. Il y a économie de gamme, dans le cas présent, lorsqu'un service peut être assuré conjointement à un moindre coût par l'entreprise de télécommunications, que séparément par des fournisseurs différents. Par exemple, il sera probablement moins coûteux pour les entreprises d'utiliser le réseau public de commutation pour acheminer leurs communications internes et la centralisation de ces services élargira la gamme des différents services pouvant être assurés simultanément pour un moindre coût.
73. Voir F. Klau et A. Mittelstadt, « Flexibilité du marché du travail », *Revue économique de l'OCDE*, n° 6, printemps 1986, et D.T. Coe, « Salaires nominaux, taux de chômage non inflationniste et flexibilité des salaires », *Revue économique de l'OCDE*, n° 5, automne 1985.
74. Voir Bureau of Labour Market Research, *Structural Change and the Labour Market*, Research Report No. 11, Canberra, 1987, chapitre 7.
75. Voir OCDE, *Flexibilité et marché du travail, le débat aujourd'hui*, Paris, 1986.
76. La Convention de la métallurgie définit plus de 350 niveaux de qualifications et catégories professionnelles. Par ailleurs, cette caractéristique n'est pas propre à l'industrie. La convention relative aux employés du secteur public fédéral comprenait plus de 100 catégories différentes avant d'être récemment modifiée.
77. Il peut s'agir de conventions étatiques et fédérales, de conventions couvrant un grand nombre d'entreprises dans plusieurs secteurs, de conventions sectorielles ou de conventions d'entreprise.
78. On estime que plus de 6 pour cent des travailleurs qualifiés changent de qualification chaque année, ce qui implique des coûts de formation et de recyclage importants.
79. La rigidité des marchés du travail internes caractérise d'autres pays ayant des structures institutionnelles différentes. Aux Etats-Unis, par exemple, les conventions collectives comportant une segmentation poussée de la main-d'œuvre ont aussi réduit la flexibilité de l'utilisation du facteur travail au niveau de l'entreprise dans de nombreux secteurs. Deux raisons au moins font que ces problèmes sont plus sérieux en Australie : premièrement, les effectifs des syndicats sont beaucoup plus élevés et les conventions couvrent une partie plus large de la population active qu'aux Etats-Unis ; deuxièmement, la structure catégorielle des syndicats a sans doute accru la résistance au changement.
80. Pour une analyse de cette question, voir OCDE, *Flexibilité et marché du travail, le débat aujourd'hui*, Paris, 1986.
81. Aucun objectif précis n'a été fixé, mais un regroupement en 20 grands syndicats a été proposé dans certains documents. Voir Département du Commerce et ACTU/TDC, mission en Europe occidentale, *Australia Reconstructed*, AGPS, Canberra, 1987, et ACTU, *Future Strategies for the Trade Union Movement*, Melbourne, 1987.

82. Cependant, étant donné que cette mesure ne s'appliquerait qu'aux syndicats visés par les conventions fédérales, il faudrait que la législation des Etats soit modifiée dans le même sens par les Parlements des Etats. Même dans ces conditions, ces restrictions ne sembleraient pas suffisamment rigoureuses pour ramener nettement en dessous de 80 le nombre des syndicats, à supposer que tous les Etats adoptent ce genre de législation.
83. C'est le cas, par exemple, de la convention relative aux employés de bureau de la fonction publique fédérale.
84. Voir R. Curtain, L. Krbavac et A. Stretton, « Skill Formation in Australia : In Search of a Research Agenda », document présenté à la réunion de travail du BLMR sur la formation professionnelle, 1986.
85. Les collègues d'enseignement supérieur offrent des cours sanctionnés par des diplômes, mais s'adressent aux étudiants les plus motivés par les compétences professionnelles, et qui souhaitent acquérir ces compétences pour les utiliser immédiatement une fois diplômés.
86. Ce secteur regroupe toute une série d'institutions offrant des cours de formation professionnelle ou non, surtout à temps partiel. Ces cours sont parfois associés à des programmes d'apprentissage, dont ils constituent le complément sur le plan de l'éducation formelle.
87. Voir note 84, *op.cit.*
88. Voir, par exemple, OCDE, *Les jeunes et l'emploi en Australie : un plan d'action*, Paris, 1986.
89. Voir BMLR, *op.cit.*, chapitre 8.
90. Voir OCDE, *Examen des politiques australiennes en faveur des jeunes*, Paris, 1984 ; OCDE, *Les jeunes et l'emploi en Australie : un plan d'action*, Paris, 1986 ; et National Labour Consultation Council, *Labour market flexibility in the Australian setting*, AGPS, Canberra, 1987.
91. Les indemnités de chômage qui étaient versées aux jeunes de 16 et 17 ans ont été transformées en bourses pour la recherche d'un emploi. La valeur des indemnités de chômage versées aux jeunes et aux jeunes adultes a été alignée sur l'indemnité AUSTUDY afin de rendre la poursuite des études plus intéressante.



*Annexe I*  
**Les scénarios à moyen terme**

Les scénarios établis pour la période allant jusqu'à 1992 ont été réalisés à l'aide d'une version légèrement modifiée du sous-modèle australien du système Interlink de l'OCDE<sup>1</sup>. Des modifications ont été apportées aux élasticités-prix et demande des importations et des exportations. En particulier, l'élasticité-demande des importations de produits manufacturés correspond aux valeurs utilisées dans les études officielles récentes<sup>2</sup>. Les élasticités sont indiquées dans le tableau ci-dessous. L'incidence des variations des prix relatifs sur les flux d'échanges est étalée sur une période de trois ans. La quasi-totalité de l'effet de la demande sur les exportations et les importations s'exerce au premier semestre de l'année.

**Tableau A1. Elasticité des importations et des exportations**

	Importations			Exportations		
	Part dans le total	Demande <sup>1</sup>	Prix	Part dans le total	Demande	Prix
Produits alimentaires	3.8	1.0	0	31.7	1.0	0
Matières premières	2.5	1.0	0	13.5	1.0	0
Energie	5.3	1.0	0	22.7	1.0	0
Produits manufacturés	67.4	1.1(2.0)	-0.8	17.1	1.0	1.2
Services, à l'exclusion des revenus de facteurs	21.0	1.2	1.1	15.0	1.0	1.5
Elasticité pondérée		1.1(1.7)	-0.8		1.0	0.4

1. Les chiffres indiqués entre parenthèses sont les valeurs utilisées dans le scénario I (forte élasticité-demande des importations).

Dans le scénario de stabilisation, on part de l'hypothèse que la substitution de la production nationale aux importations se poursuit, à un rythme moyen de 1/4 pour cent par an. Les exportations de produits alimentaires et de matières premières et les exportations nettes d'énergie sont basées sur les estimations des experts australiens qui tiennent compte des contraintes de l'offre (voir note 31 du corps de l'Etude).

Les principales hypothèses sur lesquelles se fonde le scénario de stabilisation sont décrites dans le corps de l'Etude. On retient par ailleurs les hypothèses suivantes :

- Persistance d'une légère baisse du rapport des stocks au chiffre d'affaires dans le secteur non agricole ;
- Légère baisse du rapport capital/production étant donné que, par hypothèse, la progression des salaires reste faible ;
- Niveau à peu près constant du taux d'épargne des ménages et de la part des profits.

Le taux de change nominal et le taux d'intérêt réel servi sur la dette extérieure dans les scénarios I à IV sont les mêmes que dans le scénario de stabilisation. Cela signifie que si le taux d'inflation intérieure est plus élevé que dans le cas de référence, cela entraîne une augmentation du taux d'intérêt nominal sur la dette extérieure libellée en dollars australiens. En ce qui concerne le scénario I (forte élasticité-demande des importations), l'élasticité-demande des importations de produits manufacturés a été portée à 2 et l'incidence de la dépréciation sur les importations n'a pas été prolongée au-delà du délai « normal » de trois ans. Les chocs, par rapport au scénario de stabilisation ont lieu à partir du premier semestre de 1988.

### Estimation de l'équation des importations de produits manufacturés en volume

Comme indiqué dans le corps de l'Etude, le Secrétariat a réestimé les équations d'importation pour l'Australie dans le cadre d'une révision des équations des importations pour tous les pays de l'OCDE. Toute une série de formes fonctionnelles et de structures de retards ont été testées. L'équation préférée pour l'Australie comporte des élasticités-demande qui se situent au milieu de la fourchette des différentes estimations. Le résultat de la récente réestimation de l'équation des importations de produits manufacturés en volume est le suivant :

$$\ln(MMV_t) = -22.798 + 1.571 \ln(WD_t) - .579 \sum_{i=0}^3 w_{t-i} \ln(PM_{t-i}) + .261 \ln(MMV_{t-1})$$

(-10.5)      (11.8)      (-5.0)                                      (4.3)

$$w_t = .45 \quad w_{t-1} = .31 \quad w_{t-2} = .19 \quad w_{t-3} = .05$$

Période d'estimation : S2 1975 à S1 1987

Erreur type = .024

DH = -.941

R<sup>2</sup> = .99

Elasticités à long terme : prix - 0.8

demande 2.1

Retards médian moyens

(semestres) : prix 1.5

demande 0.5

*MMV* : importations de produits manufacturés en volume.

*WD* : demande pondérée de produits manufacturés importés = 0.6 consommation privée + 0.25 consommation publique + 0.8 investissement public + 0.4 investissement privé dans le secteur de la construction + 4 investissements privés en machines et outillages + 0.8 formation de stocks dans le secteur non agricole + 0.1 exportations. Les coefficients ne reflètent pas le contenu *absolu*

en importations mais seulement *le contenu en importations par rapport au contenu moyen de la demande totale*.

*PM* : indice implicite des prix des importations de produits manufacturés par rapport à l'indice implicite des prix de la demande intérieure.

$w_i$  : poids attaché aux retards sur les prix relatifs.

### Notes et références

1. OCDE, *Le système Interlink de l'OCDE*. «Manuel de Référence», Paris, 1988.
2. Voir par exemple, Economic Planning Advisory Council, *Australia's Medium-Term Growth Potential*, Council Paper no. 30, mars 1988, AGPS Canberra.

*Annexe II*  
**Chronologie économique**

**1987**

**9 janvier**

Le Ministre de l'industrie, de la technologie et du commerce annonce des mesures visant à réduire les réglementations applicables aux entreprises. Toute nouvelle proposition gouvernementale touchant les entreprises doit être approuvée par l'Unité d'examen des réglementations relatives aux entreprises.

**10 mars**

La Commission australienne de conciliation et d'arbitrage décide d'instituer un système de détermination des salaires comportant deux catégories d'augmentation, et une majoration immédiate de dix dollars par semaine est accordée au titre de la première tranche. La deuxième catégorie d'augmentations est plafonnée à 4 pour cent et doit être compensée par des gains de productivité.

**30 mars**

Le Gouvernement annonce que son accord concernant les subventions de l'habitat avec les caisses d'épargne ne sera pas renouvelé ; le plafond de 13.5 pour cent sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires des caisses d'épargne datant d'avant avril 1987, se maintiendra ; et que le taux de réserve des actifs, *Reserve Asset Ratio*, des caisses d'épargne sera ramené de 15 pour cent à 13 pour cent.

**1<sup>er</sup> avril**

Le Ministre de la défense annonce que le Gouvernement a l'intention de vendre une participation majoritaire dans la Williamstown Naval Dockyard.

**2 avril**

Lors d'une conférence spéciale, l'ACTU déclare que les syndicats sont disposés à accepter le nouveau système d'augmentation de salaire en deux tranches institué dans le cadre de l'examen national des salaires du 10 mars.



### **30 avril**

Le Ministre des finances annonce de nouvelles mesures de libéralisation de la politique à l'égard des investissements étrangers. Il est notamment proposé de dispenser les prises de contrôle étrangères inférieures à un certain seuil de l'examen prévu par la loi sur les prises de contrôle étrangères.

### **13 mai**

*Déclaration de mai 1987* du Ministre des finances au Parlement. Des compressions supplémentaires de 4 milliards de dollars et des ventes d'actifs publics d'un montant de 1 milliard de dollars sont prévues pour l'exercice 1987-88. Le système d'aide aux jeunes chômeurs et d'indemnités d'éducation sera modifié afin de renforcer la formation et de réduire les incitations à abandonner l'école.

### **25 mai**

Session annuelle de la Conférence des premiers ministres et du Conseil de la dette publique. Le montant global des emprunts des Etats et du Territoire du nord est ramené de 6.4 milliards de dollars pour l'exercice 1986-87 à 5.4 milliards de dollars pour l'exercice 1987-88.

### **5 juin**

Le Ministre de l'aviation annonce que le gouvernement a l'intention de mettre fin à la réglementation qui partage le marché entre deux compagnies aériennes seulement.

### **11 juin**

Le Ministre de l'immigration et des questions ethniques annonce que l'Australie accueillera 120 000 immigrants pendant l'exercice 1987-88, soit une augmentation de 5 000 personnes.

### **21 juin**

Le Ministre des ressources et de l'énergie annonce qu'il a été décidé de déréglementer entièrement la commercialisation du pétrole brut à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1988. Les raffineurs ne seront plus tenus d'acheter des quantités déterminées de pétrole brut australien et le gouvernement fédéral ne fixera plus les prix équivalant aux prix à l'importation (système qui permet de fixer un prix garanti pour le pétrole brut australien).

### **11 juillet**

Le Parti travailliste australien remporte les élections fédérales.

### **14 juillet**

Le Premier Ministre, M. Hawke, annonce une réforme structurelle de la fonction publique fédérale, notamment des regroupements de ministères.

### **31 août**

L'autorité chargée du contrôle des prix (PSA) fait un rapport sur son enquête sur les pneus pour tracteurs, niveleuses et bulldozers et propose de suivre de façon informelle l'évolution des prix et des marchés en coopération avec les fournisseurs.

### **15 septembre**

Le Ministre des finances présente le budget de 1987-88, dont le déficit est estimé à 27 millions de dollars, et annonce un réexamen du système d'imposition des entreprises.

### **29 septembre**

Le Ministre des finances annonce des modifications à la politique gouvernementale concernant les investissements étrangers afin de réduire les acquisitions étrangères dans l'immobilier résidentiel construit.

### **7 octobre**

Le Ministre des transports et des communications annonce la suppression du contrôle des importations d'avions et de leurs capacités, des tarifs aériens et de l'accès aux lignes aériennes dans la perspective de la déréglementation qui entrera en vigueur en 1990.

### **20 octobre**

Baisse de 25 pour cent de l'indice boursier.

### **25 novembre**

Le Ministre de l'Industrie, de la Technologie et du Commerce annonce une réduction des droits de douane, qui ne devront plus dépasser 15 pour cent pour les pâtes et papiers, et les produits dérivés.

### **9 décembre**

Le Ministre des finances annonce une révision des estimations budgétaires, le déficit de 27 millions de dollars faisant place à un excédent de 580 millions de dollars. Il annonce par ailleurs pour mai 1988 une déclaration sur le budget initial.

### **17 décembre**

La Commission d'arbitrage ajourne toute décision de majoration des salaires à l'échelon national afin de donner davantage de temps pour permettre d'évaluer l'incidence sur l'économie de la chute des cours des valeurs mobilières qui s'est produite en octobre.

## **1988**

### **1<sup>er</sup> janvier**

Déréglementation du marché du pétrole brut australien (voir 21 juin).

### **13 janvier**

Le Ministre des finances annonce la suspension des émissions futures de bons d'épargne australiens, étant donné qu'il est prévu un excédent budgétaire et une diminution de la demande due à la déréglementation financière.

### **20 janvier**

Le Ministre des finances annonce que les directives concernant la participation australienne suivant la politique gouvernant les investissements étrangers, par rapport aux nouveaux projets miniers de plus de 10 millions de dollars, ne s'appliqueraient plus aux nouveaux développements pétroliers et gasifiés.

### **26 janvier**

Le Ministre des finances annonce les détails du programme de travail de la Commission d'Assistance des Industries pour les deux années à venir. Son aspect principal est un nombre de recherches à caractère vaste dans les charges non-taxées du gouvernement sur l'industrie, le commerce dans les services, la transformation de la nourriture, et le voyage ainsi que le tourisme.

### **5 février**

La Commission d'arbitrage annonce une majoration forfaitaire immédiate de 6 dollars des salaires hebdomadaires.

### **8 mars**

La cotation du AA1 de la fédération pour la dette à long terme a été réaffirmée par Moody Investor Services.

### **13 avril**

Les contingents d'importation de voitures sont supprimés et les droits de douane sur les voitures étrangères sont ramenés de 57.5 pour cent à 45 pour cent, avec une réduction supplémentaire dans les tarifs douaniers au titre du programme concernant le contenu local des achats du secteur public.

### **12 mai**

Session annuelle de la Conférence des premiers ministres et du Conseil de la dette publique. Le montant global des emprunts des Etats ainsi que du Territoire du nord est ramené de 5.4 milliards de dollars pour l'exercice 1987-88 à 4.8 milliards de dollars pour l'exercice 1988-89.

### **25 mai**

*Déclaration de mai 1988* du Ministre des finances au Parlement. Les réductions des dépenses annoncées sont supposées assurer un surplus budgétaire de 3 milliards de dollars (soit 1 pour cent du PIB) pour l'exercice 1988-89. Le Ministre des finances a aussi annoncé un échelonnement des réformes de la politique structurelle (voir Chapitre III).

*ANNEXE STATISTIQUE*



**Quelques statistiques rétrospectives<sup>1</sup>**

	Moyenne 1978-87	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>A. Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente aux prix constants de 1979/1980</b>											
Consommation privée <sup>2</sup>	2.7	3.2	2.6	3.1	4.1	3.1	1.5	2.9	4.4	0.8	1.1
Formation brute de capital fixe <sup>3</sup>	2.3	3.2	3.0	4.6	8.7	-0.9	-9.4	7.2	9.0	-3.6	0.9
Secteur public	0.7	-1.4	-1.6	-1.5	0.1	9.4	0.7	-2.1	7.6	-0.3	-3.7
Secteur privé	3.1	5.5	5.2	7.2	12.1	-4.6	-13.5	11.7	9.5	-5.0	2.8
Logements	2.2	4.0	5.9	6.5	10.8	-6.4	-11.7	14.2	6.5	-8.2	0.3
Construction non résidentielle	8.2	14.5	1.4	11.9	19.5	4.8	-21.7	-1.0	27.7	11.2	13.3
Machines et équipement	3.2	11.1	3.3	2.2	17.8	-1.3	-12.4	9.7	9.0	-8.3	0.3
PIB	3.1	3.4	3.4	2.0	3.1	0.2	0.2	6.7	5.5	1.8	4.4
Indice de prix implicite du PIB	8.5	7.1	9.5	11.6	9.7	10.8	8.2	6.7	5.8	7.5	7.7
Emploi <sup>4</sup>	1.6	-0.3	1.2	2.8	2.1	0.0	-1.8	3.0	2.7	4.0	2.4
Rémunération des salariés (prix courants)	10.7	8.5	9.5	13.7	15.7	16.2	3.9	11.1	9.1	10.5	8.5
Productivité (PIB/emploi)	1.4	3.8	2.2	-0.8	0.9	0.2	1.9	3.6	2.7	-2.2	2.0
Coûts unitaires de main-d'œuvre (Rémun./PIB)	7.4	4.9	5.9	11.5	12.3	16.0	3.7	4.1	3.4	8.6	3.9
<b>B. Rapports en pourcentage</b>											
Formation brute de capital fixe en % du PIB aux prix constants <sup>3</sup>	23.6	23.7	23.7	24.2	25.6	25.3	22.9	23.0	23.8	22.5	21.7
Formation de stocks en % du PIB aux prix constants	0.3	0.6	1.1	0.5	0.8	-0.1	-0.7	1.1	0.7	-0.5	-0.3
Balance extérieure en % du PIB aux prix constants	-1.0	-1.1	0.5	-0.7	-2.9	-2.8	-1.3	-2.2	-1.3	0.3	1.7
Rémunération des salariés en % du PIB aux prix courants	53.0	54.4	52.6	52.5	53.8	56.3	54.0	52.7	51.5	52.0	50.2
Impôts directs en pourcentage du revenu disponible	17.2	16.2	16.1	16.2	16.8	17.9	16.2	17.7	17.6	18.3	18.7
Chômage en pourcentage de la population active civile <sup>3</sup>	7.4	6.3	6.2	6.0	5.7	7.1	9.9	8.9	8.2	8.0	8.1
<b>C. Autre indicateur</b>											
Balance des opérations courantes (en milliards de dollars E.U.)	-6.3	-3.7	-1.8	-3.3	-7.4	-7.3	-4.7	-8.0	-8.7	-9.7	-8.7

1. Voir note (2) du tableau 4.

2. Voir note (1) du tableau A.

3. Voir note (2) du tableau A.

4. Voir note (1) du tableau C.

Source: Australian Bureau of Statistics.

**Tableau A. Produit intérieur brut**  
Millions de dollars

Années civiles	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
	Aux prix courants									
1. Consommation privée <sup>1</sup>	60 396	67 985	77 461	87 917	99 894	110 528	120 761	134 729	147 633	161 221
2. Dépenses courantes de l'État <sup>1</sup>	18 194	19 878	23 140	26 637	30 356	34 048	38 128	42 797	46 752	50 879
3. Formation brute de capital fixe	24 150	27 059	31 667	38 130	42 057	41 203	46 734	55 638	59 632	65 131
a) Secteur privé	16 634	18 944	22 627	28 146	29 491	27 523	32 383	38 875	41 401	46 370
b) Entreprises publiques	4 053	4 544	5 312	6 162	8 276	8 908	8 734	10 121	10 589	10 648
c) État	3 463	3 571	3 728	3 822	4 290	4 772	5 617	6 642	7 642	8 113
4. Variation des stocks	259	2 066	765	1 554	-523	-1 381	2 609	1 326	-1 508	-10
5. Exportations de biens et services	14 630	19 477	22 249	22 049	24 479	25 793	30 514	37 284	39 419	44 924
6. Importations de biens et services	16 413	19 100	23 194	26 471	29 721	28 450	35 104	43 408	46 396	48 952
7. Ajustement statistique	-502	-1 960	-1 265	-2 083	-3 082	-3 810	-1 176	-2 856	386	4 379
8. <b>Produit intérieur brut aux prix d'acquisition</b>	100 714	115 405	130 823	147 733	163 460	177 931	202 466	225 510	245 918	277 572
9. Impôts indirects moins subventions	10 188	11 952	14 203	15 779	18 218	20 389	23 899	28 235	29 246	34 220
10. <b>Produit intérieur brut au coût des facteurs</b>	90 526	103 453	116 620	131 954	145 242	157 542	178 567	197 275	216 672	243 352
	Aux prix moyens de 1979-1980									
1. Consommation privée <sup>1</sup>	69 586	71 428	73 760	76 672	79 052	80 218	82 538	86 192	86 798	87 817
2. Dépenses courantes de l'État <sup>1</sup>	20 706	20 915	21 715	22 430	22 396	23 582	24 721	26 253	26 701	27 437
3. Formation brute de capital fixe <sup>2</sup>	27 728	28 558	29 899	32 488	32 128	29 117	31 384	34 202	32 891	33 248
a) Secteur privé	18 965	19 895	21 382	23 984	22 797	19 750	22 079	24 177	22 942	23 642
b) Entreprises publiques	4 718	4 837	5 013	5 282	6 180	6 146	5 720	6 065	5 788	5 490
c) État	4 045	3 826	3 504	3 222	3 151	3 221	3 585	3 960	4 161	4 116
4. Variation des stocks	155	2 202	539	1 490	-490	-624	1 854	820	-965	-367
5. Exportations de biens et services	19 170	21 368	21 050	20 227	21 750	20 950	24 243	26 689	27 931	30 343
6. Importations de biens et services	20 397	20 782	21 940	23 976	25 192	22 664	27 347	28 597	27 409	27 883
7. Ajustement statistique	-566	-2 058	-1 232	-1 778	-2 396	-2 704	-789	-1 792	205	2 323
8. <b>Produit intérieur brut aux prix d'acquisition</b>	116 382	121 631	123 791	127 553	127 248	127 875	136 604	143 767	146 152	152 918

1. Non ajusté de l'impact de l'introduction d'un système d'assurance maladie, à partir du 1<sup>er</sup> février 1986, qui avait pour effet le transfert de certaines dépenses de soins médicaux, précédemment inclus dans les dépenses de consommation privée, dans les dépenses de consommation publique.

2. Non ajusté pour la vente en cession-bail ou autres accords, des biens du secteur public au secteur privé.

Source : Australian Bureau of Statistics.

Tableau B. Revenu et dépenses des ménages (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)

Millions de dollars, aux prix courants

Années civiles	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
1. Rémunération des salariés et appointés	54 868	60 161	68 945	79 289	92 233	95 881	106 316	116 035	128 243	139 135
2. Revenu de la propriété et de l'entreprise	17 016	21 608	23 103	25 505	26 343	30 382	34 697	38 580	42 891	49 590
a) Secteur agricole	1 845	4 642	3 675	3 211	1 268	2 409	3 543	2 603	1 488	3 252
b) Secteur non agricole	15 171	16 966	19 428	22 294	25 075	27 973	31 154	35 977	41 403	46 338
3. Transferts courants en provenance de l'État	8 861	9 787	10 898	12 143	14 324	17 738	20 200	21 998	23 924	26 081
4. Dons des institutions sans but lucratif	802	933	1 120	1 463	1 679	1 899	2 485	2 805	3 033	3 045
5. Transferts reçus au titre des assurances	320	386	510	658	749	1 024	1 403	1 676	2 065	2 565
6. Transferts non récompensés en provenance de l'étranger	415	492	655	751	880	1 157	1 232	1 690	1 982	2 363
7. <b>Revenu</b>	82 282	93 367	105 231	119 809	136 208	148 081	166 333	182 784	202 138	222 779
8. <i>moins</i> : Impôts directs payés sur le revenu	12 095	13 778	15 824	18 816	22 950	22 360	27 562	30 100	34 958	40 618
9. Intérêt de la dette des consommateurs	821	916	1 071	1 455	1 952	2 228	2 462	3 045	3 956	3 937
10. Autres impôts directs, redevances, amendes, etc.	847	840	831	909	992	1 064	1 211	1 275	1 372	1 508
11. Transferts courants au reste du monde	377	386	396	471	563	678	699	691	748	765
12. <b>Revenu disponible</b>	68 142	77 447	87 109	98 158	109 751	121 751	134 399	147 673	161 104	175 951
13. Dépenses de consommation	60 396	67 985	77 461	87 917	99 894	110 528	120 761	134 729	147 633	161 221
14. Alimentation	9 941	11 280	13 025	14 673	16 327	17 932	19 068	21 154	23 549	8 773
15. Vêtements	4 591	4 916	5 487	6 164	6 833	7 585	8 114	9 233	9 999	4 174
16. Loyers	9 591	11 081	12 732	14 770	16 982	18 937	20 801	23 129	26 096	29 232
17. Divers	36 273	40 708	46 217	52 310	59 752	66 074	72 778	81 213	87 989	119 042
18. <b>Épargne</b>	7 746	9 462	9 648	10 241	9 857	11 223	13 638	12 944	13 471	14 730
(En pourcentage du revenu disponible)	11.6	11.3	10.6	10.3	9.1	9.1	10.1	9.0	8.6	8.9

Source : Australian Bureau of Statistics.

Tableau C. **Marché de l'emploi**

Années civiles : moyennes	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
	Effectifs, en milliers										
1. Population active	6 358.2	6 444.2	6 519.0	6 692.9	6 810.3	6 909.8	6 997.4	7 132.7	7 272.3	7 553.4	7 736.3
2. Emploi total <sup>1</sup>	6 000.1	6 031.1	6 110.6	6 284.3	6 416.5	6 414.9	6 300.4	6 490.5	6 670.5	6 941.9	7 107.4
a) Secteur non agricole <sup>1</sup>	5 622.8	5 676.3	5 740.9	5 906.4	6 030.0	6 031.3	5 910.6	6 113.0	6 283.2	6 542.3	6 722.4
b) Secteur agricole <sup>1</sup>	377.3	354.8	369.7	377.8	386.5	383.6	389.8	377.5	387.4	399.6	385.0
3. Chômage <sup>1 2</sup>	358.1	413.1	408.4	408.6	393.9	494.9	697.0	642.1	601.6	611.5	628.8
	Pourcentages										
4. Taux de chômage <sup>1</sup>	5.6	6.3	6.3	6.1	5.8	7.2	10.0	9.0	8.3	8.1	8.1
5. Taux d'activité : Hommes <sup>1</sup>	80.1	78.8	78.4	78.3	78.1	77.4	76.7	76.3	75.8	76.0	75.5
Femmes <sup>1</sup>	44.2	43.7	43.6	44.8	44.7	44.6	44.7	45.3	46.3	48.3	49.0
	Heures										
6. Moyenne hebdomadaire des heures de travail, total <sup>3</sup>	—	32.8	35.7	35.2	35.4	34.4	34.2	34.7	34.5	34.6	—
7. Heures supplémentaires par semaine <sup>4</sup>	—	—	—	1.4	1.5	1.4	1.2	1.1	1.2	1.2	1.3

1. En avril 1986, le Bureau Australien de Statistiques a élargi la définition de l'emploi afin d'inclure les aides familiales non payées dans les fermes et les industries qui travaillent de 1 à 14 heures, pour se realigner avec les critères de l'OIT. Les séries révisées sont disponibles depuis mars 1985 sauf pour les données concernant l'industrie.

2. Ces estimations ont été établies à partir de l'enquête sur la population active qui est maintenant effectuée tous les mois. Jusqu'en février 1978, les enquêtes étaient menées chaque année en février, mai, août et novembre. Les estimations sont des moyennes des résultats de toutes les enquêtes menées au cours de chacune des années considérées.

3. Ces données concernent les salariés à temps complet. Les chiffres ci-dessus sont plus faibles que pour le temps réellement travaillé. Les fractions d'heures ouvrées n'étant pas prises en considération et le personnel affecté par les intempéries ou des incidents techniques étant supposé ne pas travailler.

4. Non-agricole.

Source : Australian Bureau of Statistics.



Tableau D. Prix et salaires

Années civiles	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
	Indices 1979-1980 = 100										
1. Prix implicites											
a) Produit intérieur brut	80.4	86.4	94.7	105.4	115.5	128.2	138.9	148.0	156.6	168.0	181.2
b) Consommation privée	79.9	86.7	95.1	104.9	114.5	126.2	137.7	146.2	156.1	169.9	183.4
c) Formation brute de capital fixe	81.1	87.1	94.8	105.8	117.3	131.0	141.5	148.9	162.5	181.3	195.9
d) Exportations	74.5	76.3	91.0	105.8	109.0	112.6	123.1	125.8	139.6	141.1	148.0
e) Importations	74.8	80.4	91.9	105.7	110.5	118.1	125.6	128.2	151.5	169.3	175.7
2. Termes de l'échange	99.6	94.8	98.8	99.8	99.0	95.2	97.9	97.9	92.1	83.3	84.2
3. Indices des prix à la consommation <sup>1</sup>											
a) Total	..	..	..	..	105.0	116.7	128.5	133.6	142.6	155.5	168.7
b) Secteur de l'alimentation	..	..	..	..	104.7	112.7	124.0	130.8	138.9	151.3	159.5
4. Salaires fixés par sentences <sup>2</sup>	83.3	88.9	95.4	106.0	117.9	134.5	141.9	151.8	157.6	165.7	172.5
5. Gains hebdomadaires moyens <sup>3</sup>	..	..	..	..	119.9	134.2	143.8	156.5	165.1	177.0	186.6

1. Non ajusté des effets de l'introduction d'un système d'assurance maladie. Basé sur les capitales des six Etats avant 1981.

2. Taux de salaires fixés par sentences pour les ouvriers et employés adultes, raccordés en 1976-77 à l'ancienne série des taux de salaires pour les ouvriers de sexe masculin.

3. Gains hebdomadaires moyens de tous les salariés raccordés au 3<sup>e</sup> trimestre 1981 à l'ancienne série pour les salaires des ouvriers de sexe masculin.

Source: Australian Bureau of Statistics.

Tableau E. Balance des paiements

Millions de dollars australiens

Années civiles	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<i>Opérations courantes</i>										
1. Exportations, fob	12 328	16 635	18 930	18 462	20 471	21 644	25 965	31 953	33 162	37 526
2. Importations, fob	12 247	14 375	17 700	20 489	22 992	21 618	27 016	33 787	36 335	38 257
3. Balance commerciale	81	2 260	1 230	-2 027	-2 521	26	-1 051	-1 834	-3 173	-731
4. Invisibles, net	-4 064	-4 652	-4 952	-5 423	-5 840	-6 689	-8 760	-10 659	-11 477	-11 650
5. <b>Balance courante</b>	-3 985	-2 392	-3 735	-7 449	-8 361	-6 663	-9 811	-12 493	-14 650	-12 381
<i>Mouvements de capitaux</i>										
6. Opérations de l'Etat	1 643	453	-79	319	1 064	529	1 969	4 058	4 918	..
7. Poste d'ajustement <sup>1</sup>	781	-60	632	944	1 006	1 599	1 665	-338	1 568	..
8. <b>Balance des entrées de capitaux</b>	3 203	2 452	3 102	6 506	7 356	5 066	8 146	12 832	13 082	..
<i>Mouvements monétaires officiels</i>										
9. Variations des avoirs de réserve	-248	-462	186	27	4 967	3 222	-1 669	-3 388	1 028	..
10. Attribution de DTS	82	-64	-35	51	39	-8	158	99	-10	..
11. Autres opérations	1	1	108	-4	-262	128	90	2	0	..
12. <i>Solde des mouvements monétaires officiels</i>	-165	-525	259	74	4 744	3 342	-1 421	-3 287	1 018	..
13. <b>Variations de la valeur des avoirs de réserve sur le marché<sup>2</sup></b>										
a) Or <sup>3</sup>	331	1 918	674	-1 120	718	-182	-348	680	917	..
b) Avoirs en devises	-105	-434	92	19	5 235	3 310	-1 204	-806	2 344	..
c) FMI : tranche-or	6	3	90	-16	-260	126	96	82	42	..
d) Droits de tirages spéciaux	89	-74	-38	46	42	1	164	202	42	..
<b>Total<sup>4</sup></b>	321	1 413	818	-1 071	5 735	3 255	-1 292	158	3 345	..

1. Ce poste comprend les écarts d'évaluation du compte des opérations courantes ainsi que les erreurs, omissions et décalages temporels relatifs aux opérations en capital.

2. Y compris les variations induites par les fluctuations de la valeur des avoirs exprimée en monnaies étrangères, les fluctuations du taux de change et des montants reçus en compensation au titre de l'accord Sterling. La valeur des avoirs monétaires en monnaie étrangère est basée sur les cours du marché.

3. Avant 1976, l'or est évalué au taux FMI officiel exprimé en DTS et converti en dollars australiens en utilisant le taux calculé DTS/Dollar australien. Depuis 1976, les avoirs en or sont évalués au prix moyen mensuel de l'or à Londres et converti en dollars au cours du marché du dernier jour du mois.

4. Les différences entre le total et la somme des composantes sont dues aux arrondissements.

Source : Australian Bureau of Statistics.

Tableau F. Commerce extérieur – Ventilation par produits  
Millions de dollars des Etats-Unis

Années civiles	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Sections de la CTCl :</b>										
<b>Exportations totales, fob</b>	13 134	14 188	18 463	21 309	21 712	21 221	19 345	22 358	21 899	21 489
1. Produits alimentaires et animaux vivants	4 048	4 011	6 003	7 171	6 501	6 288	4 663	6 150	5 227	5 607
2. Boissons et tabac	26	33	43	48	58	54	58	57	45	68
3. Matières brutes non comestibles, carburants non compris	3 672	3 478	4 740	6 116	6 553	6 578	5 909	6 165	6 281	6 298
4. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits annexes	1 774	2 026	2 269	2 363	3 289	3 840	4 446	5 393	5 853	4 838
5. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	104	120	146	114	92	103	75	108	95	83
6. Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	936	1 068	387	475	441	414	414	402	368	375
7. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	1 575	1 733	2 186	2 483	2 359	2 054	2 208	2 337	2 224	2 258
8. Machines et matériel de transport	564	647	888	1 149	1 170	784	779	816	751	833
9. Articles manufacturés divers	176	233	309	378	418	362	369	389	346	388
10. Articles et transactions non classés par catégories	260	839	1 493	1 012	832	745	425	542	709	740
<b>Importations totales, fob</b>	12 151	14 018	16 393	19 863	23 730	24 156	19 327	23 621	23 738	25 219
1. Produits alimentaires et animaux vivants	582	599	658	760	775	794	813	971	939	1 031
2. Boissons et tabac	131	150	144	182	190	201	165	178	189	214
3. Matières brutes non comestibles, carburants non compris	523	580	710	865	867	699	643	731	689	682
4. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits annexes	1 231	1 281	1 753	2 749	3 214	3 445	2 096	2 078	1 592	1 160
5. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	75	70	89	79	84	80	86	100	75	58
6. Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	1 092	1 250	1 586	1 784	1 949	1 867	1 707	2 039	1 994	2 146
7. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	2 169	2 509	2 934	3 528	3 975	4 007	3 085	3 940	3 773	3 942
8. Machines et matériel de transport	4 616	5 506	6 290	7 211	9 331	9 412	7 535	8 949	9 885	10 315
9. Articles manufacturés divers	1 608	1 922	2 067	2 426	2 832	2 858	2 544	2 988	3 095	3 920
10. Articles et transactions non classés par catégories	124	152	162	278	514	792	652	1 646	1 506	1 752

Source : OCDE, *Statistiques du Commerce Extérieur*, Série C.

Tableau G. Commerce extérieur – Ventilation par régions

Millions de dollars des Etats-Unis

Années civiles	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>Exportations, fob</b>											
OCDE, Europe	2 209	2 291	2 863	3 261	2 803	3 193	3 210	3 482	3 305	3 629	4 730
<i>dont</i> : Royaume-Uni	550	566	822	1 043	747	965	1 150	891	777	818	1 165
OCDE, Amérique du Nord	1 529	1 915	2 562	3 050	2 868	2 594	2 440	2 905	2 596	2 760	3 440
Japon	4 408	4 348	5 169	5 874	6 131	5 702	5 698	6 139	6 304	6 065	6 743
Nouvelle-Zélande	667	718	927	1 044	1 112	1 131	1 133	1 409	1 063	1 032	1 494
Extrême-Orient	2 240	2 756	3 867	4 238	4 542	4 875	4 275	5 190	5 092	5 125	6 262
Autres pays non OCDE	2 121	2 235	3 151	4 464	4 111	3 868	3 203	4 095	3 738	3 545	3 440
Non spécifiés	86	100	86	126	205	710	787	637	515	381	395
<b>Total</b>	<b>13 264</b>	<b>14 366</b>	<b>18 633</b>	<b>22 062</b>	<b>21 774</b>	<b>22 077</b>	<b>20 750</b>	<b>23 861</b>	<b>22 617</b>	<b>22 541</b>	<b>26 506</b>
<b>Importations, caf</b>											
OCDE Europe	3 649	4 179	4 933	5 367	5 543	5 936	4 807	5 939	6 274	6 871	7 606
<i>dont</i> : Royaume-Uni	1 353	1 597	1 757	1 884	1 740	1 751	1 316	1 627	1 653	1 792	1 932
OCDE, Amérique du Nord	2 866	3 368	4 264	4 964	6 094	5 808	4 643	5 598	5 721	5 710	6 455
Japon	2 383	2 717	2 578	3 452	4 688	4 864	4 264	5 116	5 432	5 348	5 353
Nouvelle-Zélande	387	438	546	690	775	730	685	875	956	918	1 106
Extrême-Orient	1 528	1 768	2 251	3 015	3 522	3 905	2 763	3 638	3 333	3 572	4 707
Autres pays non OCDE	1 376	1 464	1 875	2 642	3 030	2 807	2 132	2 140	1 740	1 471	1 747
Non spécifiés	46	75	87	79	107	86	99	116	51	25	30
<b>Total</b>	<b>12 240</b>	<b>14 014</b>	<b>16 535</b>	<b>20 212</b>	<b>23 764</b>	<b>24 140</b>	<b>19 397</b>	<b>23 424</b>	<b>23 511</b>	<b>23 919</b>	<b>27 009</b>

Source : OCDE, *Statistiques du Commerce Extérieur*, Séries A.



Tableau H. Commerce extérieur

	1987	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1986 I	1987 I II	
	Valeur milliards de dollars	Variations par rapport à la période précédente (taux annuel désaisonnalisé)								
<b>Exportations</b>										
<i>Volumes</i>										
Produits agricoles	14.1	12.8	-19.5	24.5	9.6	7.6	1.5	6.7	-3.5	6.7
Combustibles	6.9	0.8	23.0	29.1	18.9	-5.5	12.1	19.1	11.4	7.3
Métaux (minerais et transformation de métaux)	8.5	4.4	5.2	4.2	4.7	0.9	2.7	-6.0	5.0	7.4
Autres produits manufacturés	8.1	5.0	11.1	13.8	9.1	15.1	33.5	36.3	59.8	-7.7
Produits non-agricoles, total	23.5	3.6	11.2	13.6	10.3	2.0	13.9	12.0	21.2	2.4
Services	7.4	3.3	-4.7	5.7	9.3	5.8	10.8	7.2	11.0	13.8
Biens et services	45.0	6.9	-3.2	16.0	10.0	4.5	9.0	9.4	10.8	5.3
<i>Prix implicites</i>										
Produits agricoles		-5.2	10.5	3.2	8.8	0.2	9.4	7.3	5.2	20.1
Combustibles		16.2	4.3	-1.5	17.2	-9.4	-10.1	-11.3	-8.0	-13.5
Métaux (minerais et transformation de métaux)		4.8	6.5	2.8	13.2	0.9	4.2	19.8	-8.0	15.5
Autres produits manufacturés		5.5	9.4	2.0	5.8	10.9	9.3	29.0	3.3	6.8
Produits non-agricoles, total		8.1	7.1	1.9	13.5	-1.0	1.5	11.1	-3.5	2.7
Services		7.9	8.6	3.7	7.0	11.1	6.7	11.3	4.4	7.0
Biens et services		2.9	9.3	2.2	11.0	1.0	5.0	10.0	0.9	8.8
<b>Importations</b>										
<i>Volumes</i>										
Produits alimentaires et produits de base	3.3	1.7	-0.1	14.8	1.3	-1.6	7.6	-3.4	10.2	13.9
Combustibles	1.9	9.8	-31.1	6.4	-17.1	24.8	-4.9	163.7	-49.1	32.8
Produits manufacturés	33.1	4.9	-10.1	24.0	8.6	-5.9	1.1	-13.9	5.0	10.4
Services	10.7	5.2	-5.5	17.4	0.4	-4.5	2.5	-3.5	0.9	12.1
Biens et services	48.9	5.1	-10.2	20.6	4.7	-3.9	1.5	-5.0	-0.2	12.2
<i>Prix implicites</i>										
Produits alimentaires et produits de base		3.3	8.4	6.6	14.3	12.7	2.6	12.2	2.3	-5.5
Combustibles		9.5	-0.8	-2.3	13.0	-39.4	16.2	-51.9	75.6	9.4
Produits manufacturés		6.4	8.1	3.2	19.1	17.1	3.3	25.1	-3.7	-1.9
Services		6.9	7.4	0.8	18.5	9.5	3.8	15.8	0.1	0.3
Biens et services		6.8	6.3	2.3	18.1	11.5	3.9	15.0	1.6	-1.6

Source : Australian Bureau of Statistics.

*STATISTIQUES DE BASE :*  
*COMPARAISONS INTERNATIONALES*

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie
<b>Population</b>																											
Total	Milliers	1986	15 974	7 566	9 851	25 675	5 121	4 918	55 393	61 080	9 966	243	3 541	57 221	121 490	370	14 572	3 279	4 169	10 230	38 688	8 370	6 573	50 923	56 763	241 596	23 270
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre		2	90	323	3	119	14	101	246	76	2	50	190	326	142	429	12	13	111	77	19	159	65	232	26	90
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%		1.3	0.0	0.1	1.1	0.1	0.4	0.5	-0.1	0.9	1.0	1.1	0.3	0.7	0.2	0.6	0.6	0.3	0.6	0.7	0.2	0.2	2.1	0.1	1.0	0.8
<b>Emploi</b>																											
Emploi civil net (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1986	6 946	3 226	3 645	11 634	2 630	2 421	20 965	25 267	3 601	117	1 068	20 614	58 530	164	5 135	1 517	2 086	4 045	10 815	4 269	3 219	15 632	24 221	109 597	..
dont : Agriculture	% de l'ECN		6.1	7.8	2.9	5.1	5.9	11.0	7.3	5.3	28.5	10.3	15.7	10.9	8.5	3.7	4.9	10.5	7.2	21.7	16.1	4.2	6.5	55.7	2.5	3.1	..
Industrie	% de l'ECN		26.8	36.1	29.7	25.3	28.2	32.0	31.3	40.9	28.1	36.8	28.7	33.1	34.5	32.9	25.5	28.9	26.7	34.8	32.0	30.1	37.7	18.1	30.9	27.7	..
Services	% de l'ECN		67.1	56.0	67.4	69.6	65.9	57.0	61.3	53.7	43.4	53.0	55.5	56.0	57.1	63.4	69.6	60.6	66.1	43.5	51.8	65.6	55.8	26.2	66.6	69.3	..
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>																											
Aux prix et aux taux de change courants	Milliards de \$ÉU	1986	167.3	93.8	112.2	363.9	82.5	70.5	724.2	892.0	39.8	3.9	24.5	599.9	1 955.6	5.0	175.3	27.2	69.8	29.0	229.1	131.1	135.1	58.0	547.8	4 185.5	44.2 (85)
Par habitant	\$ÉU		10 473	12 403	11 377	14 174	16 130	14 326	13 077	14 611	3 987	15 984	6 914	10 484	16 109	13 574	12 040	8 300	16 746	2 984	5 945	15 661	20 587	1 142	9 651	17 324	1 913 (85)
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards de \$ÉU	1986	193.0	85.1	111.2	413.5	66.7	59.3	676.6	777.8	62.1	..	24.5	652.7	1 497.9	5.2	172.0	33.8	62.3	57.0	310.8	109.7	..	199.7	652.7	4 185.5	..
Par habitant	\$ÉU		12 084	11 254	11 276	16 105	13 030	12 050	12 218	12 741	6 224	..	6 903	11 406	12 339	14 070	11 809	10 311	14 956	5 868	8 065	13 111	..	3 927	11 498	17 324	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1986	2.9	1.8	1.5	2.7	3.3	3.2	1.7	1.7	1.6	2.2	1.1	1.9	3.6	3.5	1.6	1.8	4.1	1.6	2.1	2.1	1.6	5.5	2.6	2.9	..
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>																											
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1986	23.3	22.4	16.1	20.2	20.3	23.1	18.8	19.5	18.5	18.3	18.7	20.1	27.8	20.7	19.6	21.5	27.5	21.6	19.7	18.2	24.3	23.6	17.2	17.8	21.8 (85)
Construction de logements	% du PIB		11.2 (85)	9.8	5.2 (85)	6.9	9.4	9.2	9.4 (85)	8.3	7.7	5.2	11.5 (84)	7.9 (85)	10.6 (85)	9.0 (82)	10.1	13.1 (85)	7.7	14.7 (81)	6.6 (85)	8.5	8.4	9.1 (82)	8.1	7.8	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1986	-0.1	0.5	0.7	0.4	9.5	1.6	-0.7	0.3	-1.8	-1.3	-4.6	0.3	3.5	-0.5	3.1	0.3	0.9	-3.7	1.4	2.1	4.0	7.6	4.4	4.4	..
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>																											
	% du PIB	1986	18.6	24.3	18.4	18.0	16.4	22.2	19.7	23.4	15.4	17.3	17.1	22.0	32.1	65.8	23.5	19.5	23.0	26.5	22.2	18.3	31.1	22.2	18.3	15.0	..
<b>Ensemble des administrations publiques</b>																											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1986	18.8	19.0	16.7	20.0	24.0	20.7	19.4	19.7	19.4	17.1	19.3	16.1	9.9	15.9	15.9	16.2	19.8	14.0	13.8	27.2	12.9	8.8	21.3	18.6	13.8 (85)
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1986	35.3 (85)	45.7 (85)	52.0 (85)	43.0	53.3	38.7	49.4 (85)	42.9	42.8	26.1 (85)	49.7 (84)	51.9 (85)	26.9 (85)	44.6 (84)	54.0	..	47.6	37.6 (81)	36.7	59.9	30.4	..	44.9 (85)	35.6	..
Ressources courantes	% du PIB	1986	33.5 (85)	48.1 (85)	46.2 (85)	39.2	58.0	41.8	48.5 (85)	44.7	36.4	30.8 (85)	43.7 (85)	44.1 (85)	31.2 (85)	53.3 (84)	52.8	..	56.3	33.3 (81)	35.8	61.5	35.0	..	43.7 (85)	31.3	..
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>																											
	% du PNB	1986	0.47	0.21	0.49	0.48	0.89	0.45	0.72	0.43	..	0.09	0.28	0.40	0.29	..	1.01	0.30	1.20	0.08	0.09	0.85	0.30	..	0.32	0.23	..
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>																											
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$ÉU	1986	7 199	6 299	7 172	9 389	7 129	6 571	7 389	7 116	4 130	9 849 *	3 994	6 963	7 132	7 921	7 016	6 101	8 109	3 857	5 113	6 804	12 326 *	2 713	7 156	11 500	953 (85) *
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	306 (81)	335 (84)	421 (82)	293	316	360 (83)	441 (86)	127	431	206 (83)	355 (84)	221 (83)	439 (87)	341	455	382 (86)	135 (82)	240	377	402	18 (82)	312 (83)	473 (84)	121 (83)
Postes de téléphones pour 1 000 habitants	Nombre	1985	540 (83)	460 (83)	414 (83)	664 (83)	783	615	541 (83)	641 (86)	373	525 (83)	235 (83)	448 (84)	535 (83)	425 (86)	410 (86)	646	622 (84)	166 (83)	381 (86)	890 (83)	1 334	55 (83)	521 (84)	650 (84)	122 (83)
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	300 (81)	303 (84)	471 (80)	392	370 (86)	297 (80)	377 (86)	303	181 (80)	244 (84)	250 (80)	336 (83)	317 (86)	291	346 (86)	140 (80)	256 (82)	390	337	76 (79)	336 (84)	621 (80)	175 (83)	
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	1.7 (82)	2.8 (84)	1.8 (82)	2.5 (84)	2.1	2.1 (82)	2.5 (84)	2.4 (84)	1.3 (82)	3.6 (82)	1.3 (82)	1.9 (86)	2.2 (84)	2.4	2.2	1.8 (82)	3.4 (86)	2.5	1.4 (84)	1.5 (83)	0.5 (83)	2.3 (83)	1.6 (82)	
Mortalité infantile	Nombre	1985	9.2 (84)	11.0	9.4	9.1 (83)	7.9	6.3	6.9	9.1	14.1	5.7	8.9	10.9	5.9 (84)	9.0	9.6 (86)	10.8	8.5 (86)	17.8	7.0 (84)	6.8	6.9	..	9.4	10.6 (84)	31.7 (83)
<b>Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>																											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1986	7.7	5.0	4.4	5.5	6.2	11.5	8.7	3.7	-0.7	..	13.4	12.6	3.9	..	3.4	10.3 (85)	11.3	23.6	17.4	8.0	..	..	9.1	4.0	..
Prix à la consommation	%	1987	7.0	3.0	3.5	4.2	4.7	5.0	4.7	1.1	19.3	25.7	5.2	7.6	1.1	2.2	1.3	12.6	7.0	17.2	8.5	5.9	2.1	41.6	4.7	3.3	56.3
<b>Commerce extérieur</b>																											
Exportations de marchandises, fob*	Millions de \$ÉU	1986	22 541	22 432	6 873 <sup>7</sup>	86 663	21 210	16 332	119 264	242 404	5 644	1 094	12 633	97 479	210 807	.. <sup>8</sup>	80 578	5 700	18 238	7 194	27 135	37 206	37 247	7 431	107 020	217 304	7 188
en pourcentage du PIB	%		13.5	23.9	58.7	23.8	25.7	23.2	16.5	27.2	14.2	28.3	16.2	10.8	..	46.0	20.6	26.1	24.8	11.9	11.9	28.4	27.6	12.8	19.5	5.2	16.3
accroissement annuel sur 5 ans	%		0.7	7.3	4.4	4.2	5.8	3.1	3.3	6.7	5.6	3.9	10.0	5.2	..	3.3	0.7	0.3	11.7	5.8	5.4	6.7	9.3	0.7	-1.4	-3.1	
Importations de marchandises, caf*	Millions \$ÉU	1986	23 919	26 721	68 617 <sup>7</sup>	81 314	22 820	15 334	128 757	189 678	11 339	1 117	11 613	99 976	127 666	..	75 424	6 130	20 291	9 443	34 922	32 490	40 865	11 122	126 161	369 961	8 196
en pourcentage du PIB	%		14.3	28.5	58.6	22.3	27.7	21.8	17.8	21.3	28.5	28.9	16.7	6.5	..	43.0	22.2	29.1	22.2	15.3	15.3	24.8	30.3	19.2	23.0	8.8	18.5
accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		0.1	4.9	2.1	4.1	5.4	1.5	1.3	3.1	4.9	1.6	1.9	-2.2	..	2.7	1.3	5.4	-0.6	1.7	2.4	6.0	4.5	4.2	7.2	-7.5	
<b>Réserves officielles totales<sup>6</sup></b>																											
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1986	6 202	5 778	5 724 <sup>7</sup>	3 348	4 116	1 528	28 579	45 626	1 357	255	2 658	18 674	35 394	..	10 687	4 752	10 541	1 896	12 581	5 568	20 726	1 332	15 726	39 790	1 259
			3.7	3.0	1.2	0.6	2.5	1.4	3.1	3.4	1.7	3.2	3.2	2.6	3.9	..	2.0	0.9	7.3	2.8	5.1	2.4	7.1	1.7	1.8	1.5	2.2

\* Aux prix et taux de change courants.  
 1. Sauf indication contraire.  
 2. Suivant la définition retenue dans *Statistiques de la Population active* de l'OCDE.  
 3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.  
 4. Épargne brute = Revenu national disponible brut moins Consommation privée et consommation des administrations publiques.  
 5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.  
 6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.  
 7. Y compris le Luxembourg.  
 8. Inclus dans la Belgique.  
 9. Y compris les constructions non résidentielles.

Sources :  
 Population et Emploi : *Statistiques de la Population active*, OCDE.  
 PIB, FBCF et Administrations publiques : *Comptes nationaux*, Vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE, Statistiques rétrospectives*.  
 Indicateurs du niveau de vie : Publications nationales diverses.  
 Salaires et Prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.  
 Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.  
 Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.



# OFFRES D'EMPLOI

*Département des affaires économiques et statistiques*

## OCDE

**A. Administrateur.** Un certain nombre de postes d'économistes pourraient se libérer dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. *Qualifications et expérience requises* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; bonne connaissance des méthodes statistiques et économétrie appliquée ; deux ou trois années d'expérience de l'analyse économique appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) ; notions de la deuxième langue officielle. *Autres qualifications et expérience souhaitées* : connaissance des problèmes économiques et de sources de données d'un certain nombre de pays Membres ; aptitude confirmée à rédiger ; expérience de l'estimation, de la simulation et de l'application des modèles économiques informatisés.

**B. Administrateur Principal.** Un certain nombre de postes d'économistes de haut niveau pourraient se libérer dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. *Qualifications et expérience requises* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; vaste expérience de l'analyse économique appliquée, de préférence acquise auprès d'une banque centrale, d'un ministère de l'économie ou des finances ou d'un institut de recherche économique ; bonne connaissance des méthodes statistiques et de l'économétrie appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) et aptitude confirmée à rédiger dans cette langue ; bonne connaissance de la deuxième langue officielle. *Autres qualifications et expérience souhaitées* : expérience de l'utilisation de l'analyse économique pour la formulation d'avis concernant l'orientation de l'action ; très bonne connaissance de l'économie de plusieurs pays de l'OCDE ; expérience des modèles économiques informatisés.

Il est offert pour ces postes un traitement de base à partir de FF 202 200 ou FF 249 480 (Administrateur) et de FF 292 416 (Administrateur Principal), à quoi s'ajoutent d'autres allocations selon la situation de famille et le lieu de résidence de l'agent.

L'engagement initial sera de durée déterminée (deux ou trois ans).

Ces postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE. Les candidatures en anglais ou en français, accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être envoyées, sous la référence "ECSUR", à l'adresse suivante :

**Chef du Personnel**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**FRANCE**



## WHERE TO OBTAIN OECD PUBLICATIONS OÙ OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,  
Florida 165, 4° Piso,  
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires  
Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

### AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.  
11-13 Station Street (P.O. Box 163)  
Mitcham, Vic. 3132 Tel. (03) 873 4411

### AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21.60.45  
Gerold & Co., Graben 31, Wien I Tel. 52.22.35

### BELGIUM - BELGIQUE

Jean de Lannoy,  
Avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69

### CANADA

Renouf Publishing Company Ltd/  
Éditions Renouf Ltée,  
1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8  
Tel: (613) 741-4333

### Toll Free/Sans Frais:

Ontario, Quebec, Maritimes:  
1-800-267-1805  
Western Canada, Newfoundland:  
1-800-267-1826  
Stores/Magasins:  
61 rue Sparks St., Ottawa, Ont. K1P 5A6  
Tel: (613) 238-8985  
211 rue Yonge St., Toronto, Ont. M5B 1M4  
Tel: (416) 363-3171

Federal Publications Inc.,  
301-303 King St. W.,  
Toronto, Ont. M5V 1J5  
Tel. (416) 581-1552

Les Éditions la Liberté inc.,  
3020 Chemin Sainte-Foy,  
Sainte-Foy, P.Q. G1X 3V6,  
Tel. (418) 658-3763

### DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, DK-1370 København K  
Tel. +45.1.12.85.70

### FINLAND - FINLANDE

Akateminen Kirjakauppa,  
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10 Tel. 0.12141

### FRANCE

OCDE/OCED  
Mail Orders/Commandes par correspondance:  
2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16

Bookshop/Librairie: 33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris  
Tel. (1) 45.24.81.67 or/ou (1) 45.24.81.81

Librairie de l'Université,  
12a, rue Nazareth,  
13602 Aix-en-Provence Tel. 42.26.18.08

### GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn Tel. (0228) 21.60.45

### GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann,  
28, rue du Stade, 105 64 Athens Tel. 322.21.60

### HONG KONG

Government Information Services,  
Publications (Sales) Office,  
Information Services Department  
No. 1, Battery Path, Central

### ICELAND - ISLANDE

Snaejörn Jónsson & Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 & 9,  
P.O.B. 1131 - Reykjavik  
Tel. 13133/14281/11936

### INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.,  
Scindia House, New Delhi 110001  
Tel. 331.5896/5308

17 Park St., Calcutta 700016 Tel. 240832

### INDONESIA - INDONÉSIE

Pdii-Lipi, P.O. Box 3065/JKT.Jakarta  
Tel. 583467

### IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers,  
12 North Frederick Street, Dublin 1  
Tel. 744835-749677

### ITALY - ITALIE

Liberia Commissionaria Sansoni,  
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze  
Tel. 579751/584468

Via Bartolini 29, 20155 Milano Tel. 365083  
La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene  
assicurata dalle principali librerie ed anche da:

Editorie e Libreria Herder,  
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma  
Tel. 6794628

Libreria Heppli,  
Via Heppli 5, 20121 Milano Tel. 865446  
Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio "Aeioù"  
Via Meravigli 16, 20123 Milano Tel. 807679

### JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre,  
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku, Tokyo 107 Tel. 586.2016

### KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O.Box: Kwang Hwa Moon 1658,  
Seoul Tel. (REP) 730.78.91

### LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,  
Edison Building, Bliss St.,  
P.O.B. 5641, Beirut Tel. 354429-344425

### MALAYSIA/SINGAPORE -

MALAISIE/SINGAPOUR  
University of Malaya Co-operative Bookshop  
Ltd.,  
7 Lrg 51A/227A, Petaling Jaya  
Malaysia Tel. 7565000/7565425  
Information Publications Pte Ltd  
Pei-Fu Industrial Building,  
24 New Industrial Road No. 02-06  
Singapore 1953 Tel. 2831786, 2831798

### NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij  
Christoffel Plantijnstraat 2  
Postbus 20014  
2500 EA's-Gravenhage Tel. 070-789911  
Voor bestellingen: Tel. 070-789880

### NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Government Printing Office Bookshops:  
Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland Street,  
Mail Orders, 85 Beach Road  
Private Bag C.P.O.

Hamilton: Retail: Ward Street,  
Mail Orders, P.O. Box 857  
Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head  
Office)

Cubcade World Trade Centre,  
Mail Orders, Private Bag  
Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,  
Mail Orders, Private Bag  
Dunedin: Retail, Princes Street,  
Mail Orders, P.O. Box 1104

### NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC,  
Bertrand Narvesens vei 2,  
P.O.B. 6125 Etterstad, 0602 Oslo 6  
Tel. (02) 67.83.10, (02) 68.40.20

### PAKISTAN

Mirza Book Agency  
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3 Tel. 66839

### PHILIPPINES

I.J. Sagun Enterprises, Inc.  
P.O. Box 4322 CPO Manila  
Tel. 695-1946, 922-9495

### PORTUGAL

Livraria Portugal,  
Rua do Carmo 70-74,  
1117 Lisboa Codex Tel. 360582/3

### SINGAPORE/MALAYSIA -

SINGAPOUR/MALAISIE  
See "Malaysia/Singapore". Voir  
-Malaisie/Singapore-

### SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.,  
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid-28001  
Tel. 431.33.99

Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,  
Barcelona 7 Tel. 317.53.08/317.53.58

### SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,  
Box 16356, S 103 27 STH,  
Regeringsgatan 12,  
DS Stockholm Tel. (08) 23.89.00

Subscription Agency/Abonnements:  
Wennergren-Williams AB,  
Box 30004, S104 25 Stockholm Tel. (08) 54.12.00

### SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21.60.45

Librairie Payot,  
6 rue Grenus, 1211 Genève 11  
Tel. (022) 31.89.50

United Nations Bookshop/Librairie des Nations-  
Unies  
Palais des Nations,  
1211 - Geneva 10  
Tel. 022-34-60-11 (ext. 48 72)

### TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.  
9th floor, No. 118, Sec.2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei Tel. 391.7396/391.7397

### THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd.,  
Samyarn Bangkok 5 Tel. 2511630

INDEX Book Promotion & Service Ltd.  
59/6 Soi Lang Suan, Phloenchit Road  
Patjumnawan, Bangkok 10500  
Tel. 250-1919, 252-1066

### TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No: 191/Kat. 21  
Kavaklıdere/Ankara Tel. 25.07.60

Dolmabahçe Cad. No: 29  
Besiktas/Istanbul Tel. 160.71.88

### UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,  
Postal orders only: (01)211-5656  
P.O.B. 276, London SW8 5DT

Telephone orders: (01) 622.3316, or  
Personal callers:  
49 High Holborn, London WC1V 6HB

Branches at: Belfast, Birmingham,  
Bristol, Edinburgh, Manchester

### UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre,  
2001 L Street, N.W., Suite 700,  
Washington, D.C. 20036 - 4095  
Tel. (202) 785.6323

### VENEZUELA

Libreria del Este,  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,  
Edificio Galipan, Caracas 106  
Tel. 951.17.05/951.23.07/951.12.97

### YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2,  
P.O.B. 36, Beograd Tel. 621.992

Orders and inquiries from countries where  
Distributors have not yet been appointed should be  
sent to:

OCDE. Publications Service, 2, rue André-Pascal,  
75775 PARIS CEDEX 16.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a  
pas encore désigné de distributeur doivent être  
adressées à :

OCDE, Service des Publications, 2, rue André-  
Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

71784-07-1988

LES ÉDITIONS DE L'OCDE

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16

N° 44410

(10 88 04 2) ISBN 92-64-23119-6  
ISSN 0304-3363

•

*IMPRIMÉ EN FRANCE*

## ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

### Etudes récentes :

ALLEMAGNE, *JUILLET 1988*  
AUSTRALIE, *JUILLET 1988*  
AUTRICHE, *FEVRIER 1988*  
BELGIQUE LUXEMBOURG, *FEVRIER 1988*  
CANADA, *AOÛT 1987*  
DANEMARK, *JUILLET 1987*  
ESPAGNE, *JANVIER 1988*  
ETATS-UNIS, *MAI 1988*  
FINLANDE, *AVRIL 1988*  
FRANCE, *JANVIER 1987*  
GRECE, *JUILLET 1987*  
IRLANDE, *DECEMBRE 1987*  
ISLANDE, *MAI 1987*  
ITALIE, *AOÛT 1987*  
JAPON, *JUILLET 1988*  
NORVEGE, *JANVIER 1988*  
NOUVELLE-ZELANDE, *MAI 1987*  
PAYS-BAS, *JUILLET 1987*  
PORTUGAL, *AVRIL 1988*  
ROYAUME-UNI, *JUILLET 1987*  
SUEDE, *AVRIL 1987*  
SUISSE, *AVRIL 1988*  
TURQUIE, *JUIN 1987*  
YUGOSLAVIE, *JUILLET 1988*